



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ
Agence Marocaine Antidopage

RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2023



RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE **2023**



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste

“ Cela vaut également pour le dopage, qui constitue un phénomène étranger à nos traditions et notre culture. C’est pourquoi nous engageons les autorités compétentes à sévir rigoureusement contre cette pratique et à faire preuve d’intransigeance dans la répression de l’utilisation et de la commercialisation des substances dopantes, et ce, conformément à la législation nationale et à nos engagements internationaux en la matière ”

Extrait du message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux participants aux assises nationales du Sport (le 24 octobre 2008, Skhirat).





Sommaire

Mot de la présidente	08
Faits marquants	09
• Loi 06/23	10
• Caravane Nationale « Sport sans dopage »	13
• Acquisition des unités mobiles	35
• Recrutement du personnel	38
Éducation et sensibilisation	40
• Activités d'éducation et de sensibilisation	41
• Journée Franc jeu	75
• Les moyens et méthodes élaborés	98
Contrôle et enquêtes	112
• Plan de Répartition des Contrôles (PRC)	113
• Opérations de contrôle proprement dites	116
• Données des contrôles nationaux	118
• Analyses spécifiques	123
• Prélèvements réalisés pour le compte de tiers	127
• Autorisations à Usage Thérapeutique	130
• Gestion des résultats	132
Partenariats et coopération	136
Formation & formation continue	145
Organisation & participation aux événements nationaux	151
Organisation & participation aux rencontres internationales	157
Ils ont parlé de nous	175
Budget 2023	190

Mot de la présidente



L'année 2023 restera, à bien des égards, une année charnière dans le parcours de l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD). Dans un contexte mondial où les défis liés à la préservation de l'intégrité du sport ne cessent d'évoluer, notre agence a su affirmer son rôle central dans la lutte contre le dopage au Maroc, en consolidant ses fondations, en intensifiant ses efforts sur le terrain, et en renforçant ses partenariats aux niveaux national et international.

Tout au long de l'année, l'AMAD a mené des actions structurantes et stratégiques qui traduisent notre ambition collective : ériger un système antidopage crédible, performant et aligné avec les exigences du Code mondial antidopage. L'opérationnalisation du Plan national de lutte contre le dopage, l'extension du programme de contrôle, la montée en puissance des actions de sensibilisation, notamment auprès des jeunes athlètes, des entraîneurs et des fédérations, ainsi que le développement des outils réglementaires et éducatifs, sont autant de jalons majeurs sur lesquels ce rapport annuel revient en détail.

2023 a également été marquée par des événements phares qui ont mobilisé l'agence et affirmé sa visibilité dans le paysage sportif national. La participation active de l'AMAD à des rencontres régionales, la tenue de sessions de formation à destination des acteurs du mouvement sportif, et la collaboration étroite avec des institutions nationales, continentales et internationales ont été des temps forts de notre action. Ces temps forts ont consolidé la position du Maroc comme un partenaire crédible et engagé sur la scène antidopage internationale.

Mais au-delà des chiffres et des actions, c'est une vision qui se dessine, celle d'un sport marocain où l'éthique, l'honnêteté et la justice deviennent les piliers incontournables de la performance. Une vision que nous partageons avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels, sportifs, médicaux et éducatifs, que je tiens ici à remercier chaleureusement pour leur confiance et leur collaboration précieuse.

Le chemin est encore long, et les enjeux toujours plus complexes. Mais grâce à l'engagement des équipes de l'AMAD, à l'adhésion croissante des acteurs du terrain, et au soutien indéfectible des autorités compétentes, nous avançons avec détermination, rigueur et espoir.

Je vous invite à parcourir ce rapport avec attention, il témoigne non seulement de nos réalisations, mais aussi de notre engagement sans faille en faveur d'un sport marocain propre, crédible et porteur de valeurs.

Dr ABOUALI Fatima

Présidente de l'Agence Marocaine Antidopage



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08067+ +04050Σ0Σ+ Σ 80088Σ | Σ008888
Agence Marocaine Antidopage

LOI 06-23 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LA LOI N° 97-12



Loi 06-23 modifiant et complétant la loi n° 97-12

S'inscrivant dans le cadre des efforts continus du Maroc pour honorer ses engagements internationaux en matière de lutte contre le dopage dans le sport, le Royaume a adopté la loi n° 97-12 relative à la lutte antidopage et a procédé à la création de l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) en tant qu'organe national indépendant. Cette démarche structurelle répond à la volonté de se conformer aux exigences du Code mondial antidopage, édictée par l'Agence mondiale antidopage (AMA), tout en adaptant le dispositif juridique national aux standards internationaux en vigueur.

Dans cette dynamique, l'AMAD a joué un rôle déterminant dans le processus de révision de la loi n° 97-12, en agissant à la fois comme acteur technique, force de proposition et garant de l'alignement aux principes internationaux. Elle a conduit une analyse approfondie des écarts entre la législation nationale et les dispositions du Code mondial antidopage 2021, en identifiant les points nécessitant une révision, notamment en ce qui concerne l'indépendance et la gouvernance des instances décisionnelles. En collaboration avec les autorités concernées, l'AMAD a élaboré des propositions concrètes visant à garantir une meilleure harmonisation juridique, à renforcer la transparence des procédures et à consolider la crédibilité du système antidopage national. Cette révision législative constitue ainsi une étape clé pour asseoir un cadre institutionnel robuste, conforme aux exigences internationales, et reflétant l'engagement du Maroc pour un sport propre, intègre et équitable.

Le jeudi 22 juin 2023, le Conseil du gouvernement marocain a examiné et adopté le projet de loi n° 06-23, visant à modifier, compléter et réviser certaines dispositions de la loi n° 97-12 relative à la lutte contre le dopage dans le domaine du sport. Cette révision législative s'inscrit dans le cadre des exigences de conformité au Code mondial antidopage.

L'adoption de ce projet de loi constitue ainsi une avancée majeure vers un cadre réglementaire plus rigoureux, plus transparent et pleinement aligné sur les standards internationaux définis par l'Agence mondiale antidopage.

Cette nouvelle loi est venue pour élargir le champ d'application du domaine de la lutte antidopage ; ainsi pourra être inclus, la possibilité de procéder à une analyse de l'échantillon biologique auprès d'un laboratoire reconnu conformément aux exigences du Code international antidopage, en plus du laboratoire agréé.

Ce texte comporte également des dispositions relatives au renforcement de la gouvernance de l'Agence marocaine antidopage, à travers la création de la commission des autorisations d'usage à des fins thérapeutique et du conseil de discipline en tant qu'organes indépendants, et l'adoption par l'agence des règles antidopage telles que contenues dans le Code international antidopage, qui s'appliquent obligatoirement aux fédérations sportives, aux athlètes et aux entraîneurs, ainsi qu'aux personnes physiques ou morales placées sous son autorité .

La date de publication de la loi n° 06-23 modifiant et complétant la loi n° 97-12 au Bulletin officiel du Royaume du Maroc constitue sa date d'entrée en vigueur.

La publication au Bulletin officiel garantit également la transparence du processus et assure un accès public à la nouvelle législation, condition essentielle pour son appropriation par les acteurs du mouvement sportif, les institutions concernées et l'ensemble des citoyens.

السنة الثالثة عشرة بعد المائة - عدد 7266 مكرر		7 رجب 1445 (19 يناير 2024)	
ISSN 0851 - 1195			
المملكة المغربية			
الحرية والرسامة			
النشرة العامة			
بيان النشرات		تعريف الاشتراك	
		في المغرب	
		سنة	في الخارج
النشرة العامة		250 درهما	فيما يخص النشرات الموجبة إلى الخارج
نشرة الترجمة الرسمية		150 درهما	عن الطريق العادي أو عن طريق الجو
نشرة الاتفاقيات الدولية		150 درهما	أو البريد الدولي السريع. تضاف إلى
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية		250 درهما	مبالغ التعريفات المنصوص عليها بمنته
نشرة الإعلانات المتعلقة بالتحقيق العقاري		250 درهما	مصاريف الإرسال كما هي محددة في
		300 درهما	النظام البريدي الجاري به العمل.
تدرج في هذه النشرة القوانين والنصوص التنظيمية وكذلك المقررات والوثائق التي تفرض القوانين أو النصوص التنظيمية الجاري بها العمل نشرها بالجريدة الرسمية			
فهرست		نصوص خاصة	
نصوص عامة		نصوص خاصة	
مكافحة تعاطي المنشطات في مجال الرياضة.		إقليم بني ملال - منح قطعة أرضية فلاحية أو قابلة للفلاحة من ملك الدولة الخاص لمستفيد جديد.	
ظهير شريف رقم 1.24.01 صادر في 7 رجب 1445 (19 يناير 2024) بتنفيذ القانون رقم 06.23 بتغيير وتنظيم القانون رقم 97.12 المتعلق بمكافحة تعاطي المنشطات في مجال الرياضة		مرسوم رقم 2.23.1018 صادر في 26 من جمادى الآخرة 1445 (9 يناير 2024) يقضي بمنح قطعة أرضية فلاحية أو قابلة للفلاحة من ملك الدولة الخاص لمستفيد جديد على إثر إسقاط حق الممنوحة له سابقا بإقليم بني ملال	
مدونة التأمينات.		إقليم أزيلال - نزاع ملكية قطعة أرضية.	
مرسوم رقم 2.23.746 صادر في 26 من جمادى الآخرة 1445 (9 يناير 2024) بتغيير وتنظيم المرسوم رقم 2.18.1009 الصادر في 23 من شعبان 1440 (29 أبريل 2019) بتطبيق القانون رقم 17.99 المتعلق بمدونة التأمينات.		مرسوم رقم 2.23.1094 صادر في 26 من جمادى الآخرة 1445 (9 يناير 2024) بإعلان أن المنفعة العامة تقضي بإحداث مدرسة تعتيبت 2 بجماعة أيت ماجدن ويترع ملكية القطعة الأرضية اللازمة لهذا الغرض بإقليم أزيلال	

Publication de la Loi 06-23 au bulletin officiel



La Caravane Nationale « Sport sans Dopage »

Une campagne itinérante pour la sensibilisation

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a lancé, le samedi 17 juin 2023, à Laâyoune, la première édition de la caravane nationale «Sport sans dopage», en partenariat avec la Marocaine des Journalistes Sportifs (MJS). Il s'agit d'une initiative inédite, appelée à sillonner l'ensemble du territoire national jusqu'à décembre 2024, avec pour objectif de rapprocher l'action antidopage des citoyens, en particulier des jeunes et des sportifs, à travers une sensibilisation directe, inclusive et adaptée aux réalités locales.

Cette campagne nationale vise à alerter sur les dangers du dopage, tant sur le plan de la santé physique et mentale que sur le plan sportif, éthique et juridique. En allant à la rencontre des citoyens, l'AMAD entend placer la prévention au cœur de sa stratégie, et renforcer une culture du sport propre, fondée sur le mérite, le respect et l'intégrité.

Le choix de Laâyoune comme point de départ n'est pas anodin. La cérémonie de lancement s'est tenue au Palais des Congrès, en présence de personnalités de haut rang, notamment le Wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, M. Abdeslam Bekrat, et la Présidente de l'AMAD, Dr Fatima Abouali. Cette rencontre inaugurale a été marquée par un séminaire scientifique et citoyen, réunissant experts, acteurs du mouvement sportif et représentants des institutions concernées. Pour les cinq étapes de la caravane réalisées en 2023, l'occasion a été donnée de débattre des causes profondes du dopage, des facteurs de vulnérabilité, ainsi que des conséquences graves sur la carrière des athlètes et sur l'image du sport en général.

Soucieuse de toucher un public large et varié, l'AMAD a souhaité que cette caravane ne se limite pas aux sportifs professionnels. Elle s'adresse également aux enfants, adolescents, parents, éducateurs, entraîneurs, et à toute personne impliquée de près ou de loin dans la pratique sportive. Des ateliers pédagogiques, des jeux interactifs, des conférences locales, ainsi que des actions de proximité dans les établissements scolaires et les clubs sont organisés à chaque étape.

Il convient de rappeler qu'au Maroc, la consommation des produits de performance est un phénomène complexe, aux implications multiples. Il s'est développé avec la pratique croissante du sport, les enjeux financiers, et parfois sous l'influence de pressions sociales.

En réponse à ce fléau mondial, la Caravane « Sport sans dopage » ambitionne de porter un message fort, celui d'un sport propre, respectueux de la santé et des règles, et capable d'inspirer les générations futures. Cette campagne se poursuivra tout au long de l'année 2024, en parcourant les différentes régions du Royaume, avec la même volonté de prévention, d'écoute et d'engagement.

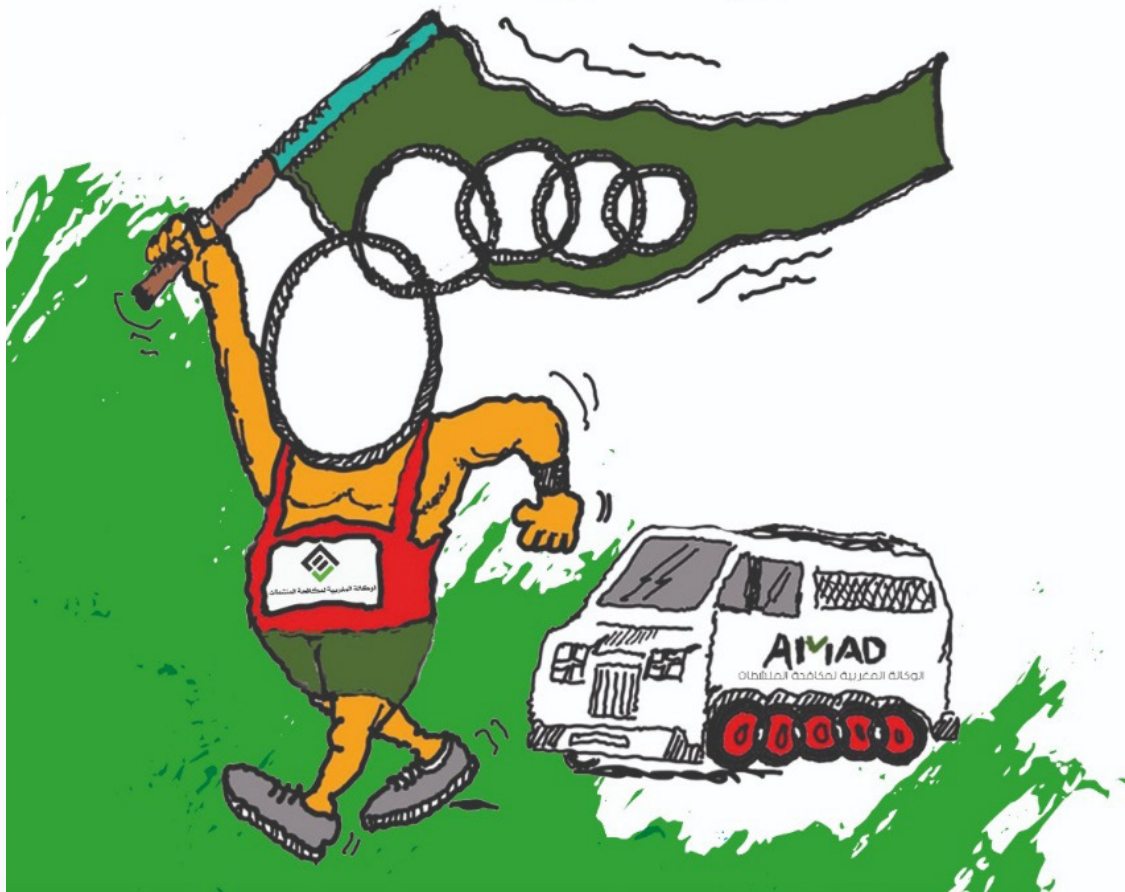


المملكة المغربية



فكت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس

القافلة الوطنية «رياضة بدون منشطات»



لمعلومات إضافية، يرجى التواصل معنا

www.amad.ma

amad_maroc

Agence Marocaine Antidopage

Agence Marocaine Antidopage

amad_maroc

Agence Marocaine Antidopage

+212 537 572 368 / +212 660 669 078

p.education@amad.ma

Affiche officielle de la caravane nationale « sport sans dopage »

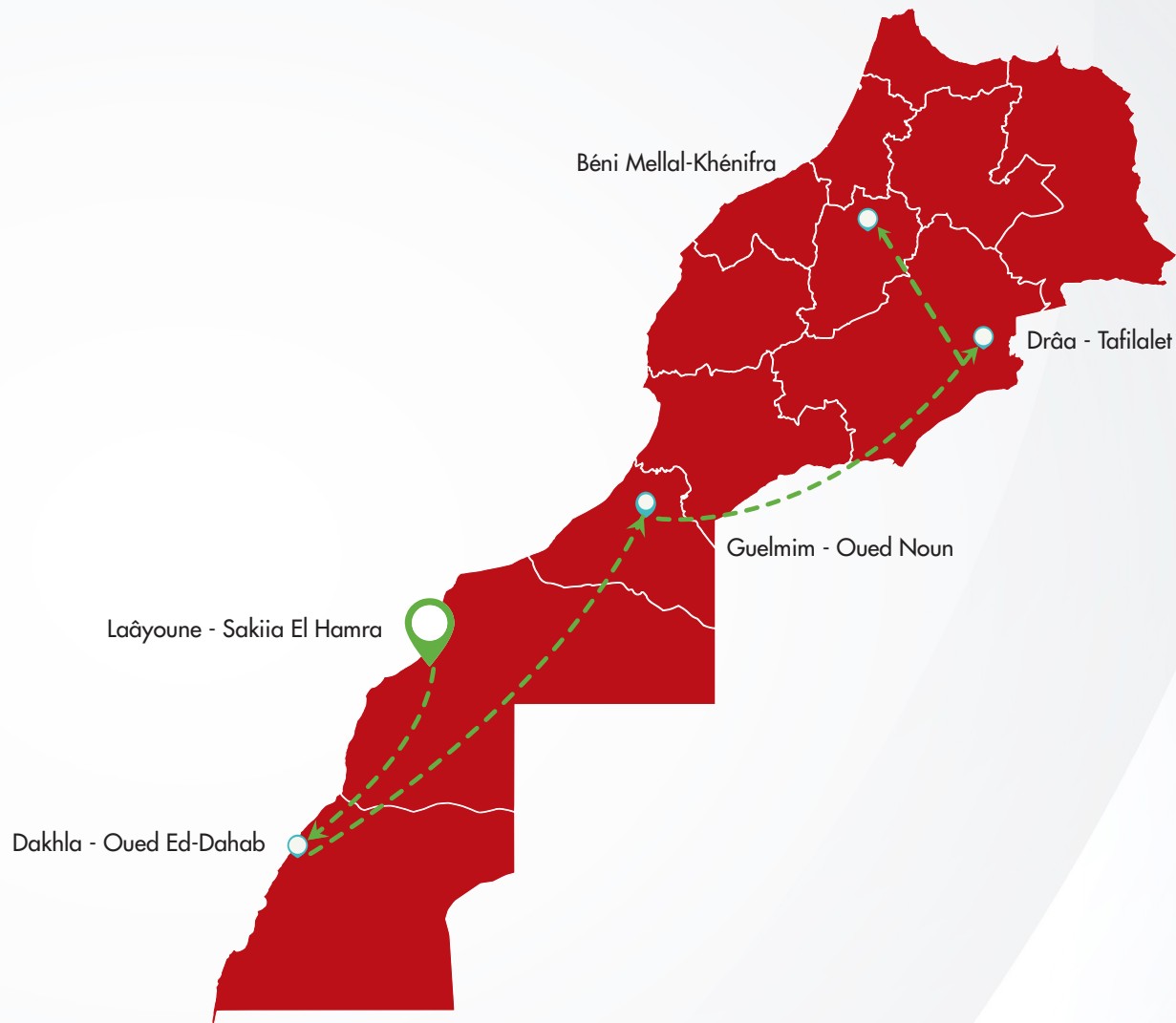


Avec NAZIH, dis NON au dopage

مع نزيه، قل لا للمنشطات

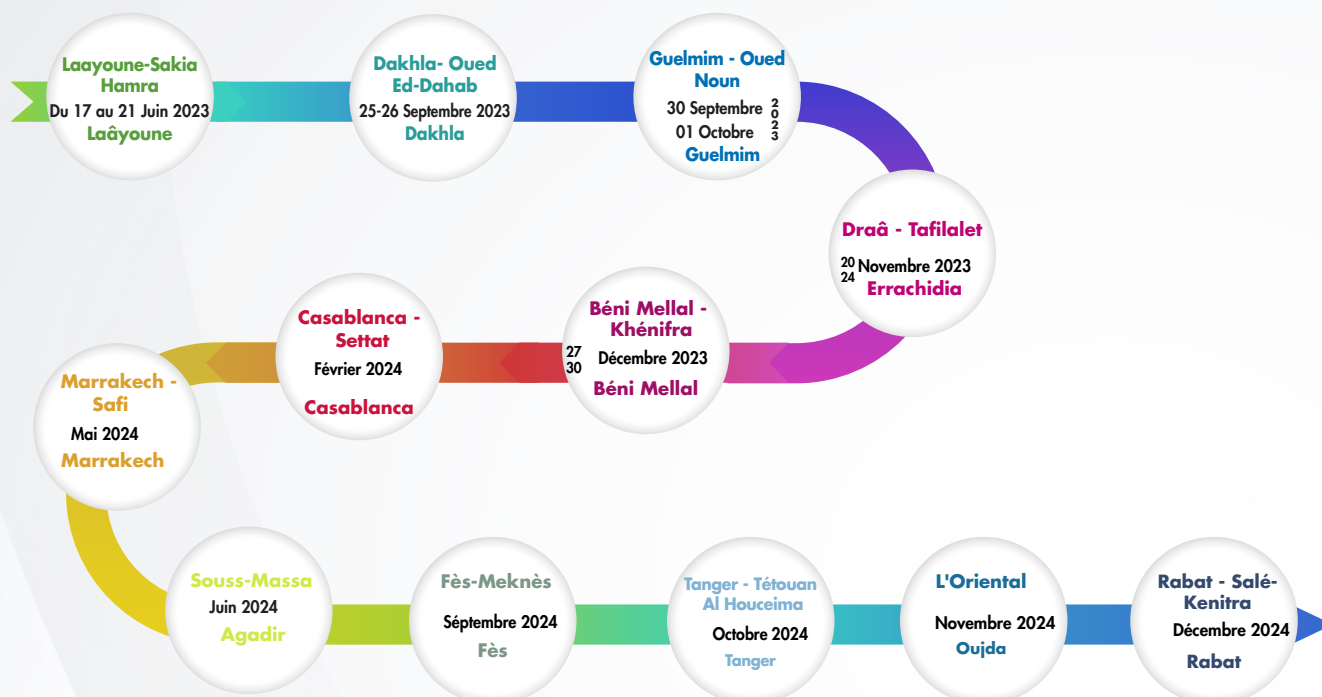


NAZIH

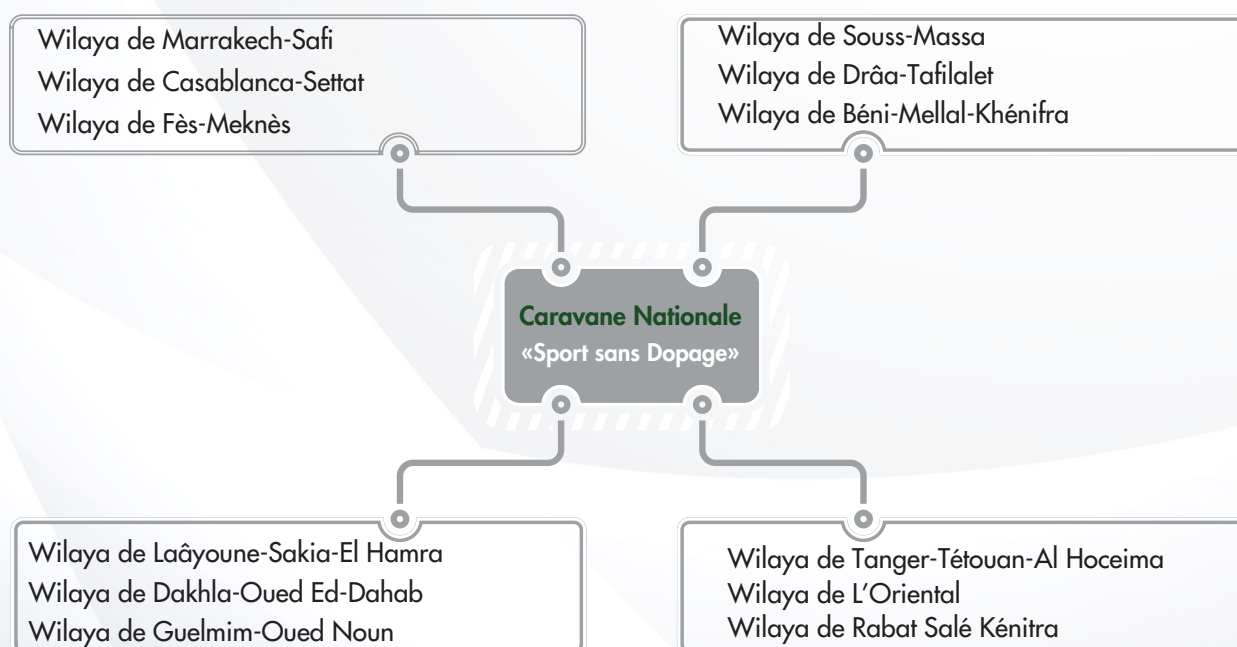


Itinéraire de la caravane nationale « Sport sans dopage » en 2023

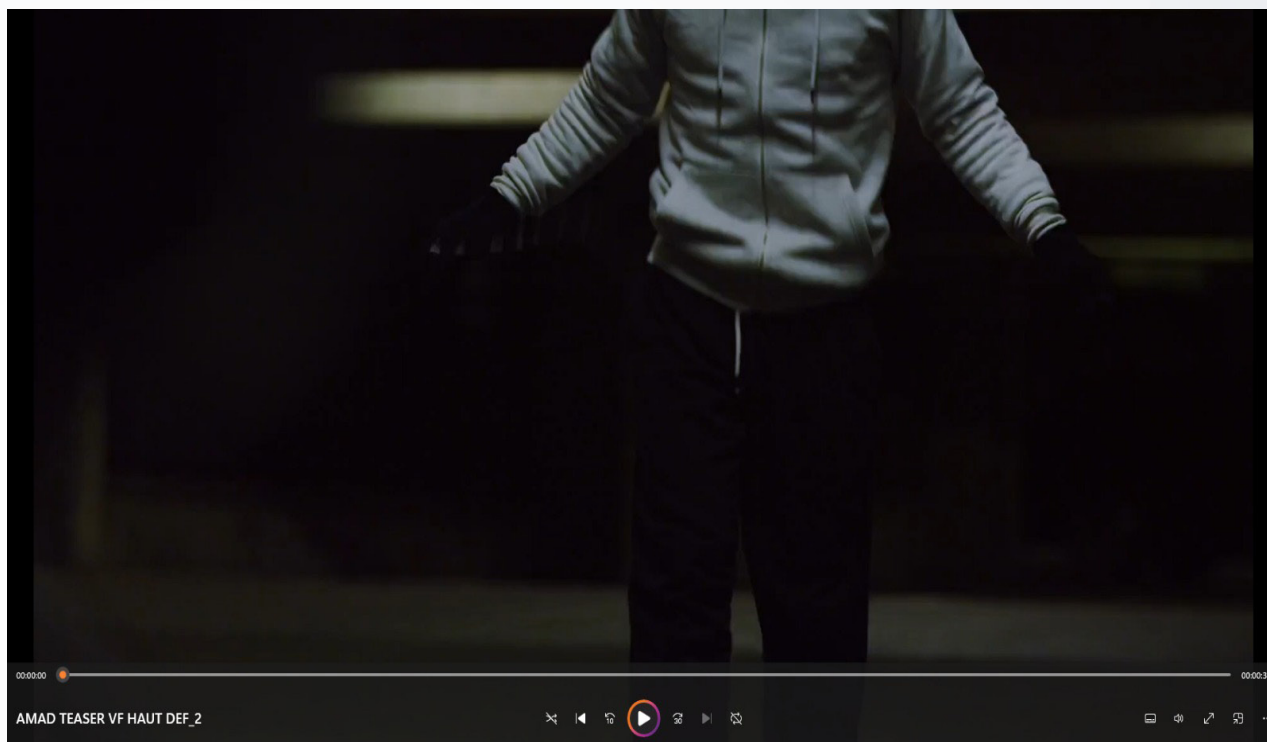
Rétroplanning Caravane



Partenaires de la Caravane



L'Agence Marocaine Antidopage a pu élaborer un spot informatif de la caravane « *Sport sans dopage* » qui appelle avec force et clarté à l'engagement de tous dans la promotion d'un sport sain, intègre et sans tricherie. À travers des images percutantes et un message accessible, il invite l'ensemble des citoyens, en particulier les jeunes à rejoindre les activités de la caravane dans les douze régions du Maroc.



Capsule réalisée et diffusée à travers la chaîne télévisée Arryadia

Les régions visitées au cours l'année 2023 :

Les cinq premières étapes de la caravane nationale « Sport sans dopage » ont été réalisées pendant l'année 2023, à savoir :

- La 1^{ère} étape : la région de Layoune-Sakia El Hamra du 17 au 20 juin 2023 ;
- La 2^{ème} étape : la région de Dakhla-Oued Eddahab du 25 et 26 septembre 2023 ;
- La 3^{ème} étape : la région de Guelmim-Oued Noun du 30 septembre au 1 octobre 2023 ;
- La 4^{ème} étape : la Région Daraa-Tafilalet du 20 au 24 Novembre 2023 ;
- La 5^{ème} étape : la Région Beni Mellal-Khénifra du 27 au 30 décembre 2023.

Engagement et dévouement du personnel de l'AMAD qui a porté le projet de la caravane

Le succès de la **Caravane Nationale « Sport Sans Dopage »** repose en grande partie sur l'engagement sans faille et le dévouement exemplaire du personnel de l'**AMAD**. Dès la phase de conception, l'équipe a fait preuve d'un dynamisme remarquable en mobilisant toutes les ressources nécessaires pour assurer la réussite de cette initiative d'envergure. Leur engagement ne s'est pas limité à l'organisation logistique, mais s'est traduit par une véritable implication dans la sensibilisation des différentes parties prenantes, avec une volonté ferme de promouvoir un sport propre et éthique.



Équipe AMAD

Soutien actif des autorités locales

Le passage au niveau des cinq régions en 2023 a connu la participation de trois walis ce qui a constitué un levier essentiel dans la réussite de ces étapes de la caravane « Sport sans dopage ».



Région Layoune-Sakia El Hamra

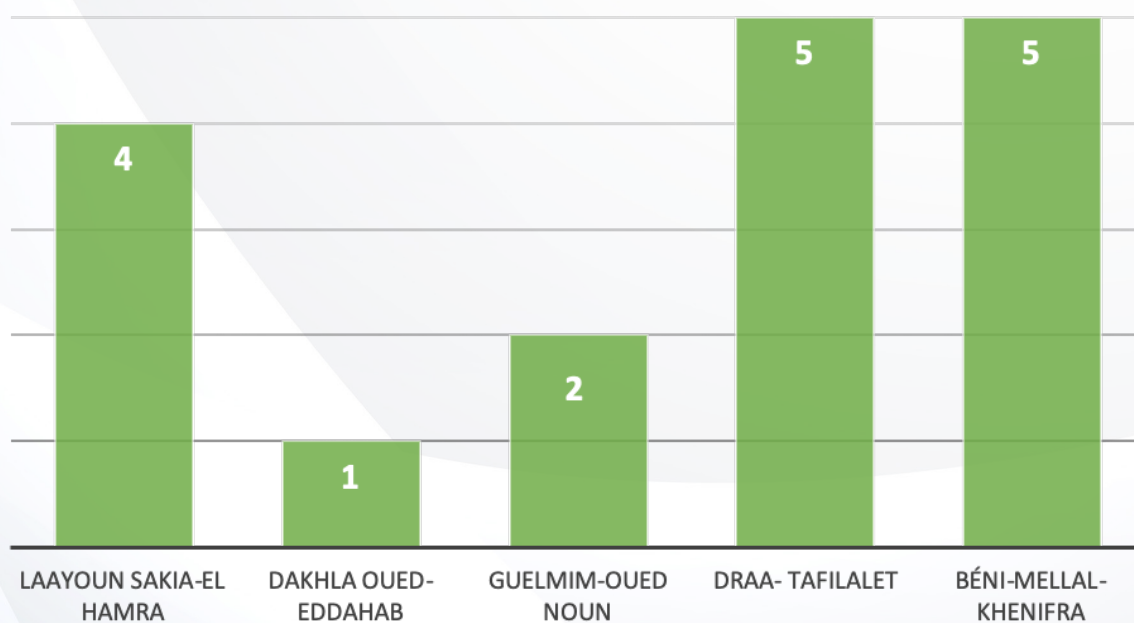


Région Daraa-Tafilalet



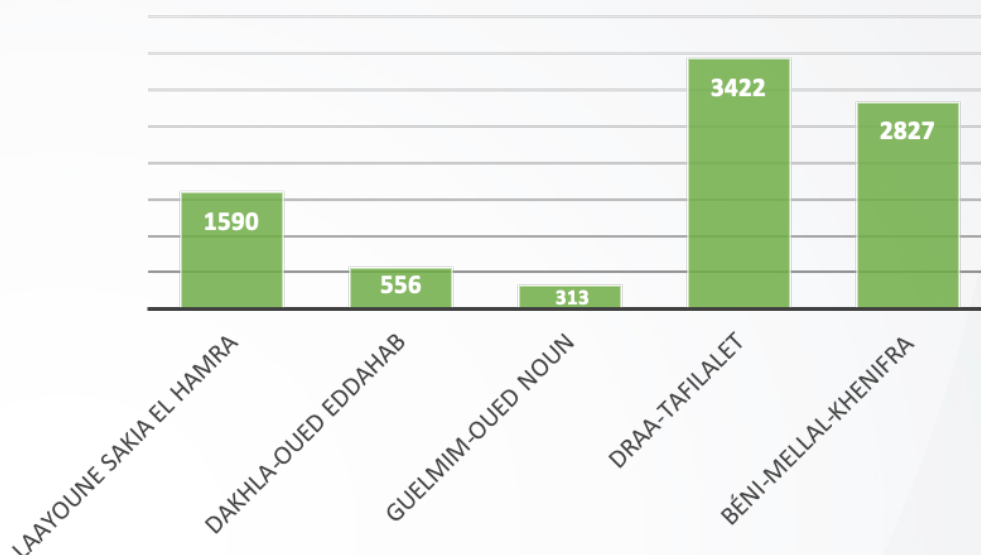
Région Béni Mellal-Khénifra

Programme de sensibilisation, information & d'éducation



Répartition des provinces /villes par région

Pour les cinq premières étapes de la caravane « sport sans dopage » au niveau des cinq régions visitées, l'AMAD a pu réaliser des programmes de sensibilisation, d'information et d'éducation adaptés au public cible, interactifs et inclusifs au niveau de 17 provinces ou villes de ces régions avec une moyenne de 3,4 provinces ou villes par région



Bénéficiaires par région (Moyenne : 1 741)

Au cours du passage de la caravane « Sport sans dopage » au niveau des cinq régions visitées en 2023 pendant les cinq premières étapes, un total de 8708 bénéficiaires directs a été atteints avec une moyenne de 1741 par région.



Laayoune



Tarfaya



Boujdour



Dakhla - Oued Eddahab



Errachidia



Zagora



Azilal



Fekih Ben Saleh



Khouribga

Forte implication des médias, en particulier les médias locaux

Cette implication a joué un rôle clé dans la réussite de la caravane « **Sport sans dopage** ». Grâce à leur proximité avec les communautés, ces médias ont assuré une couverture étendue et adaptée aux réalités locales, permettant ainsi de toucher un public plus large et plus diversifié. Radios régionales, journaux de proximité, télévisions locales et plateformes numériques ont contribué à diffuser le message de sensibilisation, tout en relayant les différentes étapes de la caravane. Leur engagement a permis non seulement d'informer, mais aussi de créer un véritable dialogue entre les acteurs du sport et la population, renforçant ainsi l'impact des actions menées.



Implication de sportifs et dirigeants sportifs

La caravane « **Sport sans dopage** » a pu compter sur la participation engagée de plusieurs sportifs et dirigeants sportifs de renom, véritables modèles pour la jeunesse marocaine. Leur présence tout au long des étapes de la caravane a renforcé la portée des messages de sensibilisation, en illustrant concrètement que la réussite dans le sport peut et doit se faire dans le respect des règles et sans recours au dopage.



Le marathonien Lahcen Ahansal

Par leurs témoignages inspirants, ces champions ont partagé les étapes marquantes de leurs parcours, les défis qu'ils ont relevés sans jamais céder à la tentation du dopage, ainsi que les valeurs qui guident leur engagement sportif au quotidien. Leur sincérité et leur proximité ont permis d'illustrer concrètement que l'excellence est possible dans le respect des règles, de soi-même et des autres.

En valorisant le mérite, la persévérance et le jeu propre, ils ont su toucher le cœur des jeunes sportifs, suscitant à la fois admiration, respect et une véritable adhésion aux principes d'un sport éthique et propre. Leur implication active dans les rencontres, les ateliers éducatifs et les échanges directs avec les jeunes a permis d'établir un dialogue authentique et impactant.

Rencontres inattendues

La caravane « **Sport sans dopage** » a su surprendre et dépasser toutes les attentes initiales en facilitant des rencontres inattendues qui ont véritablement élargi l'impact de sa mission, ainsi cette initiative a transformé une opération de sensibilisation en un véritable mouvement sociétal.



Les parlementaires et représentants locaux ont rejoint l'initiative, contribuant à donner une légitimité institutionnelle à la campagne ; leurs participations ont apporté une perspective législative et politique à prendre en compte dans la stratégie de l'Agence.





la participation des membres des conseils des Oulémas a permis de faire entendre le point de vue des autorités religieuses, soulignant l'importance des valeurs humaines et éthiques dans la pratique sportive et renforçant la dimension universelle des valeurs promues.



Ces rencontres ont de plus permis de détecter des jeunes talents, porteurs de grandes promesses pour l'avenir du sport qui ont également pris part à la caravane, créant ainsi un pont entre les générations.



Jeune sportive (Karaté) /Boujdour - Région Laâyoune-Sakia El Hamra



Partenariat avec l'université Moulay Ismail

Le partenariat avec l'université offre un socle de compétences académiques et de recherches de pointe. Cette collaboration permet de bénéficier de l'expertise de chercheurs et d'enseignants qui contribuent à une meilleure compréhension des enjeux du dopage. Elle favorise également l'intégration de modules pédagogiques innovants au sein des cursus de formation sportive et médicale, tout en stimulant des projets de recherche collaboratifs.



Signature d'une convention entre l'AMAD et l'Université Moulay Ismail
Région Drâa-Tafilalet



Faculté des sciences - Errachidia



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +052030303+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

ACQUISITION DE DEUX UNITÉS MOBILES



En 2023 l'AMAD a pu acquérir deux unités mobiles aménagées en stations de contrôles de dopage et qui sont utilisées pendant les compétitions où des locaux pour le contrôle sont indisponibles

Ces nouveaux dispositifs viennent renforcer l'AMAD dans le processus de contrôle antidopage en vue d'augmenter le nombre et atteindre les régions ne disposant pas de structures adéquates pour la réalisation des missions



Entièrement équipées et fonctionnelles, ces unités permettent de déployer, dans des lieux parfois éloignés ou peu desservis, des opérations de contrôles aussi bien urinaires que sanguins. Elles offrent un cadre professionnel et confidentiel, respectant l'intimité des sportifs.



Ces unités mobiles ont été mobilisées au cours de la caravane « *Sport sans dopage* » ce qui a permis à l'AMAD de gagner en visibilité et a représenté un atout majeur pour rapprocher la prévention antidopage des citoyens, partout sur le territoire national. Elles offrent un espace d'échange avec les sportifs, les encadrants et le grand public, tout en garantissant la visibilité des messages de la campagne. Grâce à cette mobilité, la caravane renforce son impact en touchant un public plus large et en assurant une présence directe et proactive sur le terrain.





AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +052050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

RECRUTEMENT DU PERSONNEL





Recrutement du personnel

Dans le cadre du renforcement de ses capacités institutionnelles et opérationnelles, l'Agence Marocaine Antidopage a procédé en 2023 au recrutement d'une dizaine de collaborateurs. Cette initiative stratégique répond à la volonté de doter l'AMAD des ressources humaines nécessaires pour mener à bien ses missions croissantes en matière de lutte contre le dopage, de sensibilisation ; de contrôle et de coopération nationale et internationale.

Les profils recrutés couvrent des domaines variés, notamment l'administration, la logistique, la communication ainsi que le domaine scientifique et médical. Une attention particulière a été portée à la compétence, à l'intégrité et à l'engagement des candidats vis-à-vis des valeurs de l'éthique sportive. Ce renforcement a permis d'optimiser les performances de l'Agence, de mieux structurer les services internes et d'améliorer la coordination avec les différents partenaires.

Ce processus marque une étape importante dans la consolidation institutionnelle de l'AMAD, en mettant en place une équipe pluridisciplinaire capable de répondre aux exigences nationales et internationales en matière de la lutte antidopage. Il s'inscrit dans une vision à long terme de professionnalisation de la lutte antidopage au Maroc.

Tableau récapitulatif des différents profils recrutés

Fonction	Grade	Nombre
Chef de Pôle Affaires Administratives et Générales	Agent Contractuel	1
Médecin au Pôle Contrôle et investigation	Médecin 1 ^{er} Grade	1
Responsable Informatique	Administrateur 3 ^{ème} Grade	1
Chargé de la communication	Administrateur 3 ^{ème} Grade	1
Assistante de direction	Administrateur 3 ^{ème} Grade	1
Assistante Administrative	Technicien 3 ^{ème} Grade	2
Assistant Financier	Technicien 3 ^{ème} Grade	1
Operatrice de Saisie	Technicien 4 ^{ème} Grade	1
Chargé du bureau d'ordre	Technicien 4 ^{ème} Grade	1
Chauffeur	Adjoint technique 3 ^{ème} Grade	1
Total		11





Activités d'éducation et de sensibilisation

Rappelons ce qu'est l'éducation selon l'Agence Mondiale Antidopage qui émet le Standard International pour l'Education (SIE) que nous suivons et auquel nous devons être conformes pour l'élaboration de notre programme annuel d'éducation et de sensibilisation.

Le SIE du Code mondial antidopage est un standard international obligatoire élaboré dans le cadre du Programme mondial antidopage. Il a été mis au point en consultation avec les signataires, les autorités publiques et d'autres parties prenantes concernées.

La mise en place d'un programme national d'éducation et de sensibilisation en matière de lutte antidopage vise à sensibiliser, informer, communiquer, inculquer des valeurs et développer des compétences essentielles et des capacités décisionnelles afin de prévenir les violations intentionnelles ou non intentionnelles des règles antidopage.

L'Agence Marocaine Antidopage a pu établir une réelle stratégie de prévention et un programme d'éducation efficace promouvant les comportements conformes aux valeurs du sport propre et prévenant le dopage des sportifs afin que la première expérience antidopage du sportif passe par l'éducation et non par le contrôle du dopage.

Nous offrons à l'écosystème sportif du Royaume une batterie d'initiatives et activités d'éducation et de sensibilisation nous permettant de positionner réellement l'éducation comme composante essentielle de notre stratégie globale. Pour mener à bien cette activité, nous collaborons avec plusieurs parties prenantes et divers partenaires et à leur tête les Fédérations Royales Marocaines Sportives.

En 2023, via le programme d'éducation qui n'est autre qu'un ensemble d'activités éducatives entreprises pour atteindre des objectifs d'apprentissage, l'AMAD a visé les activités suivantes :

- Former et sensibiliser les sportifs et le Personnel d'Encadrement Sportif (PES) d'une majorité de disciplines sportives, et en considérant encore plus certains groupes cibles comme les enfants, les jeunes sportifs et les étudiants universitaires.
- Développer des valeurs positives, de l'esprit sportif et renforcer leur capacité à prendre des décisions éthiques

- Maximiser les partenariats avec différentes typologies d'acteurs telles que : les Fédérations sportives, les universités, les médias, associations et académies sportives pouvant être de véritables opportunités pour le développement de nos activités d'éducation et sensibilisation, sans oublier d'activer opérationnellement ceux signés en 2022 à travers des actions communes.
- Les groupes cibles, bénéficiaires des activités d'éducation en 2023 sont constitués d'athlètes talentueux, nationaux, internationaux, de jeunes faisant partie de ligues sportives régionales, associations sportives ..., de personnel d'université, d'étudiants, de journalistes, des enfants scolarisés, des parents et de la population générale via les programmes de la caravane nationale « Sport sans dopage ».

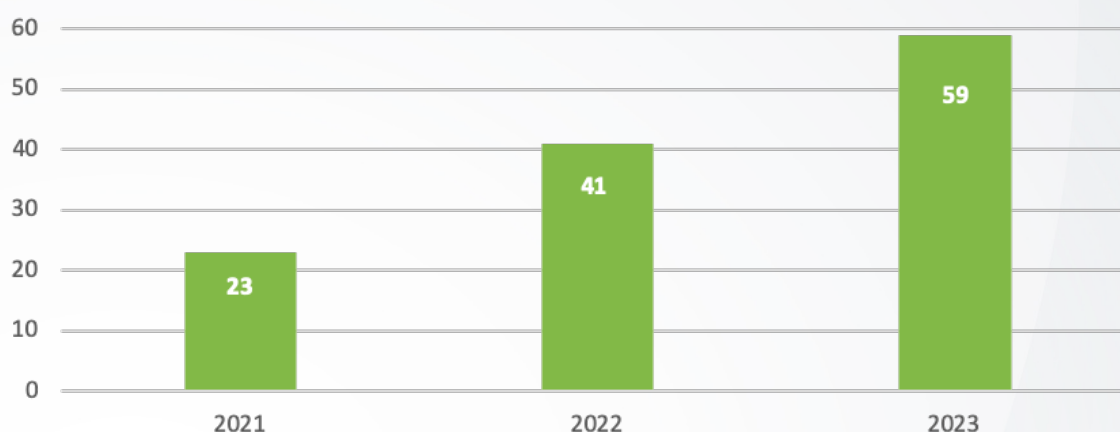
Les activités d'éducation et de sensibilisation ont été diversifiées et adaptées selon le groupe cible concerné :

- Campagnes de média-sociaux : toutes les activités de l'AMAD font objet de postes sur les différents réseaux sociaux de l'Agence.
- Apprentissage électronique : plateforme ADEL
- Education en face à face : séminaires, tables rondes, rencontres ...
- Éducation et promotion basée sur des événements sportifs ou scientifiques
- Ateliers personnalisés

Les séances éducatives ont été menées à bien avec la contribution, en termes de planification et coordination, de nos différents partenaires : 22 Fédérations Royales Marocaines Sportives, universités et l'Institut des Sciences du Sport de Settat.

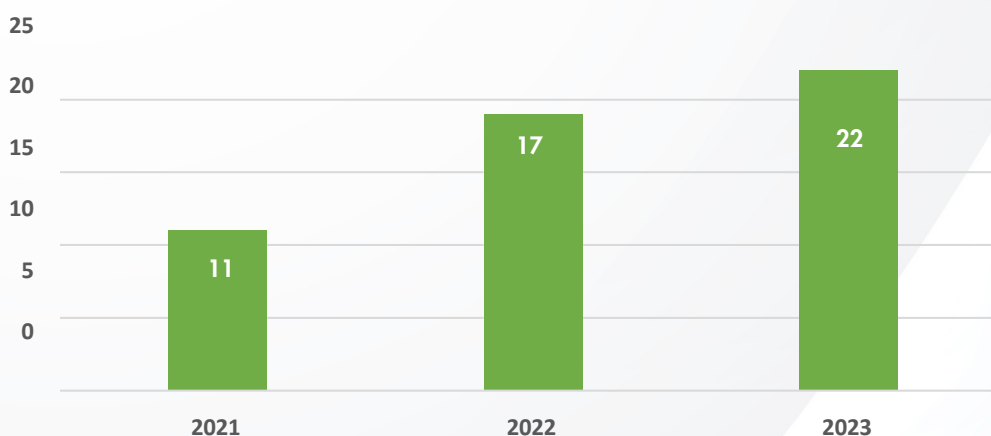


L'AMAD a mené un nombre satisfaisant d'activités d'éducation et de sensibilisation en 2023. Notons qu'il s'agit de 59 activités comparées à 41 en 2022. Nous pouvons noter une tendance positive de 43,90% par rapport à 2022.



Evolution des activités d'éducation par année

La même tendance a été enregistrée pour le nombre de disciplines sportives ayant bénéficié d'activités d'éducation et de sensibilisation



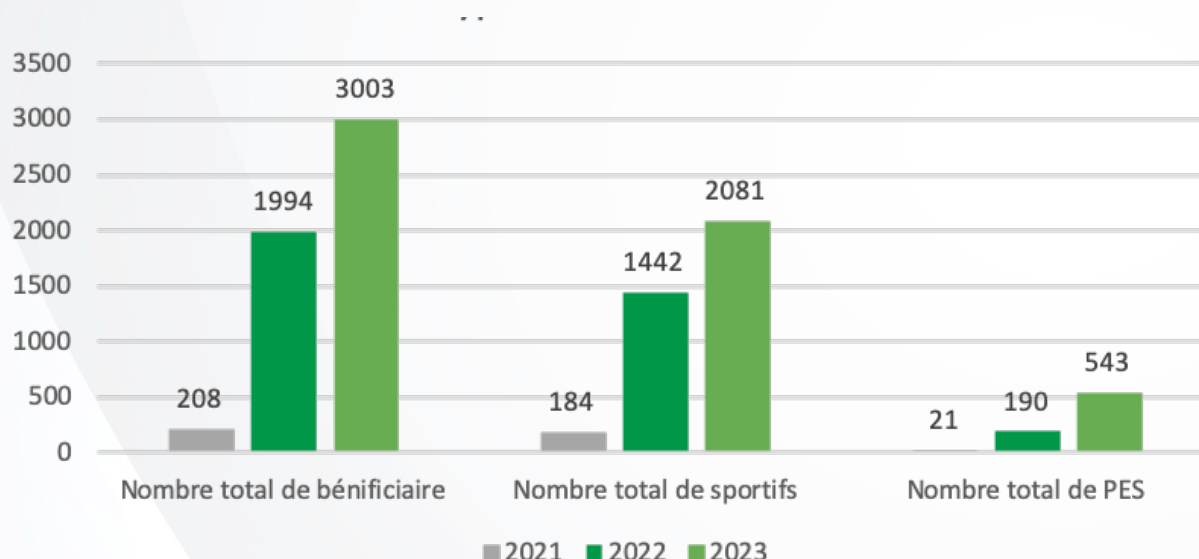
Nombre de disciplines sportives bénéficiaires

Le nombre total des bénéficiaires (sportifs et PES) des séances a aussi évolué passant de 1994 en 2022, à 3003 en 2023 soit 50,6% d'évolution entre les deux dernières années.

Le nombre de sportifs sensibilisés qui est passé de 1442 en 2022 à 2081 en 2023 soit une augmentation de 44,31%.

En ce qui concerne le nombre de PES sensibilisés, leur nombre a aussi évolué en passant de 190 en 2022 à 543 en 2023, soit une évolution de 185,79 % pour les deux dernières années.

Notons que le ratio : PES sensibilisé sur le nombre total de personnes sensibilisées est passé de 10% en 2022 à 18% en 2023 ce qui montre que nous avons commencé à concrétiser notre appétence pour sensibiliser plus de PES en 2023.



Évolution du nombre de bénéficiaires par année et par type de bénéficiaires



Nombre d'activités par discipline sportive

Discipline sportive	Nombre d'activités
Athlétisme	18
Aviron	2
Handisport (power lifting, basketball, athlétisme, volleyball...)	6
Beach rowing	1
Boxe	2
Break Dance	2
Cross-Country	1
Football	4
Haltérophilie	2
Judo	3
Ju Jitsu	2
Karaté	1
Kick boxing et full contact	1
Natation	1
Plongée	2
Rugby	1
Sambo	1
Wushu, Kung Fu, Sanda	3
Skate	1
Taekwondo	3
Tir sportif	1
Voile	1

Les activités d'éducation en images

Le 13/01/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation, accompagnement pour obtention du certificat Adel pour les sportifs de niveau international, avant World Skate Game - Championnats du monde street, à l'AMAD Rabat



Le 18/01/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation à l'Académie Mohamed VI à Ifrane au profit de sportifs de la discipline athlétisme.



Le 19/01/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation antidopage Centre Régional de formation d'athlétisme au profit de sportifs et leur PES, à Benslimane



Le 20/01/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit de sportifs de l'équipe Nationale de Rugby ainsi que leur PES, à Mehdià



Le 22/01/2023

Stand de sensibilisation dans le cadre du Championnat du monde de tir sportif - Club des chênes de tir - Al Arjate. Arbitres, sportifs et PES ont pu participer en jouant au quizz de l'AMA.



Le 24/01/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit de l'équipe nationale de Karaté ainsi que leur PES, au Siège de la Fédération Royale Marocaine de Karaté, Rabat



Le 24/01/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit de sportifs du Taekwondo, au centre sportif Moulay Rachid, Salé



Le 26/01/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit d'athlètes et leur PES, du centre régional de formation d'athlétisme de Benguerir.



Le 26/01/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit d'athlètes et leur entraîneur du centre régional de formation d'athlétisme de Tahannaoute.

**Le 29/01/2023**

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit de sportifs d'Aviron ainsi que leur PES, à la Marina du Bouregreg, Salé.



Le 30/01/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit d'athlètes du centre régional de formation d'athlétisme de Khémisset ainsi que leur PES.



Le 01/02/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit d'athlètes du centre régional de formation d'athlétisme de Khénifra ainsi que leur PES.



Le 01/02/2023

Séance de formation et d'accompagnement pour l'obtention du certificat adel pour Sportifs talentueux au profit d'athlètes de crosscountry et leur coach, au siège de l'AMAD à Rabat.



Le 05/02/2023

Stand de sensibilisation au 1er meeting fédéral d'athlétisme, minimes cadets, Sidi Kacem.



Le 08/02/2023

Stand d'éducation et de sensibilisation antidopage à l'Institut des Sciences du Sport, Settat.



Le 10/02/2023

Stand de sensibilisation : trophée International Mohammed VI de boxe, Marrakech. Athlètes, PES et autres de diverses nationalités ont pu participer et jouer au Quizz de l'AMA.



Le 10/02/2023

Stand de sensibilisation au 1er Meeting Fédéral d'athlétisme pour juniors-seniors , Fès.



Le 16/02/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit de sportifs de Para Power lifting et leur entraîneur au Centre National Des Sports Moulay Rachid, Salé.



Le 19/02/2023

Stand de sensibilisation au 3ème meeting fédéral minimes cadets Bejaad.



Le 26/02/2023

Stand de sensibilisation au 2ème meeting fédéral juniors-seniors, Benguerir.



Le 02/03/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit de l'équipe nationale de Basketball sur fauteuil, au Centre National Mohamed VI des Handicapés, Salé.



Le 02/03/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation dédiée à l'équipe nationale de para-athlétisme au centre national des sports Moulay Rachid, Salé.



Le 03/03/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au centre sportif Idéal de Bourgogne, Casablanca; au profit de 23 membres de l'équipe nationale de para-athlétisme.



Les 10 et 11/03/2023

Stand de sensibilisation au World Para Athletics Grand prix Marrakech 2023 au grand stade de Marrakech. Se sont rendus sur le stand, des athlètes de différentes nationalités, des PES, des arbitres, des lycéens volontaires.



Le 17/03/2023

Stand de sensibilisation à l'occasion du Championnat National de Taekwondo individuel pour Seniors.



Le 04/05/2023

Stand de sensibilisation à l'occasion du championnat d'Afrique de voile en classe «Optimist», à M'diq.



Le 05/05/2023

Séance de sensibilisation et d'éducation et accompagnement pour obtention d'une certification ADEL au profit de sportifs d'haltérophilie et leur entraîneur au centre sportif de Bourgogne, Casablanca



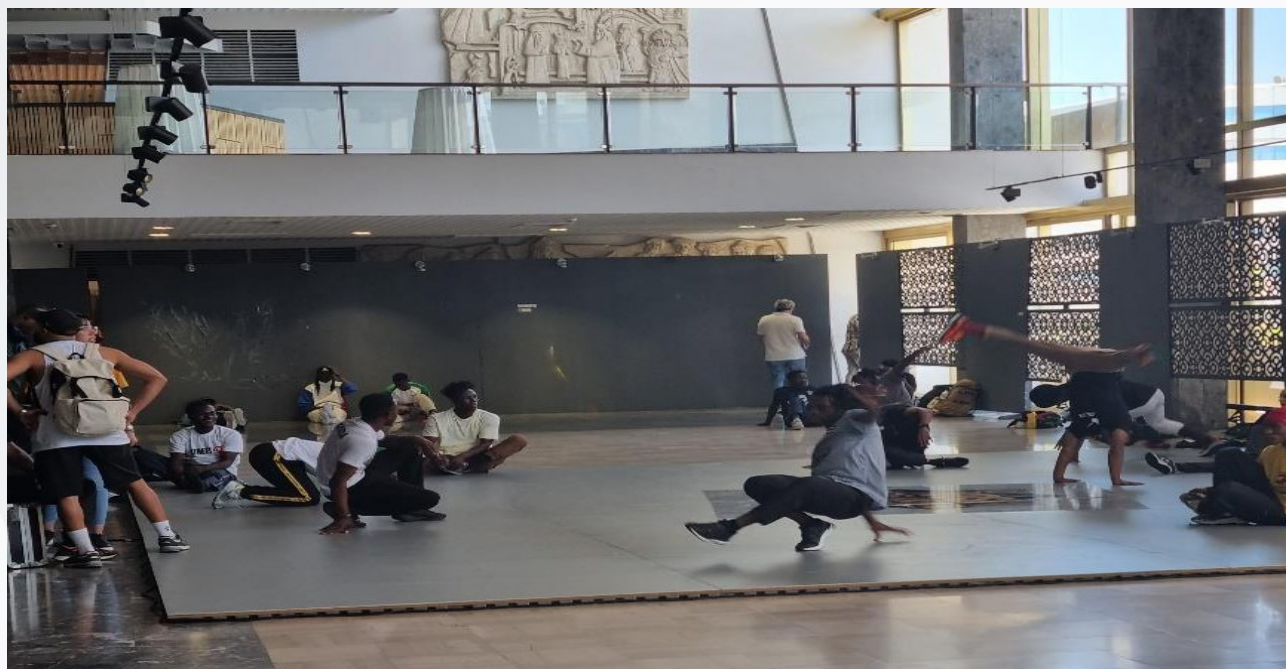
Le 09/05 /2023

Séance d'éducation et de sensibilisation et accompagnement pour l'obtention d'une certification ADEL au profit de sportifs de niveau international, en préparation du championnat du monde d'Athlétisme ,Rabat.



Le 12/05/2023

Stand de sensibilisation à l'occasion du WDSF Breaking Continental Championship Africa, qualifiant aux Jeux Olympiques 2024, au théâtre Mohamed V, Rabat.



Le 14/05/2023

Stand de sensibilisation mis en place dans le cadre du Championnat du Maroc de Judo, Rabat. Plusieurs sportifs, arbitres et PES ont visité le stand et participé au quizz de l'AMAD.



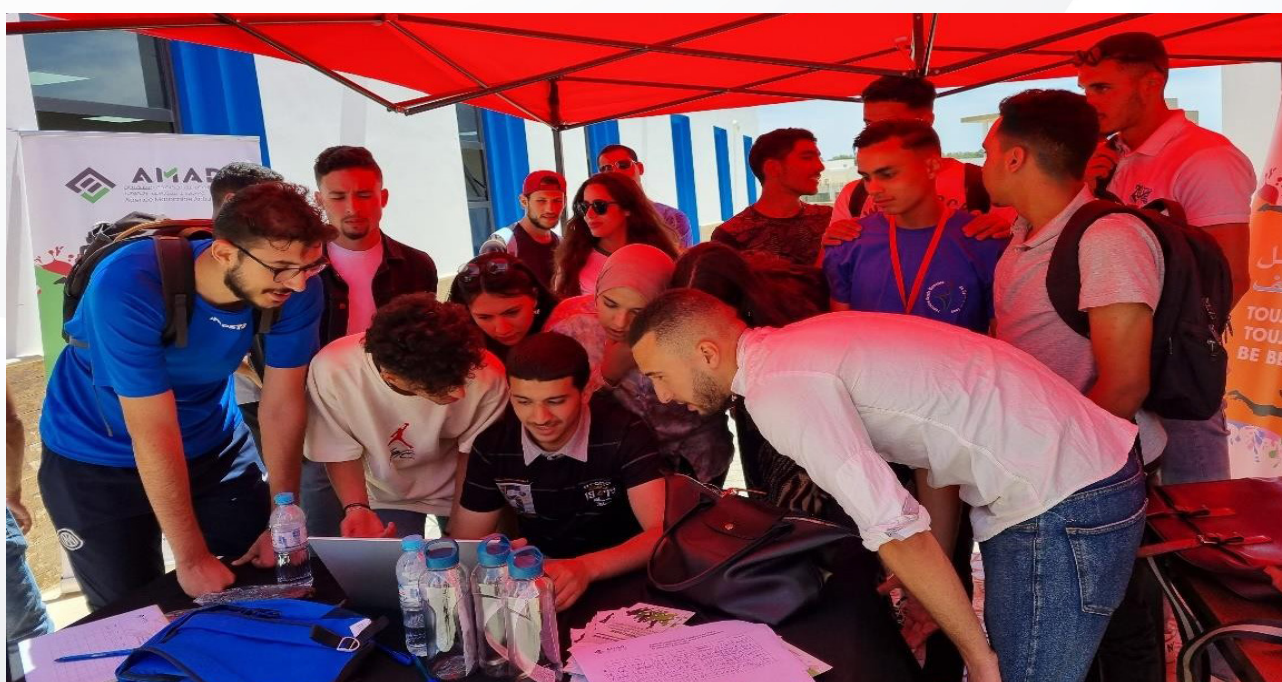
Le 15/05/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation et accompagnement pour la certification Adel au profit de sportifs de niveau international et leur PES, en préparation du championnat du monde d'athlétisme ; au siège de l'AMAD à Rabat.



Le 16/05/2023

Stand de sensibilisation en marge du Séminaire : sport pour tous, levier de développement et croissance économique, tenu à l'Université Ibn Tofaïl ; Kénitra



Le 20 et 21 mai 2023

Stand de sensibilisation à l'occasion du Championnat d'Afrique de Sambo. Sportifs et PES ont participé au quizz de l'AMA au Stade Mohamed V, Casablanca.



Le 28/05/2023

Participation de l'AMAD à la Journée nationale de l'enfant organisée par son partenaire l'Association Nationale Femme Activité Physique et Sport, Salé.



Le 04/06 /2023

Stand de sensibilisation à l'occasion du 4ème meeting fédéral Minimes – Cadets, au profit de sportifs d'athlétisme ainsi que des PES, Martil.



Le 05/06/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation et accompagnement pour certification « sportifs de niveau international » en préparation de championnats de plongée à Charm E cheikh Sportifs, PES et membres de leur fédération ont participé à cette formation.



12/06/2023

Stand de sensibilisation au siège du CNOM, Rabat en marge de la réunion d'information organisée par le CNOM regroupant les sportifs, leur encadrant et les fédérations royales marocaines concernées par les jeux Africains de la plage qui auront lieu du 23 au 30 juin à Hammamet..



Le 17/06/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit des lionnes de l'Atlas/Équipe nationale senior de football en vue de la préparation de la coupe du monde féminine 2023.



Le 17/06/2023

Stand de sensibilisation à l'occasion du Championnat National de Natation, Piscine du Stade Mohamed V, Casablanca.



Le 05/07/2023

Stand d'éducation et de sensibilisation à l'occasion du Championnat des Minimes et Cadets en athlétisme, Institut National d'Athlétisme, Rabat.



Les 15 & 16/07/2023

Stand de sensibilisation dans le cadre des Championnats nationaux Juniors - Seniors, piste d'athlétisme de Salé.

Les sportifs et PES ont participé au quizz de l'AMA ainsi que plusieurs jeux éducatifs créés par l'AMAD.



Le 17/07/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation et accompagnement pour obtention du certificat ADEL dédiés aux sportifs de niveau international, dans le cadre des préparatifs du Championnat du Monde d'Athlétisme (Budapest), au siège de l'AMAD, Rabat.



Le 22/07/2023

Stand de sensibilisation dans le cadre de la Coupe du Trône d'athlétisme des Juniors/Seniors, à l'Institut National d'Athlétisme, Rabat.



Le 25/07/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit d'athlètes participant au championnat du monde d'athlétisme (Budapest) et leur entraîneur. Par la même occasion ils ont passé ADEL pour les sportifs de niveau international.



Le 26/07/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation ayant eu lieu au centre Moulay Rachid, au profit d'EPS, organisée en marge de la coupe du monde de football scolaire.



Du 24 au 28 Juillet 2023

Stand de sensibilisation à l'occasion de la coupe du monde de football scolaire, à l'université internationale de Rabat.



Le 31/08/2023

Stand de sensibilisation mis en place dans le cadre de la coupe du trône de plongée, à Fnideq. Sportifs et coachs ont participé au quizz de l'AMA et pu bénéficier d'informations concernant l'antidopage.



Le 08/09/2023

Stand de sensibilisation à l'occasion du 44th Senior African Judo Championship, au Stade Mohammed 5, Casablanca



Le 23/10/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation de l'équipe nationale de football U17 et leur PES, au centre sportif Maâmora, dans le cadre de la préparation de la coupe du Monde U17 de la FIFA, Indonésie.



Le 25/10/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit d'une partie de l'équipe nationale de Taekwondo et leur entraîneur, au centre national des sports Moulay Rachid, Salé.



Le 27/10/2023

Séance de sensibilisation et d'éducation au profit de l'équipe nationale de volleyball, dans le cadre des jeux paralympiques 2024 ; Centre National Mohamed VI des handicapés, Salé.



Le 31/10/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit de l'équipe nationale de boxe, au centre national des sports Moulay Rachid, Salé.



Le 04/11/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit des PES de Judo, qui s'est déroulée à la salle couverte Essoukhour Essawda-Casablanca.

**Le 17/11/2023**

Séance de sensibilisation et d'éducation au profit de sportifs et PES africains participant au Championnat d'Afrique de Ju - Jitsu, au Club de la Justice Marrakech.



Le 18 et 19 / 11/2023

Stand de sensibilisation dans le cadre du Championnat d'Afrique de Ju – Jitsu, Marrakech.



Le 07/12/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation avec des sportifs de l'équipe nationale de Breakdance et leur PES, El Jadida.



Le 22/12/2023

Séance d'éducation et de sensibilisation au profit de PES de wushu Kung fu de plusieurs régions du Maroc, centre national des sports Moulay Rachid.





AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +053050505+ Σ 800888 | Σ0010000000
Agence Marocaine Antidopage

JOURNÉE MONDIALE « FRANC JEU »



Journée franc jeu : 14 Avril 2023

Comme chaque année, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a célébré la Journée mondiale Franc Jeu par une série d'initiatives et d'actions de terrain en vue de promouvoir les valeurs d'intégrité, de respect et d'équité dans le sport auprès des sportifs, du grand public et des parties prenantes du mouvement sportif national.

À cette occasion, des rencontres ont été organisées avec des sportifs issus de différentes disciplines, tant amateurs que professionnels, dans un esprit d'échange et de sensibilisation autour des principes du sport propre. Ces échanges ont permis de recueillir des témoignages forts et sincères, illustrant l'engagement individuel de nombreux athlètes contre le dopage.

Par ailleurs, des séances photo ont été réalisées afin de capter ces moments de partage et de valoriser les visages du sport éthique. Les contenus les plus pertinents et qualitatifs ont été diffusés dans le cadre d'une campagne numérique coordonnée sur les différentes plateformes de l'AMAD, touchant un large public. Cette mobilisation autour de la Journée Franc Jeu a permis de renforcer la visibilité du message antidopage, d'impliquer activement les acteurs du sport national et de rappeler, à travers des visages familiers et des paroles authentiques, que le respect des règles est le fondement même de la performance durable et méritée.

Par cette célébration, l'AMAD réaffirme chaque année son rôle moteur dans la sensibilisation à l'esprit du Franc Jeu et dans la construction d'une culture sportive saine et équitable. Ainsi la campagne a débuté avec un teasing à J-8 de la journée Franc Jeu, ce qui nous a permis de dévoiler progressivement d'infimes parties afin de créer l'intrigue et l'attente auprès de nos cibles. Nous avons posté des teasers à J-8 ; J-7 ; J-6 ; J-5 ; J-4 ; J-3 ; J-2 ; J-1.

L'hashtag suivant a été utilisé.

[#JournéeFrancJeu](#) [#OnePlayTrueTeam](#) [#PlayTrueDay](#)





L'équipe de l'AMAD, célébrant la journée Franc Jeu



Sawsan Benchbab, championne du monde et d'Afrique de Karaté



Tarek Benhachem, champion d'Afrique en Lutte Libre



Lahcen Ouassou, entraîneur de l'équipe nationale de Taekwondo



Ahmed Samoura, champion d'Afrique, champion du Maroc de lutte



Houda Benjelloun, médaillée de bronze lors du championnat du monde de Ju-Jitsu, 2022



Abderrahmane Rhaloui, membre de l'équipe nationale d'haltérophilie



Sanae Taftafi, championne d'Afrique en haltérophilie



Hibat Allah Alaoui et Gamal Mohamed Farouk
Jeunes champions nationaux en skateboarding



Zainab Jabbour, membre de l'équipe nationale d'Aviron



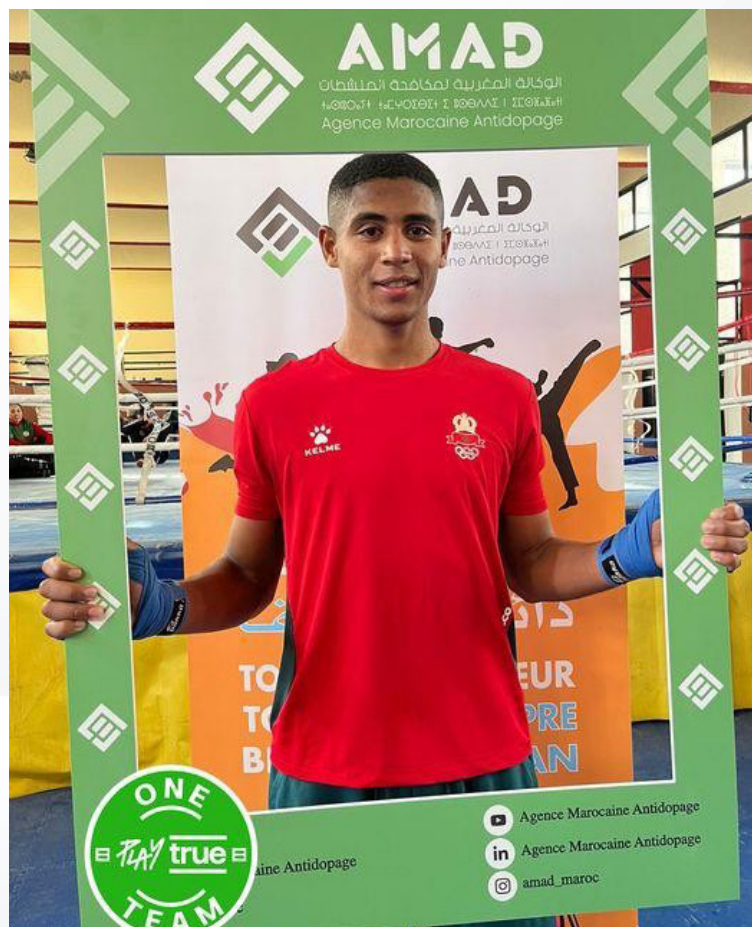
Nisrine Hamas, championne d'Afrique en lutte



Saïd Himam, Champion de tennis sur fauteuil et son entraîneur Smail Rebbah



Salah Eddine El Mansouri, membre de l'équipe nationale de karaté



Abdelali Zahidi, champion du monde de Muay Thai



Nisrine Brouk, membre de l'équipe nationale de karaté



Haya El Garaa, championne d'Afrique en lancer de disque



Jeunes athlètes du centre régional de formation d'athlétisme de Benslimane





Hajar Slimani, membre de l'équipe nationale de para-athlétisme



Selma Ajebbour, médaillée d'or de kickboxing lors des Jeux de la Solidarité Islamique



Anas El Alami, champion du monde et membre de l'équipe nationale de karaté



Khaoula Sebbah et Hiba El Haouma, centre régional de formation d'athlétisme à Benslimane



Bilal Bouamar, champion d'Afrique en haltérophilie



Rabab Cheddar, championne du Maroc et championne d'Afrique en boxe



Abdessamad Chefoui , athlète de canoe kayak



Ahmed Baakil, journaliste du sport



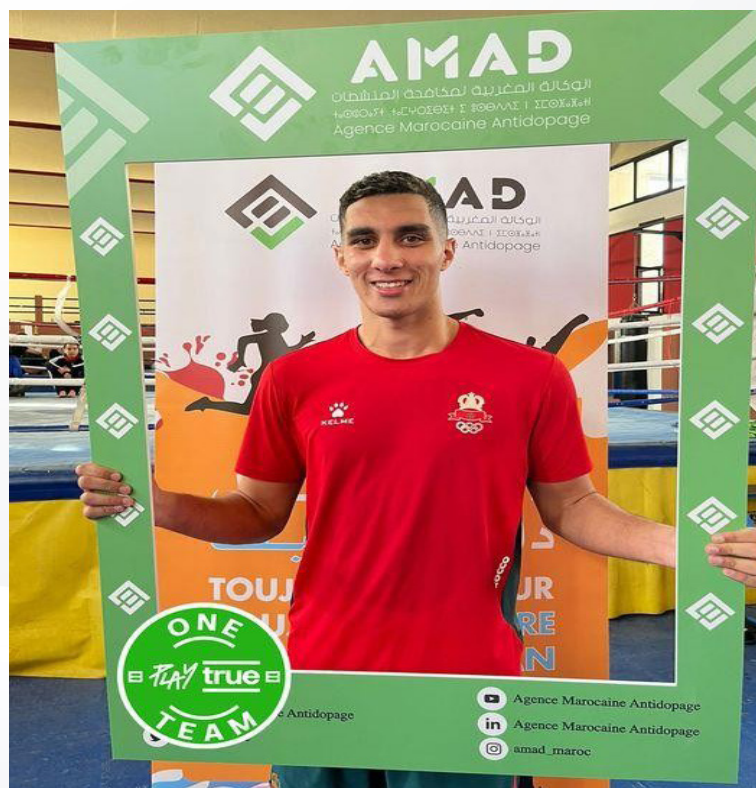
Ayoub Boustia, athlète de l'Aviron



Ahmed Hmidouch et Moussa Banour, jeunes athlètes



Widad Bertal, championne d'Afrique et championne du Maroc en boxe



Hamza Rachid, champion du monde en Muay Thai



Rokaya Sabihi, championne du monde en haltérophilie



Ayoub Bassel, champion d'Afrique en Taekwondo



Abdelkebir Daroui, entraîneur de l'équipe nationale de karaté



Najwa Awane, championne du Maroc de tennis sur fauteuil



Zainab, jeune athlète en athlétisme



Salim Aboutaieb, membre de l'équipe nationale de Ju Jitsu



Abdelkader Zroui, entraîneur de l'équipe nationale de Taekwondo



Meryem Khoulal, championne d'Afrique en Taekwondo



Yasmine Mouttaki, championne en boxe



L'athlète : Haroun Ressay



Saida Lahmidi, championne du monde de Muay Thai



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +052050505+ Σ 800777 | Σ007777
Agence Marocaine Antidopage

LES MOYENS ET MÉTHODES ÉLABORÉS



JEUX EDUCATIFS

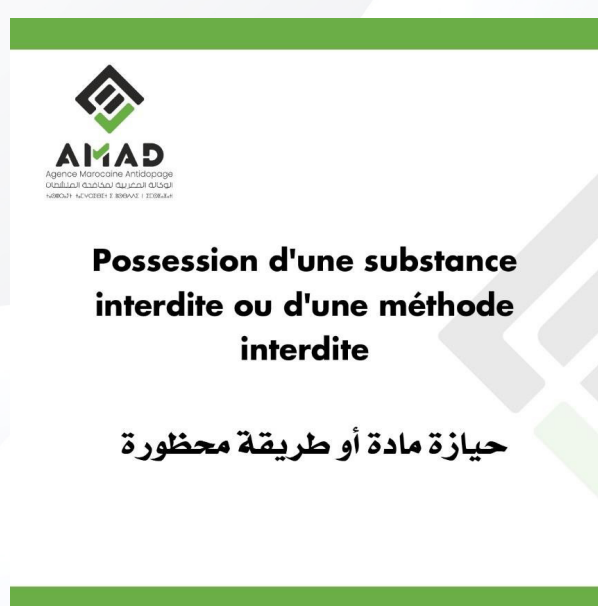
Jeu de cartes «violations des règles antidopage» (VRAD)

Le jeu de cartes VRAD, conçu autour des 11 violations des règles antidopage (VRAD), constitue un outil pédagogique innovant et ludique, parfaitement adapté aux séances d'éducation et de sensibilisation à l'éthique sportive et à la lutte antidopage. En plus de favoriser une dynamique participative, il permet d'évaluer de manière informelle les connaissances acquises par les participants tout en renforçant la mémorisation des VRAD par des activités interactives.

Le principe d'utilisation est simple et adaptable selon le contexte. Lors d'une séance en salle, chaque participant tire une carte au hasard, sans en révéler le contenu aux autres. Il est alors invité à faire deviner la violation inscrite en la mimant ou en la décrivant de façon détournée, stimulant ainsi l'interaction et la réflexion collective. Ce jeu favorise l'expression orale, l'écoute active et la coopération entre les membres du groupe.

Dans un cadre plus informel, tel qu'un stand de sensibilisation, une variante dynamique du jeu peut être proposée. Une balle est lancée d'un participant à l'autre. Celui qui la reçoit doit répondre à la situation décrite par l'autre personne ayant préalablement tiré une carte. Ce mécanisme engage non seulement la motricité et la spontanéité, mais crée aussi une atmosphère conviviale propice à l'apprentissage.

Tout au long de l'activité, l'éducateur ou l'animateur joue un rôle central, il guide la séance, reformule ou précise les réponses lorsque nécessaire, et veille à ce que chaque VRAD soit bien comprise dans son sens profond. Grâce à cette approche interactive, les messages clés sont mieux intégrés, et les participants repartent avec une compréhension concrète et vivante des valeurs fondamentales qui doivent guider tout athlète engagé dans une pratique sportive propre et responsable.





Complicité ou tentative de complicité

التواطؤ أو محاولة التواطؤ



Usage ou tentative d'usage

إستخدام أو محاولة الإستخدام



Falsification ou tentative de falsification

التزوير أو محاولة التزوير



Administration ou tentative d'administration

تجريع أو محاولة تجريع مادة



Trafic ou tentative de trafic d'une substance interdite ou d'une méthode interdite

الإتجار أو محاولة الإتجار في مادة
محظورة أو بطريقة محظورة



Se soustraire à un prélèvement d'échantillons

التهرب من الخضوع لإجراءات
جمع العينات



Présence d'une substance interdite

وجود مادة محظورة



Actes commis par un sportif vis à vis des autres personnes pour décourager les signalements

إرتكاب أفعال إنتقامية أو تهديدية
لمنع الإبلاغ



Manquement aux obligations en matière de localisation

عدم تقديم أماكن التواجد
أو عدم الالتزام بالتواجد



Manquement aux obligations en matière de localisation

عدم تقديم أماكن التواجد
أو عدم الالتزام بالتواجد

Jeux de carte « Procédure du contrôle de dopage » un outil pédagogique vivant pour comprendre les étapes clés du processus

Le jeu de cartes intitulé « Procédure du contrôle de dopage » est un support éducatif spécialement conçu pour familiariser les sportifs avec les neuf étapes fondamentales d'un contrôle antidopage. Utilisé principalement lors de séances de sensibilisation et d'éducation, il permet de vulgariser de manière interactive une procédure souvent perçue comme technique, tout en encourageant l'engagement actif des participants.

Déroulement du jeu

L'activité débute par la distribution aléatoire d'une carte à chacun des sportifs présents. Chaque carte correspond à l'une des neuf étapes officielles de la procédure de contrôle de dopage, telles que définies par les normes internationales. Une fois toutes les cartes tirées, les participants doivent collaborer pour se positionner les uns derrière les autres dans un ordre qui, selon eux, reflète fidèlement le déroulement chronologique réel de la procédure.

Ce jeu collectif favorise la discussion, la réflexion et l'esprit d'équipe. Il pousse les sportifs à mobiliser leurs connaissances ou à confronter leurs représentations du processus, ce qui en fait également un excellent outil de diagnostic des acquis.

Rôle de l'éducateur

L'éducateur ou animateur joue un rôle essentiel dans cette activité. Après avoir accordé aux participants un temps de réflexion et de mise en ordre, il intervient pour valider ou corriger la séquence proposée. Ce moment de restitution est l'occasion de reformuler, clarifier et approfondir chaque étape sans tomber dans la répétition, en utilisant des exemples concrets ou des questions ouvertes pour capter l'attention et ancrer les apprentissages.

Objectifs pédagogiques

Au-delà de la mémorisation des étapes, ce jeu permet de :

- dédramatiser le contrôle antidopage en le rendant plus accessible ;
- lever les zones d'ombre et répondre aux interrogations des sportifs ;
- insister sur les droits et devoirs de l'athlète tout au long du processus ;
- sensibiliser au respect des procédures et à l'importance de la transparence.

Ce type d'approche ludique et participative s'inscrit pleinement dans la démarche éducative de l'AMAD, qui vise à transmettre les messages clés de la lutte antidopage de manière concrète, engageante et adaptée aux différents publics sportifs.





Choix d'un kit de prélèvement d'échantillon

اختيار مجموعة أدوات
أخذ العينات



Notification du sportif

إخبار الرياضي



Vérification de la densité uninaire de la miction produite

فحص الكثافة البولية



Répartition de l'échantillon entre le flacon A et B

توزيع العينة بين القارورة أ
والقارورة ب



Jeu des Roues : la Roue des valeurs du sport sans dopage et la Roue des VRAD

Les Roues pédagogiques de l'AMAD : un outil ludique au service de la sensibilisation. Dans le cadre de la caravane « Sport sans dopage », l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a conçu deux supports interactifs originaux : la Roue des Valeurs du sport sans dopage et la Roue des VRAD (Violations des Règles Antidopage). Ces outils visuels et ludiques jouent un rôle clé dans l'animation des stands de sensibilisation, en attirant l'attention, en favorisant l'échange, et en rendant les messages éducatifs plus accessibles à un public varié.

Installées dans les espaces d'accueil lors des séminaires, captivent immédiatement les visiteurs: personnalités locales, sportifs, enseignants, membres d'associations, étudiants ou élèves. Ces dispositifs attractifs et adaptables constituent une première porte d'entrée vers le dialogue sur les enjeux du sport propre.

La mécanique du jeu est simple : les participants sont invités à faire tourner la roue, qui s'arrête sur une valeur ou une notion liée aux règles antidopage. En fonction du thème désigné par le curseur, les membres de l'équipe de l'AMAD entament une discussion avec le participant. Celui-ci est encouragé à exprimer ce que lui inspire le mot ou la notion sélectionnée, à partager ses représentations, voire à poser des questions.

Au-delà de l'aspect ludique, ces roues constituent des supports pédagogiques au service de la participation active et spontanée, tout en renforçant l'apprentissage. En atelier de sensibilisation, plusieurs participants sont rassemblés autour des roues, qui servent de point central pour initier un débat ou une réflexion collective.

Si nécessaire, l'éducateur complète les réponses, fournit des explications supplémentaires, ou reformule certaines idées, tout en créant des liens explicites avec les réalités du sport. Cette approche participative permet de clarifier des notions parfois complexes comme les types de violations des règles antidopage, ou les valeurs essentielles du sport propre (respect, responsabilité, courage, etc.).

Les roues pédagogiques de l'AMAD ne sont pas de simples gadgets d'animation, elles traduisent une volonté stratégique d'ancrer les messages de sensibilisation dans des formats conviviaux, inclusifs et adaptés à tous les profils de public. En suscitant la curiosité, en stimulant l'échange et en valorisant la parole des participants, ces outils contribuent à décroiser la thématique de l'antidopage et à promouvoir une culture partagée du sport propre dans toutes les régions du Royaume.



la Roue des valeurs du sport sans dopage



la Roue Violations des Règles Antidopage

Production de dépliants

En 2023, l'Agence Marocaine Antidopage a élargi sa collection de supports pédagogiques en produisant deux nouveaux dépliants en langue arabe. Ces outils viennent compléter la panoplie de documents d'information déjà existants, destinés aux sportifs, entraîneurs, professionnels de santé et autres groupes cibles concernés par la lutte contre le dopage.

Clairs, concis et accessibles, ces dépliants condensent les informations essentielles relatives à l'antidopage : les substances et méthodes interdites, les obligations des sportifs, les risques liés au dopage, les procédures de contrôle, ainsi que les droits et responsabilités des athlètes. Ils constituent ainsi un outil incontournable d'éducation et de sensibilisation.

Ces dépliants sont largement diffusés lors des séances de formation, dans les stands de sensibilisation mis en place à l'occasion d'événements sportifs, ainsi qu'au cours des séminaires et ateliers organisés par l'AMAD. Leur format pratique et leur contenu ciblé permettent une diffusion efficace des messages clés de prévention auprès d'un large public.

Le premier dépliant intitulé « L'antidopage en bref » a été conçu comme un guide d'introduction clair et synthétique aux principaux aspects de la lutte contre le dopage. Destiné à un large public, en particulier les sportifs et leur entourage, ce document vise à renforcer la compréhension des règles antidopage et à encourager l'adoption de comportements responsables. Il aborde, de manière structurée et accessible, les points suivants :

- L'introduction de l'AMAD
- La liste des substances et méthodes interdites
- Les Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques
- La procédure de contrôle du dopage
- Les droits des sportifs
- Les responsabilités des sportifs
- La localisation
- Brisez le silence

مكافحة المنشطات باختصار : Dépliant



AMAD
Agence Marocaine Antidopage

مكان تواجد الرياضي

- بالنسبة للرياضيين المسجلين ضمن المجموعة المستهدفة للرياضيين المراد إخضاعهم للمراقبة بهدف إلزامهم باحترام واجبتهم في مجال تحديد أماكن تواجدهم - يجب الإدلاء بجميع المعلومات المتعلقة بأماكن تواجدهم في نظام إدارة مكافحة المنشطات التابع للوكالة العالمية لمكافحة المنشطات (Adams) أو التطبيق المحمول (Athlete Central) ؛ مع احترام الحد الزمني للمعلومات المطلوبة المتعلقة بمكان التواجد

المعلومات المطلوبة المتعلقة بمكان التواجد

- عنوان السكن
- عنوان أماكن الأنشطة المنتظمة مثل التدريب ، أو العمل أو المدرسة أو الجامعة
- عنوان و جدول المسابقات التي سيشترك فيها
- تحديد فترة زمنية مدتها 60 دقيقة في اليوم التي يكون خلالها الرياضي متواجدا بالعنوان المصرح به
- البريد الإلكتروني ورقم الهاتف
- يجب إرسال المعلومات المتعلقة بمكان التواجد كل ثلاث أشهر حسب البرنامج الزمني المحدد والإدلاء بأي مستجد في حبه في ما يتعلق بتغيير مكان تواجد الرياضي.

الانتهاكات المتعلقة بمكان تواجد الرياضي

- عدم الإدلاء بالمعلومات المذكورة أعلاه أو الإدلاء بمعلومات خاطئة
- عدم التواجد بعنوان المصرح به خلال الفترة الزمنية المحددة (60 دقيقة)
- بعد عدم احترام هذه الالتزامات ثلاث مرات خلال السنة بمثابة لقواعد مكافحة المنشطات يتربى عليه عقوبات تأديبية المنشطات + بدء الإجراءات التأديبية

مكافحة المنشطات باختصار

ترخيص للاستعمال العلاجي
إجراءات مراقبة المنشطات
مكان تواجد الرياضي

www.amad.ma

تواصل مع الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات:

برنامج الوكالة العالمية لمكافحة المنشطات المسمى «Brisez le silence»
تحت الوكالة على الإبلاغ عن أي اشتباه في تعاطي المنشطات أو أي فعل يتعارض مع الرياضة النظيفة لما في ذلك من:
- الضرر بصحة الرياضيين
- المس بمبدأ تكافؤ الفرص
- تكريس ثقافة الغش في الرياضة

كيف؟

يمكنك التبليغ عن أي تصرف مشبوه عبر البريد الإلكتروني الأمن مع ضمان حفظ السرية
tawasol@amad.ma

زوروا على الموقع : <https://www.amad.ma/>

منصة تعليمية، تصفح التعلم لمكافحة المنشطات على : www.adel.wada-ama.org



BY WADA

Agence Marocaine Antidopage

amad_maroc

+212 537 572 365 www.amad.ma contact@amad.ma

حقوق الرياضيين

- أن يكون لديهم ممثل و عند الإمكان مترجم يرافقهم
- الحصول على مزيد من المعلومات حول سبل أخذ العينة
- طلب أجل لأسباب مقبولة قبل الحضور إلى مركز مراقبة المنشطات
- طلب تغييرات تتلاءم مع وضعية إعاقتهم عند الاقتضاء

مسؤوليات الرياضيين

- الحضور فوراً لمركز مراقبة المنشطات ، ما لم تكن هناك أسباب وجيهة للتأخير
- البقاء بشكل دائم تحت المراقبة المباشرة للعون المكلف بمراقبة تعاطي المنشطات أو المرافق منذ الإحضار إلى نهاية إجراءات أخذ العينة
- تقديم بطاقة التعريف
- الامتنثال لإجراءات أخذ العينات حيث يجب إشعار الرياضيين بالعواقب المتعلقة بعدم الامتنثال

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات هي مؤسسة مستقلة على شكل شخص اعتباري خاضع للقانون العام يتمتع بالاستقلال المالي وهي المسؤولة عن تنفيذ سياسة مكافحة المنشطات.

قواعد مكافحة المنشطات

تطبق قواعد مكافحة المنشطات بدون استثناء على جميع الرياضيين المغاربة أثناء المنافسات الرياضية أو خارجها.

قائمة المواد والطرق المحظورة (القائمة)

القائمة هي واحدة من ثمانية معايير دولية للقانون العالمي لمكافحة المنشطات.

تحدد قائمة المواد والأاليب المحظورة في الرياضة أثناء المنافسات أو خارجها.

الترخيص للاستعمال العلاجي

يحق للرياضيين العلاج في حالة المرض .
إذا كان الدواء الموصوف ضمن قائمة المواد المحظورة ، يجب تقديم طلب ترخيص للاستعمال العلاجي .
يجب أن يوقع الطلب من طرف الرياضي والطبيب وإرساله إلى السلطة المختصة . mouwakaba@amad.ma

من يقدم الطلب؟

للوكالة المغربية لمكافحة المنشطات بالنسبة للرياضيين على المستوى الوطني mouwakaba@amad.ma
الإنشادات الدولية ومنظمي التظاهرات الرياضية الكبرى بالنسبة للرياضيين على المستوى الدولي .

إجراء مراقبة المنشطات

- 1 إخبار الرياضي بانتفاذه للخصوم مراقبة تعاطي المنشطات وإخباره بحقوقه ومسؤولياته
- 2 التحقق من هوية الرياضي
- 3 اختيار طاقم معدات لجمع العينات
- 4 أخذ وختم العينات
- 5 جمع العينات
- 6 ملء استمارة أخذ العينات ، إعطاء الرياضي إمكانية تسجيل كل ملاحظة كتابية
- 7 إرسال العينات إلى المختبر

أين ومتى يمكن مراقبة التعاطي للمنشطات؟

في أي وقت وفي أي مكان وبعدد غير محدود.

من يقوم بإجراء أعمال مراقبة تعاطي المنشطات؟

يقوم أعوان أخذ العينات والمعتمدين بمعمليات المراقبة بنفويض من الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات؛ أو أي منظمة أخرى مخول لها بذلك

ما هي أنواع العينات المأخوذة؟

البول أو الدم .




Le second dépliant, intitulé «Médicaments et compléments alimentaires : ça ne se consomme pas n'importe comment», a été élaboré pour sensibiliser les sportifs, leur entourage et le grand public aux risques liés à l'usage non maîtrisé de certaines substances, et pour promouvoir une approche responsable de la santé et de la performance.

Ce support pédagogique aborde plusieurs thématiques essentielles de manière claire et pédagogique :

- Une introduction à l'antidopage, rappelant les objectifs de la lutte contre le dopage et le rôle de l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD).
- Les substances et méthodes interdites, en mettant l'accent sur les risques encourus en cas d'utilisation involontaire ou non justifiée.
- Le principe de la responsabilité objective, soulignant que chaque sportif est responsable des substances retrouvées dans son organisme, qu'il ait eu l'intention de se doper ou non.
- La consommation de médicaments, avec des conseils pratiques sur la vérification préalable de leur composition, la nécessité de consulter un professionnel de santé, et les risques liés à l'automédication.
- Les méfaits du dopage, qu'ils soient physiques, psychologiques, éthiques ou sociaux, et les conséquences irréversibles sur la carrière sportive.
- Les besoins nutritionnels des sportifs, en expliquant qu'une alimentation saine et équilibrée est la base d'une bonne performance, et qu'elle peut suffire dans la majorité des cas sans avoir recours aux suppléments.
- Les compléments alimentaires et les risques liés à leur consommation, notamment en ce qui concerne la contamination, l'absence de régulation stricte, et le danger d'ingérer des substances interdites à l'insu du sportif.
- Les bonnes réactions à adopter, comme se renseigner auprès de sources fiables, consulter son médecin ou pharmacien, et utiliser des outils de vérification tels que les applications officielles recommandées par l'AMAD.

Grâce à une présentation visuelle attractive et à un langage accessible, ce dépliant vise à renforcer la vigilance des sportifs face aux produits qu'ils consomment et à les responsabiliser quant aux choix qu'ils opèrent pour préserver leur santé, leur carrière et l'intégrité du sport.

الادوية والمكملات الغذائية لا يتم استهلاكها بطريقة عشوائية : Dépliant



**الأدوية
والمكملات الغذائية**
لا يتم استهلاكها بطريقة عشوائية

احذر
من تعاطي النشاطات
غير متعمد، تكلم مع
طبيبك قبل أي استهلاك



زوروا على الموقع:
[/https://www.amad.ma](https://www.amad.ma)

منصة تعليمية، تصفح التعلم لمكافحة
المنشطات على:
www.adel.wada-ama.org



اعتمد ردود فعل صحيحة

- ضع في اعتبارك دائماً أنك، بصفتك رياضياً، مسؤول عما تستهلكه
- تأكد من أن الأدوية و/أو المكملات الغذائية التي تتناولها لا تحتوي على مواد محظورة؛
- قم بإخبار أي أخصائي الصحة بكونك رياضي؛
- اطلب من طبيبك النصيحة بخصوص تناول أي دواء، وأخبره عن علاجاتك ومكملاتك الغذائية، إذا كنت تتناول أيًا منها؛
- أخبر طبيبك بأي آثار غير مرغوب فيها ظهرت بعد تناول دواء و/أو مكمل غذائي؛
- لا تأخذ أبداً منتجاً لم يتم ذكر تركيبته الدقيقة أو لا يحتوي على العبوة الأصلية؛
- تجنب تناول المطول أو المتكرر أو المتعدد خلال عام للمكملات الغذائية دون نصيحة أخصائي الصحة.



contact@amad.ma +212 537 572 365 Agence Marocaine Antidopage
www.amad.ma

الاحتياجات الغذائية للرياضيين

- تابعوا نهجاً يعتمد على نظام غذائي متوازن يمكن أن يساعد على
- توفير معظم العناصر الغذائية
- تغطية احتياجاتك
- دعم التدريبات وتحسين أدائك.

هل نحتاج إلى فيتامينات أو معادن أو مغذيات أخرى إضافية؟

اتصل بطبيبك لإجراء أي تقييم للاحتياجات والنصائح الغذائية، فيما يتعلق بتناول المكملات الغذائية و/أو الأدوية.

ما هو المكمل الغذائي؟

المواد الغذائية التي تهدف إلى تكملة نظام غذائي عادي والتي تشكل مصدراً مركزاً للعناصر الغذائية (المعادن و/أو الفيتامينات) أو غيرها من المواد التي لها تأثير غذائي أو فيزيولوجي. على شكل أقراص، كبسولات، معينات، أكياس مسحوق، أمبولات ...

المخاطر المصاحبة لاستخدام المكملات الغذائية

مخاطر صحية

مشاكل صحية أكثر أو أقل خطورة في حالة الاستهلاك غير المناسب أو المفرط، والاقتران مع مكملات غذائية أخرى أو بأدوية معينة.

خطر تعاطي المنشطات عن طريق الخطأ

وجود مواد محظورة يمكن أن تؤدي إلى نتيجة إيجابية خلال مراقبة التعاطي للمنشطات وبالتالي إلى عقوبات.

استخدام الأدوية

كيف تتعالج وأنت رياضي؟

- أكمل نموذج طلب الإعفاء من الاستخدام العلاجي مع طبيبك وقدم الوثائق الطبية اللازمة.
- تقديم الوثائق المغربية لمكافحة المنشطات بمجرد اكتمال الطلب.
- الحصول على إذن الاستخدام للأغراض العلاجية لتتمكن من تناول بعض الأدوية المحظورة في القائمة.
- مخاطر تعاطي المنشطات

على الصحة

- على المستوى البدني: تلف الأعضاء الحيوية (القلب والكلى والكبد والأمعاء والرئتين ...) والاضطرابات الجنسية والسرطانات وتلف العضلات والعظام ...
- على المستوى النفسي: تغيير السلوك، فقدان ضبط النفس، العدوانية، الإدمان، اضطرابات المزاج، انخفاض التركيز ...
- على الحياة المهنية
- العقوبات التأديبية الرياضية (الإيقاف المؤقت أو الدائم، إعادة التصنيف) والعقوبات المالية (فقدان الدخل، نشر الأسماء.
- على الأخلاق
- انتهاك القيم الأساسية للرياضة مثل الشجاعة والصدق واحترام القواعد وغيرها من المنافسين والسلوك النمذجي.

ما هو التعاطي للمنشطات؟

يتم تعريف التعاطي للمنشطات على أنه انتهاك قاعدة واحدة أو أكثر من قواعد مكافحة المنشطات.



المواد والطرق المحظورة

كل عام، تقوم الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات بنشر قائمة المحظورات على موقعها الإلكتروني:

<https://www.wada-ama.org/fr/resources/programme-mon-dial-antidopage/liste-des-interdictions#resource-download>

تتطبق هذه القائمة على جميع الرياضيين وتشمل 3 مجالات للحظر:

- المواد والأساليب المحظورة بشكل دائم
- المواد والأساليب المحظورة في المنافسة
- المواد المحظورة في بعض الألعاب الرياضية

القائمة متاحة على www.amad.ma

مبدأ المسؤولية الموضوعية

الرياضي مسؤول عن كل ما يستهلكه في حالة مراقبة المنشطات: هذا هو مبدأ «المسؤولية الموضوعية للرياضي».

يجب عليه التأكد من أن الأدوية و/أو المكملات الغذائية التي يتناولها لا تحتوي على مواد محظورة.





AIMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +053050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

CONTRÔLE ET ENQUÊTES





AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +053050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

PLAN DE RÉPARTITION DES CONTRÔLES (PRC)



Plan de Répartition des Contrôles (PRC)

Opérations de contrôle proprement dites

Toute activité humaine fondée sur la performance et la compétition est naturellement exposée à des dérives, notamment lorsque les enjeux deviennent importants et le sport ne fait pas exception.

Face à cette réalité, la mise en place d'une politique antidopage rigoureuse et cohérente s'impose comme une nécessité pour préserver l'essence même du sport qui englobe la santé des athlètes, l'équité entre les compétiteurs et le respect des valeurs éthiques.

Dans cette optique, le rôle de l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) s'inscrit dans une démarche globale de protection de l'intégrité du sport ; l'un des leviers fondamentaux de cette action est la mise en œuvre d'un Plan de Répartition des Contrôles (PRC), fondé sur une analyse rigoureuse des risques et une planification stratégique.

Ce plan vise à assurer un équilibre entre les contrôles en compétition et hors compétition, à cibler de manière pertinente les disciplines, les événements et les profils à risque, et à garantir une couverture équitable de l'ensemble des sportifs, dans le respect des normes internationales fixées par l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Un PRC intelligent et efficace permet ainsi d'optimiser les ressources disponibles, de renforcer la dissuasion, de détecter les éventuelles pratiques interdites, mais aussi d'envoyer un signal fort en faveur du sport propre.





AMAD
الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +053050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE PROPREMENT DITES



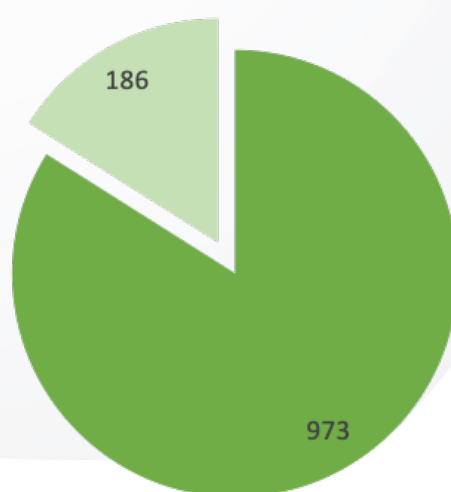
Totalité des contrôles effectués

En 2023, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a poursuivi ses efforts pour renforcer son programme national de contrôle, en réalisant un total de 1 159 tests antidopage, toutes catégories confondues.

Sur ce total, 973 tests ont été effectués dans le cadre des missions de l'AMAD en tant qu'Autorité de Contrôle, ce qui signifie que l'agence a pleinement assuré la planification, l'exécution et le suivi de ces prélèvements conformément aux standards internationaux. Ces contrôles ont été réalisés tant en compétition qu'en dehors des compétitions, couvrant différentes disciplines sportives et ciblant des athlètes de niveaux variés (élite, amateur, jeunes talents...).

Par ailleurs, 186 prélèvements ont été menés en tant qu'Autorité de Prélèvement pour le compte d'organisations tierces, notamment d'autres organisations nationales antidopage, fédérations internationales ou organisateurs d'événements sportifs. Cette activité témoigne de la reconnaissance de l'expertise technique de l'AMAD dans la réalisation de prélèvements selon les exigences du Standard International pour les Contrôles et les Enquêtes (SICE).

La répartition entre ces deux types d'activités est illustrée dans le graphique ci-dessous, mettant en évidence l'importance du rôle joué par l'AMAD non seulement dans la mise en œuvre du programme national de lutte contre le dopage, mais aussi dans sa contribution aux efforts antidopage à l'échelle régionale et internationale.



■ Autorité de contrôle

■ Autorité de prélèvement

■ Nombre total de contrôles effectués : 1 159



AIMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +0520303+ Σ 80988Σ | Σ001010+H
Agence Marocaine Antidopage

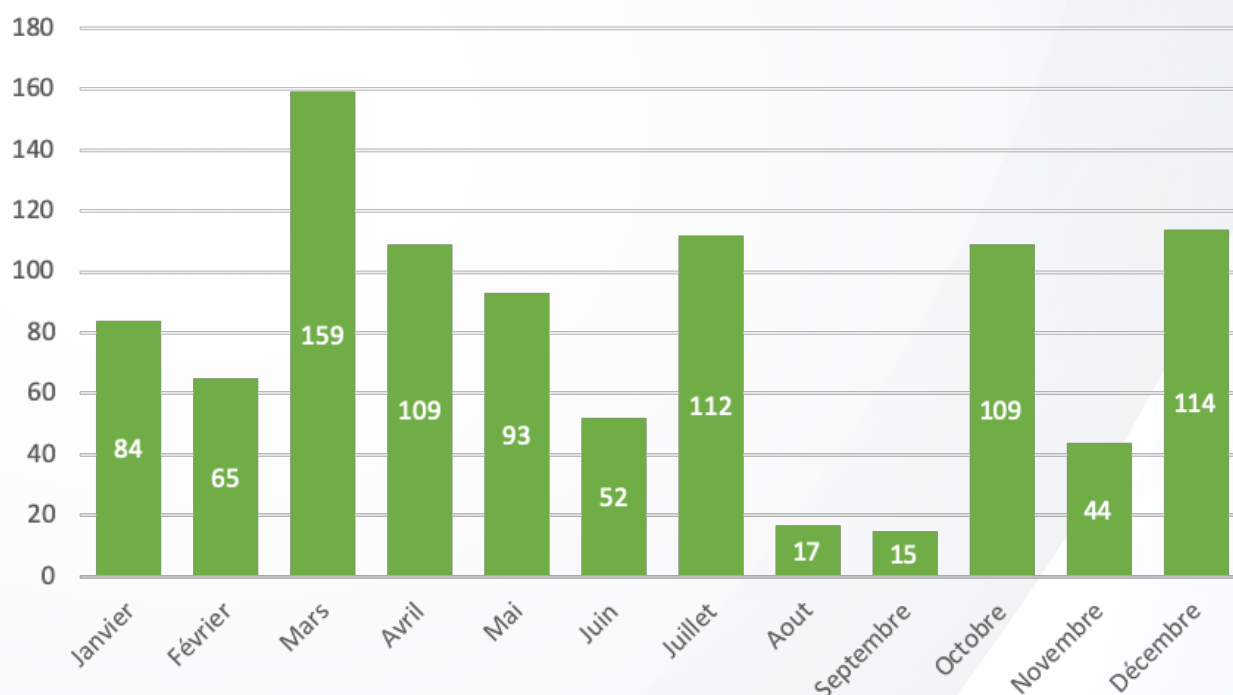
DONNÉES DES CONTRÔLES NATIONAUX



Au cours de l'année 2023, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a réalisé un total de 973 tests antidopage dans son programme national, soit une moyenne mensuelle de 81,08 tests selon une stratégie ciblée définie dans le Plan de Répartition des Contrôles (PRC).

Le mois de mars s'est distingué comme le mois le plus actif, avec un pic de 159 tests effectués, traduisant une concentration des activités de contrôle autour d'événements sportifs majeurs ou de campagnes ciblées durant cette période.

L'histogramme ci-dessous illustre la répartition mensuelle des contrôles effectués tout au long de l'année, mettant en évidence les variations d'intensité selon les périodes. Ces fluctuations peuvent s'expliquer par le calendrier sportif national, ou encore les priorités définies en matière de ciblage des disciplines et des athlètes.



Répartition mensuelle des contrôles nationaux

Le tableau ci-après présente de manière détaillée la répartition ces prélèvements réalisés au cours de l'année 2023, en fonction des disciplines sportives et des types d'échantillons recueillis. Les types d'échantillons sont classés en trois catégories : échantillons urinaires, échantillons sanguins et PBA (Passport Biologique de l'Athlète).

Cette répartition permet non seulement de mesurer l'ampleur des efforts déployés dans chaque discipline, mais également d'évaluer la diversité des méthodes de prélèvement utilisées. Elle reflète l'adaptation des stratégies de contrôle aux risques spécifiques associés à chaque sport, conformément aux exigences du Code mondial antidopage et aux standards internationaux.

Répartition des prélèvements par sport, par type de matrice, passeport biologique de l'Athlète (PBA)

Discipline	URINE		Sang OOC		TOTAL
	IC	OOC	SANG	PBA	
Athlétisme	122	292	26	96	536
Triathlon	8	0	0	0	8
Football	90	57	0	0	147
Boxe	6	6	0	0	12
Judo	11	30	0	0	41
Basketball	44	0	0	0	44
Para-Basketball	0	4	0	0	4
Cyclisme	23	5	0	0	28
Handball	28	0	0	0	28
Natation	16	0	0	0	16
Plongée	8	0	0	0	8
Power boating	1	0	0	0	1
Bodybuilding	2	0	0	0	2
Haltérophilie	0	12	0	0	12
Karaté	8	8	0	0	16
Kickboxing	0	7	0	0	7
Taekwondo	9	6	0	0	15
Para-Tennis	0	4	0	0	4
Lutte	0	4	0	0	4
Surf	9	0	0	0	9
Rugby	4	0	0	0	4
Para powerlifting	0	4	0	0	4
para-Athlétisme	0	17	0	0	17
Para-volley ball	0	6	0	0	6
Total	389	462	26	96	973

IC : en compétition . OOC : hors compétition



Le total de 973 contrôles antidopage, marque une progression significative de 38,21 % par rapport à l'année 2022, soit une augmentation nette de 269 tests. Ce chiffre témoigne de l'intensification des efforts de l'agence pour renforcer la surveillance et la prévention du dopage dans le sport marocain.

Sur l'ensemble des prélèvements effectués, 389 (40%) ont été réalisés en compétition, couvrant un large éventail de disciplines sportives. Ces contrôles ont concerné aussi bien des sports individuels que collectifs, parmi lesquels : la natation, l'athlétisme, la plongée, la boxe, le handball, le triathlon, le football masculin, le basketball (hommes et femmes), le cyclisme, le judo, le surf, le culturisme, le jet ski, le karaté, le taekwondo et le rugby.

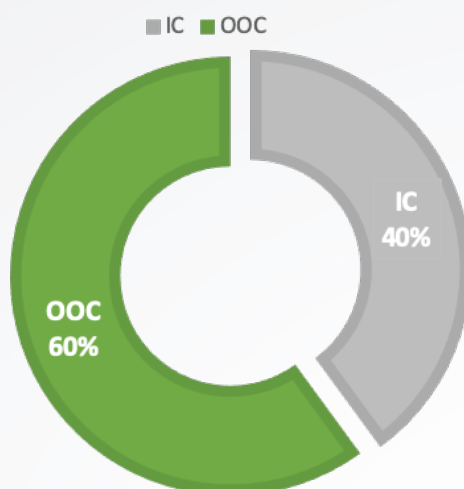
Cette diversité disciplinaire illustre l'approche inclusive et ciblée adoptée par l'AMAD, visant à garantir l'équité des compétitions, quel que soit le niveau de pratique ou la nature du sport. Elle reflète également une volonté affirmée d'instaurer une culture du sport propre dans l'ensemble du paysage sportif national.

Un total de 584 contrôles antidopage a été effectué hors compétition, représentant environ 60 % de l'ensemble des contrôles réalisés durant l'année. Ces tests se répartissent comme suit : 462 échantillons urinaires, 26 échantillons sanguins, et 96 échantillons sanguins à visée PBA. Cette diversité dans les types d'échantillons permet d'accroître la pertinence et la profondeur des analyses, en particulier dans les disciplines à fort potentiel de risque.

La mise en œuvre des contrôles hors compétition obéit à une logique stratégique de ciblage, fondée à la fois sur les caractéristiques physiologiques des disciplines concernées et sur l'analyse du calendrier d'entraînement et de compétition des athlètes sélectionnés. Cette planification permet d'intervenir à des moments-clés de la préparation, lorsque l'usage de substances interdites pourrait avoir un impact déterminant sur la performance future.

Au total, 15 disciplines sportives ont été couvertes par ces contrôles hors compétition, à savoir : Athlétisme, Football, Para-Basketball, Para-Athlétisme, Boxe, Cyclisme, Judo, Karaté, Kickboxing, Para-Powerlifting, Para-Volleyball, Taekwondo, Para-Tennis, Haltérophilie et Lutte.

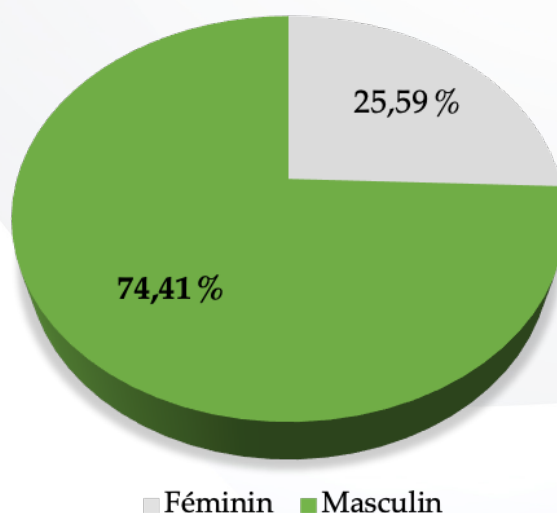
Le diagramme ci-après illustre la part importante des contrôles hors compétition, confirmant leur rôle essentiel dans la stratégie globale de protection de l'intégrité du sport au Maroc.



Répartition des contrôles en et hors compétition

Sur le total de 973 tests antidopage réalisés au cours de l'année 2023, une forte prédominance masculine a été observée parmi les sportifs contrôlés. En effet, 74,41 % des tests ont concerné des athlètes de sexe masculin, tandis que 25,59 % ont été effectués auprès de sportives.

Cette répartition reflète, en partie, la structure de la participation sportive au niveau national, où certaines disciplines restent majoritairement masculines, tout en soulignant la nécessité de maintenir un effort constant vers un équilibre progressif, en particulier dans les actions de sensibilisation et de contrôle menées auprès des femmes athlètes.



Répartition des contrôles selon le sexe



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +04050303+ Σ 800888 | Σ001001001
Agence Marocaine Antidopage

ANALYSES SPÉCIFIQUES



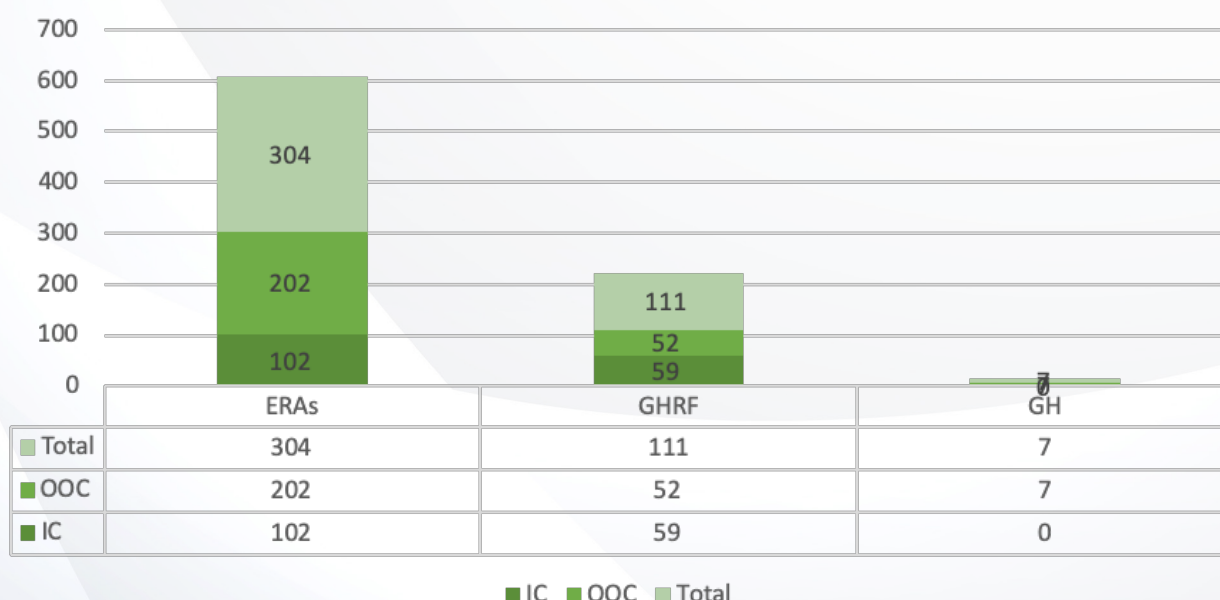
Renforcement des analyses spécifiques en 2023 : une progression significative

Dans une démarche visant à renforcer la pertinence et l'efficacité de son programme de contrôles antidopage, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) s'est appuyée sur le Document Technique pour les Analyses Spécifiques par Sport (DTASS), élaboré par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). Ce document constitue une référence internationale permettant de déterminer quelles substances interdites doivent être ciblées, en fonction des caractéristiques propres à chaque discipline sportive.

Le DTASS recommande notamment d'effectuer des analyses spécifiques ciblant certaines substances ou classes de substances particulièrement pertinentes dans certaines disciplines. Il s'agit notamment :

- des agents stimulant l'érythropoïèse (ESAs),
- de l'hormone de croissance (hGH),
- des facteurs de libération de l'hormone de croissance (GHRF),
- des biomarqueurs liés à la sécrétion de l'hormone de croissance.

Conformément à ces recommandations, l'AMAD complète régulièrement les analyses de dépistage standard par des tests spécifiques, afin de s'assurer que les substances les plus susceptibles d'être utilisées dans un sport donné soient effectivement recherchées. Ce ciblage analytique permet non seulement d'augmenter les chances de détection, mais aussi de renforcer la crédibilité scientifique et opérationnelle des contrôles réalisés.



Analyses spécifiques



L'histogramme ci-dessus présente la répartition des analyses spécifiques menées par l'AMAD en 2023, en particulier celles relatives aux ESAs et aux GHRF, en compétition comme hors compétition. Il illustre l'effort consenti pour aligner les pratiques nationales sur les standards internationaux en matière d'analyse ciblée.

L'AMAD a considérablement accru en 2023 le nombre d'analyses spécifiques effectuées dans le cadre de son programme de contrôles. Au total, 422 analyses spécifiques ont été réalisées en 2023, soit une augmentation de près de 92 % par rapport à 2022, où seulement 220 de ces analyses avaient été menées. Cette progression traduit la volonté de l'agence d'adopter une approche plus ciblée et scientifiquement fondée en matière de lutte antidopage.

Ces analyses spécifiques se répartissent comme suit :

- 304 analyses d'ESAs (Agents de stimulation de l'érythropoïèse), substances souvent associées à l'amélioration de l'endurance ;
- 111 analyses de GHRF (Facteurs de libération de l'hormone de croissance), utilisés pour stimuler la production naturelle d'hormone de croissance ;
- 7 analyses d'hGH (Hormone de croissance humaine recombinante), ciblant directement l'usage de cette hormone aux effets anabolisants.

Ces tests ont été conduits en compétition et hors compétition, en fonction du calendrier sportif, du profil de risque des disciplines, et des recommandations du Document Technique des Analyses Spécifiques par Sport (DTASS) de l'AMA.

Le tableau ci-après présente la répartition détaillée de ces analyses spécifiques par discipline sportive, illustrant ainsi le degré d'attention accordé aux sports considérés à risque ou à forte exposition.

Répartitions des analyses spécifiques ESAs, GHRF et hGH par discipline sportive

Discipline	Matrice Urinaire IC		Matrice Urinaire OOC		Matrice Sanguin OOC		Total
	ESAs	GHRF	ESAs	GHRF	hGH	ESAs	
Athlétisme	52	25	143	18	7	25	270
Boxe	02	02	01	01	0	0	06
Judo	01	01	08	08	0	0	18
Haltérophilie	0	0	0	06	0	0	06
Basketball	04	07	0	0	0	0	11
Karaté	01	01	01	01	0	0	04
Kickboxing	0	0	01	01	0	0	02
Triathlon	06	02	0	0	0	0	08
Lutte	0	0	01	0	0	0	01
Football	10	08	17	13	0	0	48
Cyclisme	12	05	03	0	0	0	20
Natation	04	01	0	0	0	0	05
Diving	02	0	0	0	0	0	02
Bodybuilding	01	01	0	0	0	0	02
Handball	03	03	0	0	0	0	06
Taekwondo	01	01	01	01	0	0	04
Surf	01	0	0	0	0	0	01
Para Powerlifting	0	0	01	0	0	0	01
Para-Athlétisme	0	0	0	03	0	0	03
Rugby Union	02	02	0	0	0	0	04
Total	102	59	177	52	07	25	422



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +05050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

PRÉLÈVEMENTS RÉALISÉS POUR LE COMPTE DE TIERS



Activité de prélèvement pour le compte de tiers : un rôle de plus en plus affirmé sur la scène internationale

Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture et de coopération internationale, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a poursuivi en 2023 son engagement auprès de diverses instances antidopage, en réalisant des opérations de prélèvements d'échantillons pour le compte de tiers.

Ces interventions ont été menées en collaboration avec des Fédérations Internationales, l'Agence Internationale de Contrôle (ITA) ainsi qu'avec d'autres Organisations Nationales Antidopage . L'AMAD est ainsi intervenue en tant qu'autorité de prélèvement:

- lors de manifestations sportives internationales organisées sur le territoire marocain, et dans le cadre de contrôles hors compétition effectués à la demande d'ONAD étrangères, concernant des sportifs internationaux en séjour ou en préparation au Maroc. Au total, 186 prélèvements ont été réalisés dans ce cadre. Ces prélèvements se répartissent comme suit :
 - 183 échantillons urinaires, dont 181 en compétition et 2 hors compétition ;
 - 3 échantillons sanguins.

Ces opérations ont concerné 9 disciplines sportives différentes, témoignant de la diversité des demandes et de la capacité opérationnelle de l'AMAD à intervenir efficacement dans divers contextes sportifs internationaux.

Le tableau ci-après présente la ventilation complète de ces prélèvements effectués pour des tiers, selon le type d'échantillon et la nature de l'intervention (en ou hors compétition).

Répartition des prélèvements par discipline, par type de matrice et Passeport Biologique de l'Athlète (PBA)

Discipline	Urine		Sanguin OOC		Total
	IC	OOC	Sang	PBA	
Athlétisme	21	0	0	0	21
Boxe	25	0	3	0	28
Dance sport	8	0	0	0	8
Judo	8	0	0	0	8
Ju-Jitsu	31	0	0	0	31
Para-Athlétisme	45	0	0	0	45
Sambo	14	0	0	0	14
Tir sportif	13	2	0	0	15
Triathlon	16	0	0	0	16
Total	181	2	3	0	186





AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +052050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

AUTORISATION D'USAGE À DES FINS THÉRAPEUTIQUES (AUT)





L'Autorisation d'Usage à des Fins Thérapeutiques (AUT) constitue un dispositif essentiel du cadre réglementaire antidopage. Elle permet aux sportifs atteints de pathologies ou de conditions médicales spécifiques de bénéficier, à titre exceptionnel, de traitements contenant des substances ou méthodes interdites, lorsque ces dernières sont médicalement justifiées et indispensables à leur santé.

Cette autorisation ne peut être délivrée que si certaines conditions strictes sont réunies, notamment :

- L'état de santé du sportif nécessite impérativement le recours à la substance ou à la méthode interdite ;
- Il n'existe aucune alternative thérapeutique autorisée ;
- L'usage du traitement n'améliore pas les performances au-delà de la restauration de l'état de santé normal ;
- Le traitement n'a pas d'effets indésirables excessifs sur la santé du sportif.

La demande d'AUT est étudiée par l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) à travers un Comité d'AUT pluridisciplinaire composé de médecins spécialistes expérimentés. Ce comité analyse les dossiers soumis en toute indépendance, sur la base de critères médicaux reconnus au niveau international.

Le comité regroupe des experts de diverses spécialités médicales, garantissant une évaluation complète et rigoureuse des cas soumis :

- Traumatologie orthopédie
- Médecine du sport
- Toxicologie
- Pneumologie et allergologie
- Neurologie
- Réanimation-anesthésie
- Médecine physique et réadaptation fonctionnelle
- Médecine du travail
- Urologie-andrologie
- Médecine d'urgence
- Médecine légale
- Gynécologie-obstétrique
- Cardiologie

Grâce à ce dispositif, l'AMAD veille à ce que les sportifs puissent accéder à des soins appropriés sans compromettre l'intégrité des compétitions ni les valeurs fondamentales du sport propre.



AIMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +052050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

GESTION DES RÉSULTATS





Violations des Règles Antidopage (VRAD) enregistrées en 2023

En 2023, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a identifié un total de dix Violations des Règles Antidopage (VRAD). Ces violations se répartissent en quatre cas de nature analytique et six cas de nature non analytique.

1. VRAD analytiques (Résultats d'Analyse Anormaux - RAA)

Quatre violations ont été enregistrées suite à la détection de substances interdites dans les échantillons biologiques prélevés lors des contrôles. Ces cas relèvent de l'article 2.1 des Règles Antidopage de l'AMAD, qui stipule l'interdiction de la présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou de ses marqueurs dans l'échantillon d'un athlète.

Ces cas de VRAD analytiques se répartissent ainsi :

- Un cas en athlétisme
- Un cas en haltérophilie
- Un cas en culturisme
- Un cas en handball

Ces résultats témoignent de l'efficacité du système de dépistage mis en place, notamment à travers des contrôles ciblés et des analyses spécifiques en fonction des disciplines.

L'analyse des RAA enregistrés en 2023 révèle 4 cas positifs, sur les 973 tests effectués par l'AMAD au cours de l'année. Cela correspond à un taux de positivité global de 0,41 %, reflétant un niveau relativement bas, mais confirmant la persistance de comportements dopants chez certains athlètes.

2. VRAD non analytiques

En parallèle, six violations non analytiques ont été constatées. Elles sont liées à des actes de soustraction à une obligation de contrôle antidopage, conformément à l'article 2.3 des Règles Antidopage de l'AMAD, portant sur le refus, l'échec ou l'évitement injustifié d'un contrôle.

Ces cas mettent en lumière l'importance du suivi rigoureux des obligations de localisation et du respect du cadre réglementaire par les sportifs à tout moment, même en dehors des périodes de compétition.

Répartition des VRAD par sport, substance interdite et période de sanction

Nom et prénom	Date du contrôle	IC/OOC	Discipline	VRAD	Substance interdite	Décision	Date de début	Date de fin
Youssef HAMRAOUI	03/01/2023	IC	Athlétisme	RAA	Erythropoïétine (ER)	4 ans	06/03/2023	06/03/2027
Abderrahim MOUM	05/05/2023	OOC	Haltérophilie	RAA	19- norandrosterone	3 ans	22/06/2023	21/06/2026
Anass BELASSASSI	14/05/2023	IC	Judo	Soustraction		4 ans	22/07/2024	21/07/2028
Mohamed EL BAHLOUL	14/05/2023	IC	Judo	Soustraction		4 ans	02/05/2025	04/02/2029
Abdelhakim HAMDAOUI	26/06/2023	IC	Handball	RAA	Dorzolamide	2 ans	18/06/2025	17/06/2027
Yassine TACHEROUNE	21/10/2023	IC	Culturisme	RAA	« clenbutérol » ; « furosémide » , « spironolactone métabolites canrenone, 6-hydroxy 7α-thiométhyl spironolactone- sulfoxide » ; « oxandrolone métabolites 17-épi-oxandrolone, 17α hydroxyméthyl-17β- méthyl-18-nor-2-oxa- 5α androsta-13-en- 3-one (LTM) , 17β hydroxyméthyl-17α- méthyl-18-nor-2-oxa-5α androsta 13-en-3-one (LTM)», « boldenone et son métabolite 5b-androst 1-en-17b-ol- 3one », « trenbolone et son métabolite épi-trenbolone », « 19 norandrosterone »	4 ans	29/08/2024	28/08/2028
Ahmed BARAMI	10/21/2023	IC	Culturisme	Soustraction		4 ans	08/28/2024	08/27/2028
Abdelhakim AABIBA	10/21/2023	IC	Culturisme	Soustraction		4 ans	08/28/2024	08/27/2028
Mustapha BOUSEFDAOUN	11/04/2023	IC	Jet ski	Soustraction		4 ans	08/28/2024	08/27/2028
Ayoub BENAMAR	11/04/2023	IC	Jet ski	Soustraction		4 ans	08/28/2024	08/27/2028



Violations Non Analytiques des Règles Antidopage – Année 2023

Au cours de l'année 2023, six (06) cas de violations des règles antidopage (VRAD) non analytiques ont été enregistrés par l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD). Ces violations sont survenues en compétition et concernent des cas de soustraction à un contrôle antidopage, ce qui constitue une infraction conformément à l'article 2.3 des Règles antidopage de l'AMAD, relatif au refus ou à l'échec de se soumettre à un prélèvement d'échantillon sans justification valable.

Les disciplines sportives concernées par ces infractions sont les suivantes :

- Judo
- Culturisme
- Jet ski

Ces cas de non-conformité illustrent une forme délibérée d'entrave au processus de contrôle antidopage et sont considérés avec la même rigueur que les cas de résultats positifs. Ils rappellent l'importance pour les sportifs de respecter l'obligation de disponibilité et de coopération lors des contrôles, quelles que soient les circonstances.

L'AMAD veille à ce que toutes les infractions soient traitées avec diligence par le conseil de discipline compétent, dans le respect du droit du sportif à une procédure équitable, tout en maintenant une fermeté essentielle à la crédibilité du dispositif antidopage national.



Dans le cadre de sa stratégie nationale de lutte contre le dopage et de promotion du sport propre, l'AMAD a établi des partenariats institutionnels, scientifiques et sportifs majeurs avec des partenaires divers ; ainsi elle a pu signer des conventions et des accords stratégiques avec l'Agence Internationale de Contrôles (ITA), la Fondation Mohammed VI des Sciences de la Santé, l'Université Moulay Ismail et l'association nationale Femme Activité physique et sport.

Pendant cette année 2023, l'AMAD a signé également des conventions de collaboration avec 5 fédérations sportives nationales, à savoir la Fédération Royale Marocaine de Plongée et Activités Subaquatiques, la Fédération Royale Marocaine de Voile, la Fédération Royale Marocaine de Hockey, la Fédération Royale Marocaine des Sports Automobiles, ainsi que la Fédération Marocaine d'Aérobic, Fitness, Hip-Hop et Disciplines Assimilées.

Ces partenariats traduisent une volonté commune de renforcer la prévention, le contrôle et la sensibilisation à la lutte antidopage, tout en instaurant une culture de l'intégrité et de l'excellence au sein du mouvement sportif marocain.



Partenariat avec l'Agence Internationale de Contrôles (ITA)

Le 15 mars 2023, en marge du Symposium annuel de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) à Lausanne, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a officiellement signé une convention de coopération et de collaboration avec l'Agence Internationale de Contrôles (ITA).

Ce partenariat stratégique s'inscrit dans une volonté commune de renforcer l'efficacité des actions de lutte contre le dopage à l'échelle nationale et internationale. Il vise notamment à :

- Coordonner les programmes de contrôles antidopage, en facilitant la planification et la mise en œuvre d'opérations de contrôle rigoureuses et ciblées,
- Collaborer dans des domaines techniques spécifiques, tels que la collecte d'échantillons au Maroc et à l'étranger.

L'Agence Internationale de Contrôles (ITA), basée à Lausanne (Suisse), est une organisation indépendante à but non lucratif. elle œuvre en toute autonomie au service :

- Des Fédérations Internationales (FI),
- Des organisateurs de grandes compétitions sportives,
- Et de toute organisation nationale souhaitant bénéficier de son savoir-faire.

Par cette convention, l'AMAD consolide son engagement à œuvrer dans le respect des normes internationales en matière d'antidopage, en s'ouvrant à des collaborations avec des structures mondialement reconnues pour leur compétence, leur neutralité et leur efficacité.



Convention avec la Fédération Royale Marocaine de Voile

Le 27 avril au siège de l'AMAD, il y a eu la signature d'une convention de coopération et de collaboration entre l'Agence Marocaine Antidopage et la Fédération Royale Marocaine de Voile.



Convention avec la Fédération Royale Marocaine de Plongée et activités subaquatiques

Le jeudi 18 mai 2023, l'Agence Marocaine Antidopage a signé une convention de coopération et de collaboration avec et la Fédération Royale Marocaine de Plongée et activités subaquatiques.



Convention avec l'Association Nationale Femme Activité Physique et Sport

Le 27 mai 2023, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a procédé à la signature d'une convention de partenariat et de collaboration avec l'Association Nationale Femme Activité Physique et Sport, lors d'une cérémonie organisée au Centre Socio-Éducatif Al Amal à Sala El Jadida.

Cette collaboration témoigne de la volonté de l'AMAD de s'appuyer sur les acteurs de terrain, en particulier ceux œuvrant pour l'inclusion des femmes dans le sport, afin de diffuser une culture de l'éthique, de l'intégrité et du respect des règles antidopage.



Convention avec la Fédération Royale Marocaine de Hockey

Le vendredi 09 juin 2023, l'Agence Marocaine Antidopage a signé une convention de coopération et de collaboration avec la Fédération Royale Marocaine de Hockey.



Partenariat avec la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé

Le mercredi 15 novembre 2023, l'Agence Marocaine Antidopage a signé une convention de collaboration et de coopération avec la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé. Ce partenariat stratégique vise à renforcer les synergies entre les domaines de la recherche scientifique, de la formation académique et de la lutte antidopage. Il porte notamment sur les axes suivants :

- Le développement de projets de recherche communs, en lien avec les substances interdites, les effets du dopage sur la santé, ou encore les méthodes innovantes de détection ;
- La formation des professionnels de santé et du sport, à travers des modules intégrés dans les cursus universitaires, des séminaires spécialisés, et des programmes de sensibilisation destinés aux étudiants, chercheurs et cadres médicaux ;
- La promotion de l'éthique scientifique et sportive, en associant l'expertise académique et médicale de la Fondation aux efforts de prévention et de diffusion des bonnes pratiques menés par l'AMAD.

Cette collaboration marque une étape importante dans le renforcement des fondements scientifiques et éducatifs de la lutte antidopage au Maroc, en s'appuyant sur un établissement de référence engagé pour la santé publique et l'intégrité dans le sport.



Convention avec la Fédération Royale Marocaine des Sports Automobiles

Le jeudi 16 novembre, l'Agence Marocaine Antidopage a signé une convention de partenariat avec la Fédération Royale Marocaine des Sports Automobiles au siège de l'AMAD.



Convention de partenariat avec l'Université Moulay Ismail

À l'occasion du lancement officiel de la caravane nationale « Sport sans dopage » dans la région de Drâa-Tafilalet, depuis la ville d'Errachidia le 20 novembre 2023, et en présence de Monsieur le wali de la région M. YAHDIH Bouchaa, l'AMAD a conclu une convention de collaboration et de coopération avec l'Université Moulay Ismail.

Ce partenariat vise à instaurer une dynamique durable de sensibilisation, de formation et de recherche autour de la lutte contre le dopage, en s'appuyant sur les ressources académiques et scientifiques de l'université. Les principaux axes de cette collaboration portent sur :

- L'intégration de la thématique antidopage dans les programmes d'enseignement et de formation relevant des sciences du sport, de la santé et de l'éducation physique ;
- L'organisation conjointe d'activités de sensibilisation, telles que des conférences, des séminaires et des ateliers ouverts aux étudiants, aux enseignants, aux sportifs et aux encadrants ;
- Le développement de projets de recherche appliquée dans le domaine de la prévention du dopage, de l'évaluation des connaissances ou des comportements à risque.

Ce partenariat traduit la volonté commune de renforcer la culture du sport propre au sein de la communauté universitaire, en contribuant à former des citoyens responsables et des professionnels conscients des enjeux d'éthique, de santé et d'équité dans le sport.



Convention avec la Fédération Royale Marocaine des Sports Aérobic, Fitness, Hip Hop

le jeudi 30 novembre, l'AMAD a signé une convention de collaboration avec la Fédération Royale Marocaine des Sports Aérobic, Fitness, Hip Hop et Disciplines Assimilées au siège de l'AMAD.





Renforcement des compétences à travers la formation et la formation continue

Dans le cadre de son engagement pour un système antidopage rigoureux, transparent et conforme aux standards internationaux, l'AMAD a accordé, en 2023, une attention particulière à la formation de son personnel et de ses partenaires opérationnels.

Quatre axes majeurs de formation ont été déployés :

1. Formation du personnel sur le système ADAMS

L'AMAD a organisé plusieurs sessions de formation à l'intention de son personnel administratif et technique sur l'utilisation du système ADAMS (Anti-Doping Administration and Management System). Ce système, développé par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), permet de centraliser, sécuriser et gérer les données relatives aux contrôles antidopage, aux AUT, à la localisation des athlètes et aux résultats d'analyse. Ces formations visent à :

- Améliorer la maîtrise technique de l'outil ;
- Garantir la qualité et la traçabilité des informations saisies ;
- Assurer le respect des délais et des exigences de confidentialité.



Le vendredi 5 mai 2023

Equipe du pôle contrôle et enquêtes

Formation animée par Mme Rym Zerifi (exécutive manager de l'ORAD Afrique du nord)

2. Participation aux formations AMA / iNADO / ITA

L'AMAD a également inscrit son personnel à des formations internationales en ligne et en présentiel proposées par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), le réseau international des organisations antidopage (iNADO) et l'Agence Internationale de Contrôle (ITA).

3. Formation des Agents de Contrôle du Dopage (ACD) et des Agents d'Éducation

L'AMAD a organisé des sessions spécifiques de formation initiale et continue au profit des Agents de Contrôle du Dopage (ACD) les 26/27 mai 2023 ainsi que des agents chargés des missions de sensibilisation et d'éducation le 26 mai 2023. Ces formations ont permis de :

- Renforcer les compétences techniques et éthiques des ACD, notamment en matière de procédures de prélèvement, de gestion des échantillons, de respect des droits des athlètes et de rédaction des rapports ;
- Outiller les agents d'éducation pour mener des actions de prévention efficaces, basées sur une communication claire, interactive et adaptée aux différents publics cibles (sportifs, entraîneurs, encadrants, étudiants, etc.).

ACD formés en 2023



D'une part, l'AMAD a procédé à la formation initiale de 31 nouveaux Agents de contrôle (ACD) et à la formation continue de perfectionnement de 25 anciens ACD ; et d'autre part, l'AMAD a assuré une formation d'une quarantaine d'agents éducateurs provenant de six régions administratives du Royaume (Rabat-Salé-Kénitra, Béni-Mellal Khénifra, Casablanca-Settat, Marrakech-Safi, Oriental et Fès-Meknès)

Ces initiatives de formation s'inscrivent dans une logique de professionnalisation continue, garantissant la qualité et la fiabilité du dispositif antidopage national.

Éducateurs formés en 2023





4. Formation du panel AUT

Formation des médecins en vue de la constitution du Comité AUT

Le 19 septembre 2023, l'AMAD a organisé une session de formation dédiée à un groupe d'une vingtaine de médecins, issus de diverses spécialités médicales, en vue de la création du Comité des Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques (CAUT). Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'AMAD à renforcer les capacités nationales pour lutter efficacement contre le dopage tout en assurant la santé et le bien-être des sportifs.

L'objectif principal de cette formation était de constituer un comité multidisciplinaire compétent et autonome, capable d'évaluer de manière rigoureuse et indépendante les demandes d'AUT. Ces demandes concernent les exceptions permettant à un sportif d'utiliser des substances ou des méthodes interdites, dans un contexte thérapeutique, tout en respectant les principes et les standards internationaux du Code mondial antidopage et du Standard international pour les AUT.

Durant cette session, les participants ont eu l'opportunité de :

1. Se familiariser avec le cadre réglementaire national et international des AUT : Les médecins ont étudié en profondeur les exigences du Code mondial antidopage, avec un accent particulier sur les normes et procédures liées à l'octroi d'une AUT. Cette connaissance est essentielle pour assurer une prise de décision conforme aux standards internationaux et pour éviter les abus ou les erreurs dans l'interprétation des règles.
2. Comprendre les critères médicaux d'éligibilité : Une attention particulière a été portée sur les critères médicaux nécessaires pour accorder une AUT. Cela inclut des examens détaillés sur la condition médicale du sportif, l'analyse des traitements envisagés, ainsi que l'évaluation des risques pour la santé. Les médecins ont appris à identifier les situations où l'utilisation de substances interdites peut être justifiée sur le plan médical, sans compromettre l'intégrité de la compétition.
3. Étudier des cas pratiques : Des études de cas pratiques ont permis aux participants de s'entraîner à l'analyse des dossiers cliniques. Ces exercices ont simulé des scénarios réels auxquels ils pourraient être confrontés lors de l'examen des demandes d'AUT. L'objectif était de renforcer leurs compétences en matière d'évaluation, tout en leur offrant des outils pour prendre des décisions éclairées et justes.

Les médecins formés proviennent de spécialités diverses et complémentaires, telles que la médecine du sport, la pneumologie, la médecine physique et réadaptation, l'orthopédie, la neurologie, la cardiologie, la médecine du travail, la toxicologie, la gynécologie-obstétrique, l'urologie-andrologie, l'anesthésie-réanimation, la médecine d'urgence

et la médecine légale. Cette diversité garantit une expertise collective qui permet une évaluation approfondie de chaque dossier, prenant en compte toutes les facettes de la santé du sportif.

Panel AUT formé en 2023



La mise en place de ce comité constitue une avancée significative dans la gestion des AUT au Maroc. Il permettra à l'AMAD de répondre efficacement aux demandes des sportifs tout en garantissant que chaque décision est prise dans le respect des principes d'équité, de transparence et de protection de la santé. En assurant une évaluation rigoureuse des AUT, ce comité renforcera la crédibilité et la légitimité du système antidopage marocain, contribuant ainsi à une pratique sportive plus saine et conforme aux normes internationales.

Cette formation marque une étape importante dans le développement des capacités de l'AMAD pour mieux répondre aux enjeux du dopage dans le sport, tout en protégeant les athlètes contre les risques sanitaires liés à l'utilisation de substances et de méthodes interdites.



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +052050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

ORGANISATION & PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS NATIONAUX





AIMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +053050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

JOURNÉE ANNUELLE DES FÉDÉRATIONS ROYALES MAROCAINES SPORTIVES



JOURNÉE ANNUELLE DES FÉDÉRATIONS ROYALES MAROCAINES SPORTIVES



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴰⵏⵜ
Agence Marocaine Antidopage

LA **2^{nde}** RENCONTRE
AVEC LES FÉDÉRATIONS ROYALES MAROCAINES SPORTIVES
SOUS LE THÈME :
**PARTENARIAT IMMUABLE
ENTRE
L'AGENCE MAROCAINE ANTIDOPAGE
&
LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES**

21 Mars 2023
Complexe Moulay Rachid de la Jeunesse
et de l'Enfance Bouznika



www.amad.ma



Agence Marocaine Antidopage



Agence Marocaine Antidopage



Agence Marocaine Antidopage



amad_maroc



amad_maroc



PROGRAMME

Heure	
09:00 - 09:30	Accueil des participants
	Ouverture de la journée :
	- Mot de Mme la Présidente de l'AMAD
09:30 - 10:00	- Mot du représentant du Ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports.
	- Mot du représentant du CNOM
10:00 - 10:30	Activités de l'Agence Marocaine Antidopage pour l'année 2022 et perspectives 2023.
10:30 - 11:00	Les Fédérations Royales Nationales, acteurs principaux dans le Programme National Antidopage.
11:00 - 11:30	Discussion
11:30 - 11:50	Pause- café
11:50 - 12:10	Prise de médicaments et procédure d'obtention de l'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques.
12:10 - 12:25	Compléments alimentaires
12:25 - 13:00	Présentation d'une étude de recherche « Etude des connaissances, attitudes et comportement des sportifs vis-à-vis du dopage au Maroc »
13:00 - 13:30	Discussion
13:30 - 14:00	Recommandations et clôture de la journée
14:00	Déjeuner





Le 21 mars 2023, l'AMAD a organisé sa deuxième rencontre annuelle avec les Fédérations Royales Marocaines Sportives Sous le thème « Partenariat immuable entre l'Agence Marocaine Antidopage et les Fédérations sportives ».

Cette journée a connu la présence de 118 participants, représentant 40 Fédérations Royales Marocaines Sportives, le Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, le Comité Olympique Marocain et la presse nationale.

Cette rencontre annuelle vise à renforcer la collaboration entre l'AMAD et les fédérations sportives et à souligner l'importance de la mise en place de programmes communs en matière de lutte contre le dopage tout en faisant le point sur les activités de l'AMAD pendant l'année écoulée et en partageant les perspectives pour l'année en cours.

L'objectif central de cet événement en 2023, était de rappeler aux fédérations l'impératif de placer le sportif au cœur du programme antidopage tout en réduisant au minimum le taux de sanctions, en favorisant une approche préventive et éducative.



Photo de groupe des représentants des fédérations ayant assisté à la journée

Les recommandations retenues de la rencontre :

1. Développement de partenariats solides : L'AMAD a encouragé les fédérations à développer des partenariats stratégiques avec l'Agence, afin d'assurer une mise en œuvre efficace des politiques antidopage dans leurs disciplines respectives.
2. Information sur les programmes nationaux et internationaux : Il a été souligné que les fédérations doivent Communiquer à l'Agence les programmes sportifs nationaux et internationaux tout en assurant une mise à jour régulière de ces programmes, ce qui permettra à l'AMAD d'établir ses programmes d'éducation et de contrôle et les tenir à jour ;
3. Accompagnement des programmes scolaires : L'importance d'intégrer l'éducation antidopage dans les programmes scolaires a été mise en avant. Les fédérations ont été invitées à soutenir et à promouvoir ces programmes dans le cadre des formations initiales des jeunes athlètes.
4. Participation à la caravane nationale « Sport sans dopage » : L'AMAD a également mis en évidence l'importance de la participation active des fédérations à la caravane organisée par l'Agence. Cet événement permettra de sensibiliser directement les sportifs et le grand public aux dangers du dopage à travers tout le royaume.
5. Sensibilisation à l'automédication et aux Autorisations d'Usage à des Fins Thérapeutiques (AUT) : Un autre aspect crucial abordé a été la nécessité de sensibiliser les sportifs aux risques de l'automédication. Les fédérations ont été encouragées à informer les athlètes de leurs droits à demander des AUT lorsque des traitements médicaux justifient l'utilisation de substances interdites.
6. Attirer l'attention des sportifs sur les risques de la consommation des compléments alimentaires : En réalité, ces produits peuvent contenir des substances interdites non déclarées, exposant les athlètes à des violations involontaires des règles antidopage.
7. Participation aux études et recherches scientifiques : L'AMAD a souligné l'importance de la contribution des fédérations aux études et recherches scientifiques sur le dopage. Cela permettrait de mieux comprendre les enjeux et de développer des solutions innovantes pour lutter contre ce phénomène.



Symposium annuel de l'Agence Mondiale Antidopage

Participation de l'AMAD au Symposium annuel de l'AMA à Lausanne

Les 14 et 15 mars 2023, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a pris part au symposium annuel de l'Agence Mondiale Antidopage, tenu à Lausanne, en Suisse. Ce symposium constitue l'un des rendez-vous les plus importants du calendrier mondial antidopage, réunissant chaque année des représentants des organisations nationales antidopage, des fédérations sportives internationales, des laboratoires accrédités, des gouvernements et d'autres parties prenantes engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport.

La participation de l'AMAD à cet événement de haut niveau a permis à la délégation marocaine de s'informer des dernières évolutions du cadre réglementaire international, des initiatives stratégiques en matière de conformité, ainsi que des nouveautés en matière de recherche scientifique, d'éducation et de gestion des résultats.

En marge du symposium, l'AMAD a mené une série de rencontres bilatérales stratégiques avec plusieurs partenaires internationaux, renforçant ainsi sa visibilité et sa coopération à l'échelle mondiale. Parmi les échanges marquants figurent :

- Une réunion avec des représentants de l'AMA pour discuter de l'évolution du programme marocain de conformité et du renforcement des capacités techniques et humaines



Réunion avec l'unité de conformité de l'AMA

- Des échanges avec d'autres agences nationales antidopage africaines, afin de partager les bonnes pratiques et envisager des projets conjoints en matière de formation, d'éducation et d'analyse



Réunion du bureau africain de l'AMA avec les ONAD africaines

- Des contacts établis avec des institutions et des partenaires pour soutenir le développement de projets nationaux sur les problématiques du dopage.



Réunion avec les responsables de l'Agence Internationale de Contrôle

- Des discussions avec des représentants de laboratoires accrédités, autour de l'optimisation de la collaboration technique dans le domaine des analyses et de la gestion des échantillons.



Réunion avec les responsables du laboratoire de Lausanne

Cette participation active témoigne de la volonté de l'AMAD de s'aligner sur les standards internationaux, de renforcer sa position dans le réseau mondial antidopage et de consolider des partenariats durables. Le symposium a également constitué une occasion pour l'Agence de faire valoir l'expérience marocaine et de promouvoir ses initiatives en matière d'éducation, de prévention et de gestion des Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques.

Ainsi, à travers sa présence à Lausanne, l'AMAD réaffirme son engagement à œuvrer pour un sport propre, éthique et conforme aux normes internationales, tout en consolidant son rôle en tant qu'acteur central de la lutte antidopage sur le continent africain.



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08067+ +04050Σ+ Σ 80888Σ | Σ001010+
Agence Marocaine Antidopage

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES AUT



Participation de l'AMAD au symposium international sur les Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT)

Du 31 mai au 1er juin 2023, un symposium international dédié aux Autorisations d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT) s'est tenu en Corée du Sud, organisé par l'Agence Mondiale Antidopage en collaboration avec l'Organisation Nationale Antidopage coréenne. Cet événement d'envergure internationale a rassemblé des experts du monde entier pour échanger sur les meilleures pratiques en matière de gestion des AUT, dans le cadre des exigences du Code mondial antidopage.

L'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) y a été représentée par le Dr Naima Rhalem, membre de son Conseil d'administration. Sa participation témoigne de l'engagement de l'AMAD à s'inscrire dans une dynamique de coopération internationale et de renforcement continu des compétences nationales en matière de lutte contre le dopage.

L'objectif principal de ce symposium était d'examiner les moyens d'assurer un juste équilibre entre la nécessité de prodiguer des soins médicaux appropriés aux sportifs et le respect du principe fondamental du franc-jeu ou « fair-play » dans le sport. Les débats ont porté sur des thématiques essentielles telles que : l'évaluation médicale des demandes d'AUT, les défis posés par certaines disciplines sportives, les situations d'urgence, ainsi que les considérations éthiques entourant l'utilisation de substances interdites à des fins thérapeutiques.

La participation de l'AMAD à cette rencontre a permis d'enrichir son expertise, de s'inspirer des pratiques mises en œuvre dans d'autres pays, en vue de programmer une formation sur les AUT afin d'améliorer la qualité et la rigueur du traitement des demandes d'AUT au niveau national.





AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08067+ +04050ΣΣ+ Σ 80088Σ | ΣΕΩΠ.0.04
Agence Marocaine Antidopage

LA 33ÈME ÉDITION DU CONGRÈS AFRICAIN DE MÉDECINE DU SPORT





L'Agence Marocaine Antidopage
et
l'Union Africaine de Médecine du Sport
organiseront

Le 33^{ème} Congrès International de Médecine du Sport

Sous Le Thème:
**Le Dopage au cœur
de la Médecine du Sport**



21-22
Septembre
2023

Sessions :

- Nutrition du Sportif
- Psychologie du Sportif
- Education du Sportif
- Dopage et Santé Publique
- Addiction et Dopage
- Dopage Génétique

Coordonnateur :

Dr N. Rhalem

Tél : +212 537 572 365, +212 661 813 698

Mail : contact@amad.ma

Site Web : www.amad.ma



Agence Marocaine Antidopage

Agence Marocaine Antidopage

Agence Marocaine Antidopage



[amad_maroc](https://www.instagram.com/amad_maroc)



[amad_maroc](https://twitter.com/amad_maroc)



www.amad.ma



www.uamsafricamedical.com



PROGRAMME

Jeu 21 septembre 2023

Session 1 : Médecine du sport

08H00 - 09H00 : Accueil des participants

Moderateurs : Sbilhi Ahmed & Sefiani Abdelaziz (Rapporteur : Windy Maria)

09H00 - 09H20	La médecine du sport en Afrique	Constant Antoine Roux - Union Africaine de Médecine du Sport - Côte d'Ivoire
09H20 - 09H40	Génomique appliquée au domaine du sport	Lamzouri Afaf - Faculté de médecine - CHU Mohammed VI - Maroc
09H40 - 10H00	Arbre décisionnel devant une entorse du genou	Chafry Bouchaib - Hôpital Militaire Mohamed V - Maroc
10H00 - 10H20	Influence des facteurs intrinsèques dans les ruptures du ligament croisé du genou	Badaoui Reda - Hôpital Militaire Mohamed V - Maroc
10H20 - 10H40	Comment prendre un bon départ devant un traumatisme aigu du genou	Hefi Abdelrazzak - Chirurgien orthopédiste du sport - Maroc
10H40 - 11H00	Discussion	

11H00 - 11H30 Pause-café - Visite des stands / Posters

Moderateurs : Bizrane Mohamed & Slaoui Abdelhaq (Rapporteur : Mellah Fatima)

11H30 - 11H50	Pathologies chroniques et activités physiques	Benasmane Nabil - Centre sportif des Forces Armées Royales - Maroc
11H50 - 12H10	Mort subite chez le sportif	Benelmakki Abdellah - Hôpital Militaire Mohamed V - Maroc
12H10 - 12H25	Le niveau d'activité physique et indices de composition corporelle chez des adolescents scolarisés dans la Wilaya de Marrakech	EL HABOUCSSI Abdelmajid - Institut des sciences du sport, Université Hassan Premier - Maroc
12H25 - 12H40	Effet de l'exercice physique aigu sur le contrôle de l'inhibition et la flexibilité cognitive chez des lycéens	El Moutaraji Imane - Université Hassan II - Maroc
12H40 - 13H00	Discussion	

13H00 - 14H30 Pause déjeuner

Moderateurs : Idmhamma Abdellatif & Benomar Zakaria Farès (Rapporteur : Amiar Jawad)

14H30 - 14H50	Nutrition du sportif : dépense et compensation énergétique	Aguenou Hassan - Université Ibn Tofail - Maroc
14H50 - 15H10	Nutrition du sportif d'élite	Sherif Azmi - Union Africaine de Médecine du Sport - Egypte
15H10 - 15H25	Nutrition chez le jeune footballeur	Belghiti Hakim - Académie Mohammed VI de Football
15H25 - 15H40	Contribution à la valorisation des plantes endémiques de biosphère de l'arganaie du Maroc au service de la récupération sportive	Barkaoui Mohamed - Institut des sciences du sport - Université Hassan Premier - Maroc
15H40 - 16H00	Discussion	

16H00 - 16H30 Pause-café - Visite des stands / Posters

Moderateurs : Bartegi Zakia & Ahmed Salem Kleib (Rapporteur : Zerifi Rym)

16H30 - 16H50	La Process Communication au service de l'intelligence relationnelle	Benomar Zakaria Farès - Centre de Recherche VENUS - Maroc
16H50 - 17H05	L'engagement : Une habilité mentale de base déterminante dans la performance sportive	Eloardi Aziz - Institut des sciences du sport - Université Hassan Premier - Maroc
17H05 - 17H20	L'impact de l'aptitude aérobie sur les performances attentionnelles des adolescents scolarisés du milieu rural et urbain de la région de Kenitra au Maroc	Benchehla Hassan - Université Ibn Tofail - Maroc
17H20 - 17H40	Discussion	
17H40 - 18H00	Visite des stands / Posters	
18H00 - 19H00	Inauguration officielle du congrès	
19H00 - 20H00	Cocktail dînatoire	

Vendredi 22 septembre 2023

Session 2 : Lutte antidopage

Moderateurs : Kintz Pascal & Zahi Boujemaa (Rapporteur : Raouf Riham)

09H00 - 09H20	Engagement des gouvernements à la lutte antidopage : l'expérience Marocaine	Bellmam My Ahmed - Agence Marocaine Antidopage - Maroc
09H20 - 09H40	Dopage et santé publique	Chaoui Hanane - Centre Antipoison et de Pharmacovigilance - Maroc
09H40 - 10H00	Dopage & arythmies cardiaques	Kheyri Jamal - Hôpital Militaire Mohamed V - Maroc
10H00 - 10H20	Dopage génétique : une menace silencieuse	Chakri Aziz - Institut des sciences du sport - Université Hassan Premier - Maroc
10H20 - 10H40	Doping products and their psychological impact on athletes	Khaled Masoud - Union Africaine de Médecine du Sport - Egypte
10H40 - 11H00	Discussion	

11H00 - 11H30 Pause-café - Visite des stands / Posters

Moderateurs : König Ernst & Bellmam Maulay Ahmed (Rapporteur : El Youssef Youssef)

11H30 - 11H50	Le contenu du dopage au Maroc : Exemple du Football	El Abdi Samira - Consultante en droit du sport - Maroc
11H50 - 12H10	Dopage par contamination : fausse excuse ou réalité démentie par analyse des cheveux	Pascal Kintz - X-Perfise Consulting et IML de Strasbourg - France
12H10 - 12H30	Suppléments alimentaires contaminés et médicaments contrefaits circulant en salle de sport	Jean-Claude Alvarez - Université Paris Saclay - France
12H30 - 12H45	Développement de nouvelles méthodes analytiques des substances émergentes	Berrabah Mohamed - Université Mohamed Premier - Maroc
12H45 - 13H00	Utilisation des stéroïdes anabolisants chez les sportifs de Casablanca et le rôle du pharmacien dans la prévention du dopage	Ksiriou Adil - Service d'urologie, CHU Ibn Rochd, Casablanca
13H00 - 13H20	Discussion	

13H20 - 15H00 Prière & Pause déjeuner

Moderateurs : Jean-Claude Alvarez / Daouda Aziz (Rapporteur : Tounsi Maria)

15H00 - 15H20	Points entre addiction et dopage	El Omari Fatima - CHU Ibn Sina - Maroc
15H20 - 15H40	Pharmacopée traditionnelle à la recherche de la performance	Rhalem Naima - Centre Antipoison et de Pharmacovigilance - Maroc
15H40 - 16H00	Droit du sportif au traitement : Autorisation d'Usage Thérapeutique	Bartegi Zakia - Consultante internationale antidopage
16H00 - 16H15	La prédiction du dopage sportif : Revue systématique	Sohli Fatima Zahra - Université Ibn Tofail - Maroc
16H15 - 16H35	Discussion	
16H35 - 17H00	Clôture	

20H30 Dîner Gala

Samedi 23 septembre 2023 : Programme social



La 33^e édition du Congrès Africain de Médecine du Sport : une première au Maroc sous le signe de la lutte antidopage

Du 21 au 23 septembre 2023, le Maroc a accueilli pour la première fois le Congrès Africain de Médecine du Sport dans sa 33^e édition, un événement majeur dans le domaine de la santé des sportifs. Organisé conjointement par l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) et l'Union Africaine de Médecine du Sport (UAMS), ce congrès s'est tenu au Centre des Formations et des Rencontres Nationales à Rabat, autour du thème central : « Le dopage au cœur de la médecine du sport ».

Cette édition a réuni 194 participants issus de dix pays, représentant à la fois le continent africain et plusieurs pays européens. Chercheurs, médecins du sport, experts antidopage, responsables institutionnels et acteurs du mouvement sportif se sont rassemblés pour échanger, débattre et partager leurs expériences sur les enjeux croissants liés au dopage dans le sport.

Pendant trois jours, les congressistes ont assisté à un programme scientifique riche et diversifié comprenant vingt conférences plénières, sept communications orales et treize communications affichées, couvrant un large éventail de thématiques : les effets physiopathologiques des substances interdites, les mécanismes de prévention, les AUT, le rôle des fédérations sportives et des agences antidopage, ainsi que les défis spécifiques rencontrés en Afrique.

Ce congrès a représenté une plateforme précieuse de réflexion et de coopération, renforçant les liens entre les institutions africaines et internationales impliquées dans la médecine du sport et la lutte antidopage. Il a également permis de valoriser l'engagement du Maroc en tant qu'acteur clé de la promotion d'un sport propre et éthique à l'échelle du continent.

En accueillant cet événement de haut niveau, l'AMAD confirme sa volonté d'investir dans la formation, la recherche et le dialogue multidisciplinaire, et d'inscrire la lutte antidopage au cœur des politiques de santé et de performance des sportifs (rapport détaillé du congrès en annexe 1).



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +052050505+ Σ 800888 | Σ0010101
Agence Marocaine Antidopage

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISATION RÉGIONALE ANTIDOPAGE AFRIQUE DU NORD



Participation de la Présidente de l'AMAD aux travaux du Conseil d'Administration de l'Organisation Régionale Antidopage Afrique du Nord à Nouakchott

Les 12 et 13 octobre 2023, Dr Fatima Abouali, Présidente de l'Agence Marocaine Antidopage, a pris part à Nouakchott, en Mauritanie, aux travaux du Conseil d'Administration de l'Organisation Régionale Antidopage Afrique du Nord, qu'elle préside actuellement. Cette rencontre de haut niveau a réuni les représentants des cinq pays membres de la région : le Maroc, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et l'Algérie, en présence de délégués de l'Agence Mondiale Antidopage.

Cette session a constitué un moment clé pour faire le point sur l'état d'avancement des programmes nationaux antidopage, renforcer la coordination régionale, et identifier les priorités stratégiques pour les années à venir. La Présidente de l'AMAD, dans son rôle de présidente de l'ORAD, a conduit les travaux en mettant l'accent sur la nécessité d'une coopération renforcée entre les pays membres, notamment dans les domaines de la formation, du partage d'expertise, de la sensibilisation et de la conformité avec le Code mondial antidopage.

L'ouverture officielle de la réunion s'est déroulée en présence de personnalités de haut rang mauritaniennes, dont le Président du Comité National Olympique et Sportif Mauritanien et le Secrétaire Général du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, du Sport et des Relations avec le Parlement, soulignant ainsi l'importance que revêt cette thématique au plus haut niveau institutionnel en Mauritanie.



Les discussions ont également porté sur les mécanismes de renforcement des capacités nationales, les défis spécifiques rencontrés par les pays membres, ainsi que sur l'élaboration de programmes régionaux conjoints visant à garantir une approche cohérente et solidaire de la lutte antidopage en Afrique du Nord.

Dans le même cadre, une rencontre officielle s'est tenue entre les membres de l'ORAD, conduits par Dr Fatima Abouali, Présidente de l'ORAD et le Ministre mauritanien de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement.

Cette audience, à laquelle ont également participé les représentants de l'Agence Mondiale Antidopage, a permis de mettre en lumière les efforts concertés déployés dans la région pour renforcer la lutte contre le dopage, tout en affirmant l'importance du soutien politique et institutionnel à cette cause. Le Ministre a salué l'engagement des pays membres de l'ORAD et a exprimé la volonté de la Mauritanie d'accompagner activement les initiatives régionales visant à garantir l'intégrité du sport et la protection de la santé des athlètes.



La participation active du Dr Abouali à cette rencontre témoigne de l'engagement du Maroc à promouvoir un sport propre dans la région et à jouer un rôle moteur dans le développement d'une gouvernance antidopage efficace, éthique et fondée sur la collaboration régionale.



AIMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+08007+ +0529050505+ Σ 800777 | Σ0077777
Agence Marocaine Antidopage

9ÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE LE DOPAGE DANS LE SPORT DE L'UNESCO



Participation de l'AMAD à la 9ème session de la Conférence des Parties à la Convention Internationale contre le dopage dans le sport (UNESCO, Paris, 25-26 octobre 2023)

L'AMAD a pris part à la 9ème session de la Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport, organisée par l'UNESCO les 25 et 26 octobre 2023 à Paris, au siège de l'organisation. Cet événement réunit tous les deux ans les États parties à la Convention pour évaluer sa mise en œuvre, adopter des résolutions stratégiques et promouvoir une action collective à l'échelle mondiale en faveur d'un sport propre.

La délégation marocaine, conduite par la présidente de l'Agence Marocaine Antidopage, a activement participé aux travaux et échanges qui ont marqué cette session. La participation du Maroc témoigne de son engagement constant envers les principes de la Convention, notamment en matière de prévention du dopage, de mise en œuvre des politiques publiques nationales et de coopération internationale.



Au cours de cette session, plusieurs thématiques cruciales ont été abordées, telles que :

- Le renforcement des capacités institutionnelles des pays en développement dans le domaine de la lutte antidopage ;
- L'appui à l'éducation et à la sensibilisation des jeunes sportifs ;
- L'évaluation de l'efficacité des programmes nationaux antidopage ;
- L'actualisation du fonds pour l'élimination du dopage dans le sport.

Le Maroc a également profité de cette tribune pour partager son expérience nationale, mettre en valeur les efforts entrepris à travers l'AMAD en matière de gouvernance, de sensibilisation, de coopération régionale et de formation, et pour affirmer sa volonté de contribuer activement à la mise en œuvre des objectifs de la Convention.

La participation à cette 9ème session a ainsi permis de renforcer la présence du Maroc sur la scène internationale, de consolider ses partenariats avec d'autres États parties et de confirmer son rôle moteur dans la promotion de l'éthique sportive à l'échelle africaine et mondiale.





PARTAGE DE L'EXPÉRIENCE DE L'AMAD AVEC LES AUTRES ONAD AFRICAINES FRANCOPHONES

Partage de l'expérience de l'AMAD dans la mise en œuvre du Standard International d'Éducation avec les autres ONAD africaines francophones

L'AMAD a participé au webinaire organisé par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) le 28 novembre 2023 dont la thématique était liée au questionnaire sur la conformité au code. Sollicitée par le bureau Afrique de l'AMA, l'AMAD a pu illustrer les présentations délivrées par l'Unité de Conformité et le Département Education de l'AMA par une présentation pratique. L'AMAD a pu partager avec les différentes cibles du webinaire (responsables d'éducation, responsables de conformité des Organisations Nationales Antidopage, ONAD africaines) son expérience dans la mise en œuvre du Standard International d'Education à savoir : le développement d'un plan annuel d'éducation, la constitution d'un pôle d'éducation, la mise en œuvre des activités d'éducation.

Ces échanges renforcent les capacités institutionnelles de l'AMAD et favorisent une harmonisation avec les standards internationaux.







Consulter
GRATUITEMENT
notre journal

L'Opinion

Partageons l'Information



[Actu Maroc](#) [L'Opinion](#) [Régions](#) [International](#) [Agora](#) [Conso & Web zone](#) [Culture](#) [Planète](#) [Sport](#) [In motion](#)

CHAMPIONNAT DU MAROC
ARTS ÉQUESTRES TRADITIONNELS
26 Mai - 01 Juin 2025
Dar Es Salam - Rabat



Trophée
Hassan II
TBOURIDA
2025



Sport

Agence Marocaine Antidopage : Formation des médecins au siège de l'AMAD ce mardi 19 septembre

Rédigé par Mostafa YASSINE le Lundi 18 Septembre 2023

L'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) organise, mardi 19 septembre 2023 à Rabat, une session de formation au profit de 24 médecins spécialistes.

Cette formation sur le processus de l'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT) constitue un élément principal dans la lutte contre le dopage.

Cette AUT permet aux sportifs, participant à des compétitions sportives, souffrant de pathologies médicales de bénéficier de traitements adéquats susceptibles de contenir des substances interdites.

En lançant cette formation sous forme d'une table ronde interactive autour du Standard International des AUT (version 2021), l'AMAD se met au diapason des normes internationales fixées par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).

Cette session de formation qui va se tenir au siège de l'AMAD à Hay Riad à Rabat va regrouper 24 médecins spécialistes en cardiologie, néphrologie, traumatologie, dermatologie, neurologie, pneumologie, médecine du sport...

L'objectif étant de constituer un panel d'experts indépendant pour l'octroi des AUT permettant aux sportifs de continuer leurs activités sportives en respect des dispositions de la Loi 97-12.

Cette session de formation sera encadrée par des experts marocains et étrangers certifiés par l'AMA sous la supervision de l'Agence Marocaine Antidopage que préside Dr Fatima Abouali.



Top News

- Un tramway déraile près de la gare Rabat-Ville
- Salé : Les autorités démolissent la « Villa des Lions »
- Algérie : Nacer El-Djen limogé de la DGSJ
- Cristiano Ronaldo au Maroc ? Le Wydad veut frapper un grand coup !
- Footballeurs Marocains du Monde : El Kaâbi co-meilleur buteur de l'Europa League 2025
- Exportations automobiles - Net recul pour l'industrie marocaine en 2025
- Palestine : Une centaine de Palestiniens tués au cours des dernières 24 heures
- Chantier naval de Casablanca : Les prétendants se bousculent pour prendre la barre

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
ET L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DES SPORTS ÉQUESTRES





EXPRESS
Site grand public de L'Agence maghreb arabe presse

L'AMAD appelle à des programmes de sensibilisation pour mettre le sportif au cœur du programme



antidopage et minimaliser le taux de sanctions

mardi, 21 mars, 2023 à 19:46

Bouznika – L'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a appelé, mardi à l'occasion de sa 2ème rencontre avec les Fédérations royales marocaines sportives, à établir des programmes d'éducation et de sensibilisation pour mettre le sportif au cœur du programme antidopage et minimaliser le taux de sanctions.

Consulter GRATUITEMENT notre journal

Partageons l'information

Facebook Twitter YouTube LinkedIn Instagram Search

Actu Maroc L'Opinion Régions International Agora Conso & Web zone Culture Planète Sport In motion

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI ET L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DES SPORTS ÉQUESTRES

CHAMPIONNAT DU MAROC ARTS ÉQUESTRES TRADITIONNELS 26 Mai - 01 Juin 2025 Der Es Salam - Rabat

Trophée Hassan II TBOURIDA 2025

Sport

Agence Marocaine Antidopage : Formation des médecins au siège de l'AMAD ce mardi 19 septembre

Rédigé par Mostafa YASSINE le Lundi 18 Septembre 2023

L'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) organise, mardi 19 septembre 2023 à Rabat, une session de formation au profit de 24 médecins spécialistes.

Cette formation sur le processus de l'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT) constitue un élément principal dans la lutte contre le dopage.

Cette AUT permet aux sportifs, participant à des compétitions sportives, souffrant de pathologies médicales de bénéficier de traitements adéquats susceptibles de contenir des substances interdites.

En lançant cette formation sous forme d'une table ronde interactive autour du Standard International des AUT (version 2021), l'AMAD se met au diapason des normes internationales fixées par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).

Cette session de formation qui va se tenir au siège de l'AMAD à Hay Riad à Rabat va regrouper 24 médecins spécialistes en cardiologie, néphrologie, traumatologie, dermatologie, neurologie, pneumologie, médecine du sport...

L'objectif étant de constituer un panel d'experts indépendant pour l'octroi des AUT permettant aux sportifs de continuer leurs activités sportives en respect des dispositions de la Loi 97-12.

Cette session de formation sera encadrée par des experts marocains et étrangers certifiés par l'AMA sous la supervision de l'Agence Marocaine Antidopage que préside Dr Fatima Abouali.

Top News

- Un tramway déraile près de la gare Rabat-Ville
- Salé : Les autorités démolissent la « Villa des Lions »
- Algérie : Nacer El-Djen limogé de la DGSJ
- Cristiano Ronaldo au Maroc ? Le Wydad veut frapper un grand coup !
- Footballeurs Marocains du Monde : El Kaabi co-meilleur buteur de l'Europa League 2025
- Exportations automobiles - Net recul pour l'industrie marocaine en 2025
- Palestine : Une centaine de Palestiniens tués au cours de dernières 24 heures
- Chantier naval de Casablanca : Les prétendants se bousculent pour prendre la barre

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI ET L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DES SPORTS ÉQUESTRES

CHAMPIONNAT DU MAROC ARTS ÉQUESTRES TRADITIONNELS 26 Mai - 01 Juin 2025 Der Es Salam - Rabat

Trophée Hassan II TBOURIDA 2025



EXPRESS

Site grand public de L'Agence maghreb arabe presse

L'AMAD organise le 33^e congrès africain de médecine du sport, les 21 et 22 septembre à Rabat

18 septembre 2023

Version Imprimable [\(fr/print/417463\)](#)

Casablanca - L'Agence marocaine antidopage (AMAD) organise, les 21 et 22 septembre au Centre des formations et des rencontres nationales à Rabat, la 33^e édition du congrès africain de médecine du sport sous le thème "Le dopage au cœur de la médecine de sport".

Organisé pour la première fois au Maroc, ce congrès africain est organisé en collaboration avec l'Union africaine de médecine sportive, a indiqué l'AMAD dans un communiqué.

Lors de ce conclave, des scientifiques, des spécialistes de la médecine sportive, des médecins et des experts en matière de lutte antidopage vont animer plusieurs sessions sur le dopage, la médecine de sport et d'autres thèmes liés à cette thématique, a ajouté la même source.

Créée le 13 janvier 2021, conformément à la loi 97-12, l'Agence marocaine antidopage est une institution indépendante dotée de l'autonomie financière chargée de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de lutte contre le dopage.



AMAD: Ce samedi, coup d'envoi, à partir de Laâyoune, de la Caravane nationale « un sport sans dopage »

L'opinion

Mostafa YASSINE

Publié dans L'opinion le 15 - 06 - 2023

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'Agence Marocaine Anti Dopage (AMAD) organise la Caravane nationale sous le thème : « Un sport sans dopage ».

Cette Caravane qui se compose de deux unités mobiles sillonnera toutes les régions du Maroc. Le coup d'envoi sera donné ce samedi 17 juin 2023 à partir de la capitale du Sahara Marocain, la ville de [Laâyoune](#), et prendra fin au mois d'avril 2024 à [Rabat](#) en passant par le Centre, l'Oriental et le Nord.

L'AMAD a choisi [Laâyoune](#), une ville pleine de symboles pour le peuple marocain. A chaque étape, plusieurs activités sportives, de sensibilisation, d'exhibition, des conférences, des séminaires ...seront organisées.

Lors de cette étape, la Caravane sera basée à [Laâyoune](#) du 16 au 24 juin, mais elle sillonnera toute la Région ([Boujdour](#), Smara, [Tarfaya](#)...).

Signaler une annonce inappropriée

Des conférences seront données afin de sensibiliser les sportifs, surtout les jeunes, aux dangers du dopage et ses conséquences sur la santé physique et mentale du sportif. Des ateliers et des activités de sensibilisation seront organisés au profit des pratiquants, mais également leur entourage tels les staffs technique et médical ainsi que les parents.

A cet effet, la présidente de l'AMAD, Dr Fatima Abouali, a donné une conférence de presse au siège de l'Agence en présence du Secrétaire Général de l'AMAD, Moulay Ahmed Bellimam, de Hamid Yahya, Président de la Marocaine des Journalistes Sportifs (MJS) et partenaire de l'AMAD pour cet événement.

Elle a jeté toute la lumière sur la Caravane et sur la logistique de cet événement.

De par les textes réglementaires, l'AMAD dispose d'une panoplie d'attributions allant de l'information, l'éducation en passant par la sensibilisation et l'encadrement jusqu'aux mesures disciplinaires.

C'est dans ce cadre que l'AMAD organise cette caravane qui a été préparée en partenariat avec la Marocaine des Journalistes Sportifs.

L'objectif final étant de prendre conscience de la problématique du dopage qui constitue un problème de santé publique. L'éradiquer pour arriver au respect de la déontologie du sport et un sport propre constitue un objectif spécifique à cette Caravane.

Déroulement de la caravane

-La caravane comptera 12 grandes étapes en référence aux 12 régions du Royaume ;



-Chaque étape comptera au moins deux stations d'intervention (deux villes) ;

-Point de départ de la Caravane : [Laâyoune](#) en juin 2023 ;

-Point d'arrivée : [Rabat](#) en avril 2024 ;

-Les activités sont adaptées à la particularité de la région en fonction de la saison ;

-L'équipe de l'AMAD (personnel plein temp et contractuel) mobilisée ;

-Deux unités mobiles de l'AMAD accompagneront la caravane ;

-Engagement des partenaires nationaux et régionaux de l'AMAD ;

-Campagne médiatique et digitale adaptée.

Cliquez [ici](#) pour lire l'article depuis sa source.

J'aime Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.

AMAD : La lutte contre le dopage est l'affaire de tous

Agence Marocaine AntiDopage : Les fédérations sportives constituent un maillon essentiel de lutte antidopage

Pour mettre le sportif au cœur du programme antidopage et minimaliser le taux de sanctions, l'AMAD appelle à des programmes de sensibilisation Sport

Entretien avec Dr Fatima Abouali, présidente de l'Agence Marocaine Anti-Dopage (AMAD) : « L'AMAD reconnue signataire du code mondial anti-dopage depuis janvier 2022 »

Antidopage : 111 bénéficiaires de la session de formation organisée par l'AMAD



Maghress

Suivre la Page 24 K followers



Maghress

il y a 3 ans environ

Le président Macky Sall a nommé samedi un nouveau Premier ministre au Sénégal, poste qu'il avait supprimé en 2019 puis rétabli en décembre 2021, attendant ensuite que les élections locales et législatives soient passées pour faire son choix. Amadou Ba, ancien ministre du chef de l'État, a été nommé (...)

MAGHRESS.COM



Sport

AMAD : Rabat hôte du 33ème Congrès africain de médecine du sport

Rédigé par L'Opinion le Samedi 23 Septembre 2023



La capitale Rabat a accueilli la 33ème édition du congrès africain de médecine du sport organisée par l'Agence Marocaine AntiDopage (AMAD), les 21 et 22 septembre au Centre des formations et des rencontres nationales à Rabat, sous le thème : "Le dopage au cœur de la médecine de sport". Lors de ce conclave, organisé en collaboration avec l'Union africaine de médecine sportive, des scientifiques, des spécialistes de la médecine sportive, des médecins et des experts en matière de lutte antidopage vont animer plusieurs sessions sur le dopage, la médecine de sport et d'autres thèmes liés à cette thématique.

A ce propos, la présidente de l'AMAD, Dr Fatima Abouali a indiqué que le thème retenu exprime l'importance de la médecine du sport dans le contrôle antidopage, évoquant la contribution de cette discipline dans l'établissement de la liste des produits prohibés et la sensibilisation au danger de certains médicaments sur la santé des sportifs. Dans sa déclaration, elle a relevé que ce congrès, habituellement tenu en Egypte en présence des pays anglophones uniquement, est organisé pour la première fois au Maroc, précisant qu'il a été convenu avec l'Union africaine de médecine sportive, de l'organiser en alternance entre les pays arabophones, francophones et anglophones. De son côté, le président de l'Union africaine de médecine sportive, Constant Antoine Roux a salué l'initiative de l'AMAD d'abriter ce congrès continental qui contribue à vulgariser les différentes spécialités de cette discipline. Il a également souligné l'importance de la médecine du sport dans le suivi des sportifs d'élite, de diagnostic des blessures liées à la pratique sportive et de conseil en matière d'amélioration du rendement physique.

Plusieurs thématiques ont été au programme de ce congrès, notamment la mort subite des sportifs, l'alimentation des sportifs d'élite, les maladies chroniques, l'activité physique, la psychologie du sport, la maladie cardiaque dans le sport, l'effet du dopage sur la santé, l'addiction aux produits dopants, l'usage des médicaments traditionnels pour améliorer la performance, les compléments alimentaires infectés et les faux médicaments qui circulent dans les salles de sport.



Top News

- Un tramway déraile près de la gare Rabat-Ville
- Salé : Les autorités démolissent la « Villa des Lions »
- Algérie : Nacer El-Djen Ilmogé de la DGSJ
- Cristiano Ronaldo au Maroc ? Le Wydad veut frapper un grand coup !
- Footballeurs Marocains du Monde : El Kaâbi co-meilleur buteur de l'Europa League 2025
- Exportations automobiles - Net recul pour l'industrie marocaine en 2025
- Palestine : Une centaine de Palestiniens tués au cours des dernières 24 heures
- Chantier naval de Casablanca : Les prétendants se bousculent pour prendre la barre





Dopage : 2ème rencontre de l'AMAD avec les Fédérations sportives à Bouznika

L'Opinion

L'opinion

Publié dans L'opinion le 19 - 03 - 2023

L'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) organise, le 21 mars courant au Complexe Moulay Rachid de la jeunesse et de l'enfance à [Bouznika](#), sa 2ème rencontre avec les Fédérations royales marocaines sportives.

Cette rencontre, qui se tiendra sous le thème : "Partenariat immuable entre l'Agence Marocaine Antidopage et les Fédérations sportives", sera l'occasion de passer en revue les activités de l'AMAD pour l'année 2022 et les perspectives de 2023.

Plusieurs thématiques seront débattues à cette occasion, notamment "Les Fédérations Royales Nationales, acteurs principaux dans le programme national antidopage", "Prise de médicaments et procédure d'obtention de l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques" et "Les compléments alimentaires".

Cette rencontre sera marquée également par la présentation d'une étude des connaissances, attitudes et comportement des sportifs vis-à-vis du dopage au Maroc.

Cliquez [ici](#) pour lire l'article depuis sa source.

J'aime Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.

Signaler une annonce inappropriée

Lire aussi

Le dopage à Bouznika !

Entretien avec Dr Fatima Abouali, présidente de l'Agence Marocaine Anti-Dopage (AMAD) : « L'AMAD reconnue signataire du code mondial anti-dopage depuis janvier 2022 »

1ère rencontre de l'Agence Marocaine Anti-Dopage : Les Fédérations sportives doivent assumer leurs responsabilités

AMAD : La lutte contre le dopage est l'affaire de tous

Dopage/Point de presse : « L'AMAD au service des sportifs »



Maroc: L'AMAD organise le 33^e congrès africain de médecine du sport, les 21 et 22 septembre à Rabat

Maghreb Arabe Presse (Rabat)

18 SEPTEMBRE 2023

(<http://www.map.ma>)

Casablanca — L'Agence marocaine antidopage (AMAD) organise, les 21 et 22 septembre au Centre des formations et des rencontres nationales à Rabat, la 33^e édition du congrès africain de médecine du sport sous le thème "Le dopage au cœur de la médecine de sport".

Organisé pour la première fois au Maroc, ce congrès africain est organisé en collaboration avec l'Union africaine de médecine sportive, a indiqué l'AMAD dans un communiqué.

Lors de ce conclave, des scientifiques, des spécialistes de la médecine sportive, des médecins et des experts en matière de lutte antidopage vont animer plusieurs sessions sur le dopage, la médecine de sport et d'autres thèmes liés à cette thématique, a ajouté la même source.

Créée le 13 janvier 2021, conformément à la loi 97-12, l'Agence marocaine antidopage est une institution indépendante dotée de l'autonomie financière chargée de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de lutte contre le dopage.

Lire l'article original (<https://www.mapnews.ma/fr/actualites/sport/lamad-organise-le-33%C3%A8-congr%C3%A8s-africain-de-m%C3%A9decine-du-sport-les-21-et-22-septembre>) sur **MAP** (<http://www.map.ma>).

Copyright (<https://fr.allafrica.com/misc/info/copyright.html>) © 2023 Maghreb Arabe Presse (<http://www.map.ma>). Droits de reproduction et de diffusion réservés. Distribué par AllAfrica Global Media (allafrica.com (/)). Pour toute modification, demande d'autorisation de reproduction ou de diffusion, contactez directement le propriétaire des droits en cliquant ici (<https://fr.allafrica.com/view/publisher/editorial/editorial/id/00010851.html>).

AllAfrica est la voix de l'Afrique. par l'Afrique et sur l'Afrique. Nous collectons, produisons et distribuons plus de 500 articles et nouvelles par jour provenant de plus de 110 organes de presse du continent, de nos propres journalistes et de centaines d'autres sources vers un public africain et mondial. Nous opérons à partir de Cape Town, Dakar, Abuja, Johannesburg, Nairobi et Washington DC.

© 2025 AllAfrica (/misc/info/copyright.html)

AllAfrica - All the Time



Consulter
GRATUITEMENT
notre Journal

L'Opinion
Partageons l'Information



Actu Maroc L'Opinion Régions International Agora Conso & Web zone Culture Planète Sport In motion

CHAMPIONNAT DU MAROC
ARTS ÉQUESTRES TRADITIONNELS
26 Mai - 01 Juin 2025
Dar Es Salam - Rabat



Trophée
Hassan II
TBOURIDA
2025



Sport

AMAD: Ce samedi, coup d'envoi, à partir de Laâyoune, de la Caravane nationale « un sport sans dopage »

Rédigé par Mostafa YASSINE le Jeudi 15 Juin 2023



L'unité mobile de la caravane. Ph.Nidal

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'Agence Marocaine Anti Dopage (AMAD) organise la Caravane nationale sous le thème : « Un sport sans dopage ».

Cette Caravane qui se compose de deux unités mobiles sillonnera toutes les régions du Maroc. Le coup d'envoi sera donné ce samedi 17 juin 2023 à partir de la capitale du Sahara Marocain, la ville de Laâyoune, et prendra fin au mois d'avril 2024 à Rabat en passant par le Centre, l'Oriental et le Nord.

L'AMAD a choisi Laâyoune, une ville pleine de symboles pour le peuple marocain. A chaque étape, plusieurs activités sportives, de sensibilisation, d'exhibition, des conférences, des séminaires ...seront organisées.

Lors de cette étape, la Caravane sera basée à Laâyoune du 16 au 24 juin, mais elle sillonnera toute la Région (Boujdour, Smara, Tarfaya...).

Des conférences seront données afin de sensibiliser les sportifs, surtout les jeunes, aux dangers du dopage et ses conséquences sur la santé physique et mentale du sportif. Des ateliers et des activités de sensibilisation seront organisés au profit des pratiquants, mais également leur entourage tels les staffs technique et médical ainsi que les parents.

A cet effet, la présidente de l'AMAD, Dr Fatima Abouali, a donné une conférence de presse au siège de l'Agence en présence du Secrétaire Général de l'AMAD, Moulay Ahmed Bellimam, de Hamid Yahya, Président de la Marocaine des Journalistes Sportifs (MJS) et partenaire de l'AMAD pour cet événement.

Elle a jeté toute la lumière sur la Caravane et sur la logistique de cet événement.

De par les textes réglementaires, l'AMAD dispose d'une panoplie d'attributions allant de l'information, l'éducation en passant par la sensibilisation et l'encadrement jusqu'aux mesures disciplinaires.

Top News

- El Jadida : Le Centre d'immatriculation des Véhicules se réinvente pour mieux servir les contribuables !
- Canicule et évaporation : Les ressources hydriques des barrages à l'épreuve du soleil [INTÉGRAL]
- Ligue des Champions : Un PSG monstrueux sur le toit de l'Europe !
- FRMF/ Barrages National vs Botola DII : AS Mansouria vs MC Oujda ce samedi
- Finale LDC (CAF) / Pyramides pour une première étoile, Sundowns pour une deuxième : Horaire ? Chaine ?
- Après la CNSS, la conservation foncière ciblée par une cyberattaque
- Le Carré d'Or africain : un levier d'intégration continental et un tremplin pour l'Afrique de demain
- Ballon d'Or africain 2025 : Pas besoin de voter, donnez-le à HAKIMI !



L'objectif final étant de prendre conscience de la problématique du dopage qui constitue un problème de santé publique. L'éradiquer pour arriver au respect de la déontologie du sport et un sport propre constitue un objectif spécifique à cette Caravane.



La présidente de l'AMAD, Ph.Nidal

Déroulement de la caravane

- La caravane comptera 12 grandes étapes en référence aux 12 régions du Royaume ;
- Chaque étape comptera au moins deux stations d'intervention (deux villes) ;
- Point de départ de la Caravane : Laâyoune en juin 2023 ;
- Point d'arrivée : Rabat en avril 2024 ;
- Les activités sont adaptées à la particularité de la région en fonction de la saison ;
- L'équipe de l'AMAD (personnel plein temps et contractuel) mobilisée ;
- Deux unités mobiles de l'AMAD accompagneront la caravane ;
- Engagement des partenaires nationaux et régionaux de l'AMAD ;
- Campagne médiatique et digitale adaptée.



Portageons l'information

Consulter GRATUITEMENT notre journal

Facebook Twitter YouTube LinkedIn Instagram RSS

Actu Maroc L'Opinion Régions International Agora Conso & Web zone Culture Planète Sport In motion

CHAMPIONNAT DU MAROC ARTS ÉQUESTRES TRADITIONNELS 26 Mai - 01 Juin 2025 Dar Es Salam - Rabat

Trophée Hassan II TBOURIDA 2025

Sport

AMAD: La caravane nationale "Sport sans dopage" fait escale à Dakhla

Rédigé par L'Opinion le Mardi 26 Septembre 2023

La caravane "Sport sans dopage" a fait escale, lundi à Dakhla, deuxième étape d'une tournée nationale entamée en juin dernier.

Organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, à l'initiative de l'Agence Marocaine de lutte AntiDopage (AMAD), cette caravane vise à sensibiliser aux dangers du dopage, en tant que problème de santé publique qui ne touche pas uniquement les sportifs, à travers un discours accessible à l'ensemble des catégories ciblées.

Dans une allocution de circonstance, la présidente de l'AMAD, Dr Fatima Abouali, a indiqué que l'action de l'Agence consiste principalement à servir les sportifs et le sport national, notamment en termes de prévention et de sensibilisation à la lutte antidopage.

Mme Abouali a également souligné que la création de cette instance reflète l'engagement du Royaume envers les conventions internationales en matière de lutte contre le dopage, à travers la promulgation de la loi N° 97.12 relative à la lutte contre le dopage dans le sport.

En application des Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, contenues dans le message royal adressé aux participants aux Assises nationales du Sport à Skhirat, organisées le 24 octobre 2008, l'Agence s'emploie à faire face à ce phénomène étranger aux traditions et à la culture marocaine, en prenant des mesures concrètes pour assurer le respect des valeurs sportives, tant à l'échelle nationale qu'internationale, a-t-elle noté.

L'AMAD vise à mettre un terme à la propagation de l'usage de substances dopantes dans le domaine sportif au Maroc en adoptant des mesures proactives, afin d'empêcher l'arrivée de ces substances dans les milieux sportifs marocains et à adopter des méthodes scientifiques pour la formation et l'accompagnement des sportifs, a-t-elle poursuivi.

Au programme de cette caravane figurent une série de thématiques axées notamment sur "Les raisons de l'interdiction du dopage dans le domaine sportif", "Les effets du dopage sur les jeunes", "Les moyens de lutter contre ce fléau" et "Le rôle de sensibilisation de l'AMAD", en plus de l'organisation d'ateliers pédagogiques, d'une

● Top News

- Un tramway déraile près de la gare Rabat-Ville
- Salé : Les autorités démolissent la « Villa des Lions »
- Algérie : Nacer El-Djen limogé de la DGSJ
- Cristiano Ronaldo au Maroc ? Le Wydad veut frapper un grand coup !
- Footballeurs Marocains du Monde : El Kaabi co-meilleur buteur de l'Europa League 2025
- Exportations automobiles - Net recul pour l'industrie marocaine en 2025
- Palestine : Une centaine de Palestiniens tués au cours des dernières 24 heures
- Chantier naval de Casablanca : Les prétendants se bousculent pour prendre la barre

CHAMPIONNAT DU MAROC ARTS ÉQUESTRES TRADITIONNELS 26 Mai - 01 Juin 2025 Dar Es Salam - Rabat

Trophée Hassan II TBOURIDA 2025

Cette caravane sillonnera les différentes régions du Royaume jusqu'au avril prochain, avec au programme des activités adaptées et encadrées par le personnel de l'Agence, des colloques et des rencontres avec des sportifs.





Consulter
GRATUITEMENT
notre journal

L'Opinion
Partageons l'information



[Actu Maroc](#) [L'Opinion](#) [Régions](#) [International](#) [Agora](#) [Conso & Web zone](#) [Culture](#) [Planète](#) [Sport](#) [In motion](#)

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
ET L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DES SPORTS ÉQUESTRES

**CHAMPIONNAT DU MAROC
ARTS ÉQUESTRES TRADITIONNELLS**
26 Mai - 01 Juin 2025
Dar Es Salam - Rabat



**Trophée
Hassan II**
TBOURIDA
2025



Sport

Congrès Africain de Médecine : « Le dopage au cœur de la médecine du sport »

Rédigé par Hamid YAHYA le Lundi 18 Septembre 2023



Rabat accueille le Congrès Africain de Médecine du Sport.

L'Agence Marocaine Anti-Dopage (AMAD) organise, en collaboration avec l'Union Africaine de médecine sportive, la 33ème édition du Congrès Africain de Médecine du Sport sous le thème: « Le dopage au cœur de la médecine du sport ». Le programme de ce Congrès s'étale sur deux journées, et ce, les 21 et 22 septembre 2023 au Centre des formations et des rencontres nationales sis à Hay Nahda à Rabat. C'est une véritable initiative louée, dans et en dehors de la planète-sport que celle organisée, pour la première fois au Maroc, par l'Agence Marocaine Anti-Dopage (AMAD) en collaboration avec l'Union Africaine de médecine sportive. Vont prendre part à ce 33ème Congrès des scientifiques, des maîtres de conférences, des spécialistes de la médecine sportive, des médecins et autres experts. Le dopage, un mal par excellence qui ronge continuellement et incessamment le Corps du sport. Certes, certaines disciplines, plus que d'autres, ont été la cible privilégiée de ce fléau. Mais toujours est-il que le sport dans sa globalité ressemble à un fromage de gruyère. Lorsque tu crois avoir obstrué un trou, un autre orifice apparaît. L'Agence Marocaine Anti-Dopage se dresse, confortée dans cette lutte sacrée par l'Union Africaine de la Médecine Sportive, tentant de trouver des solutions idoines. Pour ce faire, les organisateurs se sont évertués à trouver des maîtres de conférences, des spécialistes de la médecine sportive, des médecins, des noms réputés pour leur combat incessant contre ce fléau. Le programme qui a été soigneusement mis sur pied comprend plusieurs thèmes. Ces derniers savamment répartis recèlent dopage et santé publique, addiction au dopage, psychologie du sportif, cardiologie du sport, traumatologie du sport, nutrition du sportif ainsi que d'autres thèmes liés à ce congrès.

DES SOLUTIONS RADICALES

En effet, pour lutter contre une épidémie, n'ayons pas peur des mots, le dopage est bel et bien une épidémie pour laquelle tous les efforts déployés jusqu'ici se révèlent insuffisants. Le jeu du gendarme et le voleur se poursuit entre les producteurs, recéleurs et dealers d'un côté et les États, agences et autres mécènes d'un autre côté. Ces derniers continuent, inlassablement, de donner des coups de boutoir pour démolir tout ce qui pourrait donner vie à cet élément destructeur. C'est ce que nous souhaitons à ce 33ème Congrès africain de la médecine sportive dont l'un des objectifs est de mettre à mort le dopage et toutes ses dérivées.

Top News

- Un tramway déraillé près de la gare Rabat-Ville
- Salé : Les autorités démolissent la « Villa des Lions »
- Algérie : Nacer El-Djen limogé de la DGS
- Cristiano Ronaldo au Maroc ? Le Wydad veut frapper un grand coup !
- Footballeurs Marocains du Monde : El Kaabi co-meilleur buteur de l'Europa League 2025
- Exportations automobiles - Net recul pour l'industrie marocaine en 2025
- Palestine : Une centaine de Palestiniens tués au cours des dernières 24 heures
- Chantier naval de Casablanca : Les prétendants se bousculent pour prendre la barre

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
ET L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DES SPORTS ÉQUESTRES



**CHAMPIONNAT DU MAROC
ARTS ÉQUESTRES TRADITIONNELLS**
26 Mai - 01 Juin 2025
Dar Es Salam - Rabat

**Trophée
Hassan II**
TBOURIDA
2025







Le budget de l'AMAD au titre de l'année 2023 a été élaboré dans la perspective de doter l'AMAD des moyens nécessaires pour réaliser sa mission de lutte contre le dopage.

L'enveloppe budgétaire programmée en 2023 était de **28 452 915,90 Dhs**, elle a été répartie comme suit :

- Dépenses d'exploitation : **14 296 195,90 Dhs**
- Dépenses d'investissement : **14 156 720,00 Dhs**

Réalisations au 31/12/2023

Les réalisations du budget d'investissement au titre de l'année 2023 ont atteint 12.273.038,28 Dhs représentant 87% des prévisions.

Le montant des paiements, relative au budget d'investissement 2023 était de 8.776.041,72 Dhs. Soit 72% des engagements effectués.

L'engagement du budget d'exploitation a atteint 9.070.145,20 Dhs , alors que les paiements étaient de 6.559.677,15 Dhs, soit 72% des engagements effectués.

La trésorerie de l'AMAD a dégagé un solde de 9 690 232,27 Dhs résultant des opérations suivantes.

Désignation	Débit (Dhs)	Crédit (Dhs)
Solde reporté au 1/1/2023	16.504.536,29	
Déblocage Subvention 2023	10.000.000,00	
Paiement Investissement		8.806.708,92
Paiement Exploitation		8.007.595,10
Total	26.504.536,29	16.814.304,02
Solde au 31 Décembre 2023		9.690.232,27

Annexe 1

**Rapport de la 33^{ème} édition du Congrès Africain
de la Médecine du Sport
« Le dopage au cœur de la médecine du sport ».
21 - 23 septembre 2023,
Centre des Formations et des Rencontres Nationales à
Rabat**



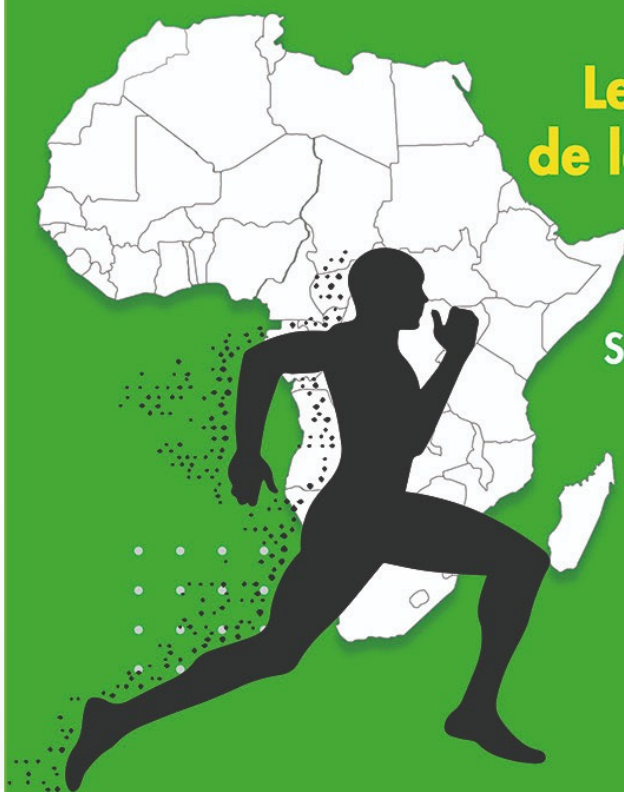


Affiche du Congrès



**L'Agence Marocaine Antidopage
et
l'Union Africaine de Médecine du Sport
organiseront
Le 33^{ème} Congrès International de Médecine du Sport**

**Sous Le Thème:
Le Dopage au cœur
de la Médecine du Sport**



21-22
Septembre
2023

Sessions :

- Nutrition du Sportif
- Psychologie du Sportif
- Education du Sportif
- Dopage et Santé Publique
- Addiction et Dopage
- Dopage Génétique

Coordonnateur :

Dr N. Rhaïem

Tél : +212 537 572 365, +212 661 813 698

Mail : contact@amad.ma

Site Web : www.amad.ma



Agence Marocaine Antidopage



Agence Marocaine Antidopage



Agence Marocaine Antidopage



[amad_maroc](https://www.instagram.com/amad_maroc)



[amad_maroc](https://www.twitter.com/amad_maroc)



www.amad.ma



www.uamsafricamedical.com

Comités du Congrès

- **Président d'honneur du congrès** : Professeur ROUX Constant Antoine

- **Présidente du congrès** : Docteur ABOUALI Fatima

- **Coordonnatrice du congrès** : Docteur RHALEM Naima

Comité d'organisation

Nom	Prénom	Affiliation
Bellimam	My Ahmed	Agence Marocaine Antidopage – Maroc
Birrou	Safae	Agence Marocaine Antidopage – Maroc
EL Jaoudi	Rachid	Université Mohamed V – Maroc
Mellah	Fatima	Agence Marocaine Antidopage – Maroc
Raouf	Reham	Union Africaine de Médecine du Sport – Égypte
Rhalem	Naima	Centre Antipoison et de Pharmacovigilance – Maroc
Semmar	Sahar	Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports – Maroc
Tounsi	Maria	Agence Marocaine Antidopage – Maroc
Windy	Maria	Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports – Maroc
Bouyahyaoui	Hamid	Marocaine des Journalistes Sportifs – Maroc
Zahi	Boujemaa	Université Hassan I – Maroc
Zerifi	Rym	Organisation Régionale Antidopage Afrique du Nord– Maroc

Comité scientifique

Nom	Prénom	Affiliation
Roux	Constant Antoine	Union Africaine de Médecine du Sport – Côte d'Ivoire
Abouali	Fatima	Agence Marocaine Antidopage – Maroc
Alvarez	Jean-Claude	Université Paris Saclay - France
Azmy	Sherif	Union Africaine de Médecine du Sport – Égypte
Baria	Abderrahim	Association Marocaine de Psychologie du Sport – Maroc
Bellimam	My Ahmed	Agence Marocaine Antidopage – Maroc
Benomar	Farès Zakaria	Centre de Recherche VENUS - Maroc
Benosmane	Nabyl	Centre sportif des FAR -Maroc
EL Jaoudi	Rachid	Université Mohamed V – Maroc
Guindo	Moussa	Union Africaine de Médecine du Sport - Mali
Kintz	Pascal	Université de Strasbourg - France
Lamzouri	Afaf	Université Abdelmalek Essaâdi – Maroc
Masoud	khaled	Union Africaine de Médecine du Sport – Égypte
Nsie Obame	Henri	Union Africaine de Médecine du Sport – Gabon
Rhalem	Naima	Centre Antipoison et de Pharmacovigilance – Maroc
Soulaymani	Abdelmajid	Université Ibn Tofail - Maroc



contact@amad.ma



Agence Marocaine Antidopage



+212 537 572 365



www.amad.ma



Programme du congrès

PROGRAMME

Jeudi 21 septembre 2023

Session 1 : Médecine du sport

08H00 - 09H00 : Accueil des participants

Modérateurs : Sbihi Ahmed & Sefiani Abdelaziz (Rapporteur : Windy Maria)

09H00 - 09H20	La médecine du sport en Afrique	Constant Antoine Roux - Union Africaine de Médecine du Sport - Côte d'Ivoire
09H20 - 09H40	Génomique appliquée au domaine du sport	Lamzouri Afaf - Faculté de médecine - CHU Mohammed VI - Maroc
09H40 - 10H00	Arbre décisionnel devant une entorse du genou	Chafry Bouchaib - Hôpital Militaire Mohamed V - Maroc
10H00 - 10H20	Influence des facteurs intrinsèques dans les ruptures du ligament croisé du genou	Badaoui Reda - Hôpital Militaire Mohamed V - Maroc
10H20 - 10H40	Comment prendre un bon départ devant un traumatisme aigu du genou	Hefti Abderazzak - Chirurgien orthopédiste du sport - Maroc
10H40 - 11H00	Discussion	

11H00 - 11H30 Pause-café - Visite des stands / Posters

Modérateurs : Bizrane Mohamed & Slaoui Abdelhaq (Rapporteur : Mellah Fatima)

11H30 - 11H50	Pathologies chroniques et activités physiques	Benosmane Nabil - Centre sportif des Forces Armées Royales - Maroc
11H50 - 12H10	Mort subite chez le sportif	Benelmakki Abdelilah - Hôpital Militaire Mohamed V - Maroc
12H10 - 12H25	Le niveau d'activité physique et indices de composition corporelle chez des adolescents scolarisés dans la Wilaya de Marrakech	EL HABOUSSI Abdelmaoujoud - Institut des sciences du sport, Université Hassan Premier - Maroc
12H25 - 12H40	Effet de l'exercice physique aigu sur le contrôle de l'inhibition et la flexibilité cognitive chez des lycéens	El Moutaraji Imane - Université Hassan II - Maroc
12H40 - 13H00	Discussion	

13H00 - 14H30 Pause déjeuner

Modérateurs : Idmamma Abdellatif & Benomar Zakaria Farès (Rapporteur : Amiar Jawad)

14H30 - 14H50	Nutrition du sportif : dépense et compensation énergétique	Aguenau Hassan - Université Ibn Tofail - Maroc
14H50 - 15H10	Nutrition du sportif d'élite	Sherif Azmi - Union Africaine de Médecine du Sport - Egypte
15H10 - 15H25	Nutrition chez le jeune footballeur	Belghiti Hakim - Académie Mohammed VI de Football
15H25 - 15H40	Contribution à la valorisation des plantes endémiques de biosphère de l'arganeraie du Maroc au service de la récupération sportive	Barkaoui Mohamed - Institut des sciences du sport - Université Hassan Premier - Maroc
15H40 - 16H00	Discussion	

16H00 - 16H30 Pause-café - Visite des stands / Posters

Modérateurs : Bartegi Zakia & Ahmed Salem Kleib / (Rapporteur : Zerifi Rym)

16H30 - 16H50	La Process Communication au service de l'intelligence relationnelle	Benomar Zakaria Farès - Centre de Recherche VENUS - Maroc
16H50 - 17H05	L'engagement : Une habilité mentale de base déterminante dans la performance sportive	Eloardi Aziz - Institut des sciences du sport - Université Hassan Premier - Maroc
17H05 - 17H20	L'impact de l'aptitude aérobie sur les performances attentionnelles des adolescents scolarisés du milieu rural et urbain de la région de Kenitra au Maroc	Benchelha Hassan - Université Ibn Tofail - Maroc
17H20 - 17H40	Discussion	
17H40 - 18H00	Visite des stands / Posters	
18H00 - 19H00	Inauguration officielle du congrès	
19H00 - 20H00	Cocktail dînatoire	

Programme du congrès

Vendredi 22 septembre 2023

Session 2 : Lutte antidopage

Modérateurs : Kintz Pascal & Zahi Boujemaa (Rapporteur : Raouf Riham)

09H00 – 09H20	Engagement des gouvernements à la lutte antidopage : l'expérience Marocaine	Bellimam My Ahmed - Agence Marocaine Antidopage - Maroc
09H20 – 09H40	Dopage et santé publique	Chaoui Hanane – Centre Antipoison et de Pharmacovigilance - Maroc
09H40 – 10H00	Dopage & arythmies cardiaques	Kheyi Jamal - Hôpital Militaire Mohamed V - Maroc
10H00 – 10H20	Dopage génétique : une menace silencieuse	Chokri Aziz - Institut des sciences du sport – Université Hassan Premier – Maroc
10H20 – 10H40	Doping products and their psychological impact on athletes	Khaled Masoud - Union Africaine de Médecine du Sport - Egypte
10H40 – 11H00	Discussion	

11H00 – 11H30 Pause-café - Visite des stands / Posters

Modérateurs : König Ernst & Bellimam Moulay Ahmed (Rapporteur : El Youssfi Youssef)

11H30 – 11H50	Le contentieux du dopage au Maroc : Exemple du Football	El Abdi Samira - Consultante en droit du sport - Maroc
11H50 – 12H10	Dopage par contamination : fausse excuse ou réalité démontrée par analyse des cheveux	Pascal Kintz - X-Pertise Consulting et IML de Strasbourg - France
12H10 – 12H30	Suppléments alimentaires contaminés et médicaments contrefaits circulant en salle de sport	Jean-Claude Alvarez - Université Paris Saclay - France
12H30 – 12H45	Développement de nouvelles méthodes analytiques des substances émergentes	Berrabah Mohamed - Université Mohamed Premier - Maroc
12H45 – 13H00	Utilisation des stéroïdes anabolisants chez les sportifs de Casablanca et le rôle du pharmacien dans la prévention du dopage	Kbirou Adil - Service d'urologie, CHU Ibn Rochd, Casablanca
13H00 – 13H20	Discussion	

13H20 – 15H00 Prière & Pause déjeuner

Modérateurs : Jean-Claude Alvarez / Daouda Aziz (Rapporteur : Tounsi Maria)

15H00 – 15H20	Ponts entre addiction et dopage	El Omari Fatima - CHU Ibn Sina - Maroc
15H20 – 15H40	Pharmacopée traditionnelle à la recherche de la performance	Rhalem Naima - Centre Antipoison et de Pharmacovigilance – Maroc
15H40 – 16H00	Droit du sportif au traitement : Autorisation d'Usage Thérapeutique	Bartegi Zakia – Consultante internationale antidopage
16H00 – 16H15	La prédiction du dopage sportif : Revue systématique	Sahli Fatima Zahra - Université Ibn Tofail - Maroc
16H15 – 16H35	Discussion	
16H35 – 17H00	Clôture	

20H30 Diner Gala

Samedi 23 septembre 2023 : Programme social



La 33ème édition du Congrès Africain de Médecine du Sport s'est tenue pour la première fois au Maroc, du 21 au 23 septembre 2023, au Centre des Formations et des Rencontres Nationales à Rabat. Ce congrès organisé par l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) en collaboration avec l'Union Africaine de la Médecine du Sport (UAMS) avait pour thème « Le dopage au cœur de la médecine du sport ».

Cette édition a rassemblé des participants de dix pays, aussi bien africains qu'européens, totalisant 194 participants. Au cours de ces deux jours, vingt conférences, sept communications orales et treize communications affichées ont été présentées.



La première journée dédiée à la médecine du sport a connu la participation de l'éminent Pr. CONSTANT ANTOINE ROUX président de l'Union Africaine de la Médecine du Sport (UAMS). Il a inauguré le congrès par un rappel de l'historique de la médecine du sport en Afrique et la création de l'UAMS.

Il a mis en avant les quatre objectifs fondamentaux de la médecine du sport, à savoir l'orientation, la prévention, le traitement et la recherche scientifique. De plus, il a souligné l'importance du suivi médical à court, moyen et long terme. En conclusion de son discours,

Lors de cette session, la génétique appliquée au domaine du sport a été abordée par le Pr. LAMZOURI A. lors de sa conférence, mettant en lumière l'importance des tests génétiques et leur contribution dans le domaine du sport. L'existence de certaines variantes génétiques peut influencer négativement le sportif, le rendant plus susceptible à des blessures telles que la fragilité tendineuse, ou favoriser



ses performances. La présentation s'est conclue sur la complexité des connaissances génomiques et leurs répercussions sur le dopage dans le sport, soulignant particulièrement les questions d'équité et d'éthique.

La contribution de trois experts en traumatologie, à savoir le Pr. CHAFRI B., le Pr. BADAOUI R. et le Dr. HEFTI A., a mis en lumière la pathologie du genou et l'influence des facteurs intrinsèques sur la rupture du ligament croisé antérieur et l'entorse du genou dans le processus de prise en charge.



Ils étaient tous unanimes sur le fait que le genou est la principale raison de consultation, et que le diagnostic repose invariablement sur un interrogatoire approfondi et un examen physique complet, complétés par des examens radiologiques standards.

La deuxième partie de la matinée s'est enchaînée par la conférence du Dr. BENOSSMAN N. qui a souligné l'importance de l'activité physique dans la lutte contre les facteurs de risque des maladies chroniques et les dangers liés à la sédentarité. Il a préconisé l'intégration de l'activité physique dans le mode de vie des sportifs, soulignant que la prévention des maladies chroniques commence par l'adoption d'une activité physique régulière dans la vie quotidienne.



Il a également noté que la prescription d'activité physique est l'une des premières responsabilités du médecin du sport.

La question de la mort subite chez le sportif a été abordée par Dr BEN EL MAKKI A. qui a souligné qu'il s'agit d'un phénomène rare et méconnu et dont les causes chez les moins de 35 ans étaient liées aux cardiopathies structurelles (cardiomyopathie hypertrophique, myocardite et dysplasie arythmogène du ventricule droit) et chez les plus de 35 ans elles étaient en général liées à des coronaropathies. Au cours de sa présentation, il a mis en avant l'importance cruciale de la prévention et du dépistage, en particulier pour les cas suspects présentant des symptômes évoquant une cardiopathie ou pour les sportifs présentant des facteurs de risque cardiovasculaires.



D'autre part, la présentation de Pr. EL HABOUSSI. A. a établi un lien dans son étude entre le niveau d'activité physique et l'indice de composition corporelle chez les adolescents scolarisés dans la Wilaya de Marrakech, le considérant comme un indicateur fiable de leur état de santé et de bien-être. Selon ses observations, les adolescents ne sont pas suffisamment actifs, ce qui l'amène à recommander l'intégration de l'activité physique dans leurs routines quotidiennes. De même, Pr EL MOUTARAJI I., à travers sa communication, a souligné l'importance d'utiliser l'activité physique aigue pour influencer le contrôle de l'inhibition et la flexibilité cognitive. Elle a suggéré que cette approche pourrait considérablement améliorer ces capacités, préconisant l'utilisation de l'activité physique aérobique aigue pour stimuler les compétences cognitives chez les étudiants, avec l'objectif d'améliorer leurs performances scolaires.



L'après-midi de cette journée a été entamée par Pr. AGUENAOU H. qui s'est concentré sur la dépense énergétique et la compensation dans le domaine de la nutrition sportive, montrant ainsi que les techniques isotopiques sont des méthodes de référence pour mesurer divers paramètres physiologiques, notamment la dépense énergétique et la composition corporelle. Il a noté que l'Indice de Masse Corporelle (IMC) basé sur le poids moyen ne reflétait pas nécessairement une composition corporelle similaire, et que le poids moyen varie en fonction des populations et des époques. Sa recommandation aux sportifs était de viser un pourcentage de masse grasse spécifique et d'optimiser la masse musculaire.



Pr BARKAOUI M., a montré l'intérêt de l'utilisation des plantes endémiques de l'arganeraie du Maroc dans le contexte de la récupération sportive, soulignant la nécessité de recherches approfondies pour caractériser leurs composants actifs.



Le Pr. BENOMAR ZF. a abordé la manière dont nous percevons un monde en perpétuel changement et les troubles de personnalité, en particulier ceux liés au dopage. Il s'est appuyé sur le Process Communication Model comme un instrument de découverte de soi et des autres. Ce modèle, que les organisations peuvent mettre à la disposition de leur personnel, vise à situer les différents types de personnalités les uns par rapport aux autres. Son objectif est de développer la capacité à communiquer en tenant compte des spécificités de chacun, favorisant ainsi l'évolution des relations en fonction des besoins. Il a, par ailleurs décrit les six types de personnalités et a recommandé



aux gestionnaires de se développer et de se connaître eux-mêmes tout en définissant leurs objectifs et leurs attentes. Cette démarche permettrait de développer leurs compétences afin d'adapter la communication en fonction de chaque interlocuteur.

La fin de cette première journée, a connu l'ouverture officielle de la 33^{ème} édition du Congrès Africain de Médecine du Sport, organisé par l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) en collaboration avec l'Union Africaine de la Médecine du Sport (UAMS) sous le thème « Le dopage au cœur de la médecine du sport ».



La deuxième journée du congrès a été consacrée à la lutte antidopage, marquée par la conférence du Pr. BELLIMAM MA., secrétaire général de l'AMAD, qui a souligné l'engagement du gouvernement marocain dans cette lutte. Il a décrit les différentes étapes depuis la ratification de la convention de l'UNESCO sur la lutte antidopage en 2009 jusqu'à la création de l'AMAD en 2021. Il a ensuite exposé les réalisations de l'agence dans divers domaines, tels que l'éducation, les contrôles, les enquêtes, les formations et la recherche scientifique.



Le Dr. CHAOUI H. a montré l'importance du dopage en tant que problème de santé publique à travers une revue de littérature. Tout en énonçant les critères nécessaires pour évaluer un phénomène de santé publique, elle a souligné l'évidence de la toxicité des produits dopants, avec de nombreux effets indésirables à court ou à long terme. Cependant, l'absence de données factuelles et la sous-estimation du phénomène au Maroc appellent à l'introduction des articles de la loi 97-12 relatifs à la lutte antidopage au sein de la future législation sur la santé publique.



Pr KHEYI J., a abordé le risque du dopage et sa relation avec les arythmies cardiaques en l'introduisant par une explication de la physiopathologie des arythmies. Il a cité les différents produits de la liste des interdictions avec leur répercussions sur l'activité cardiaque comme les stimulants qui peuvent engendrer la vasoconstriction des coronaires, une ischémie et une arythmie et entraîner des torsades de pointes, les stéroïdes anabolisants peuvent être responsables d'hypertrophie ventriculaire gauche, les hormones comme l'EPO peuvent être responsables d'augmentation de viscosité entraînant un environnement propice aux arythmies en concluant que l'interaction modifie l'automatisme cardiaque générant des arythmies pouvant aller au décès. Il a recommandé d'adopter une approche méthodique lors de la détection d'une anomalie cardiaque, soulignant l'importance pour les médecins du sport de maîtriser au moins l'électrocardiogramme (ECG) afin de prendre des décisions éclairées sur la pratique sportive.



Le Pr. CHOKRI A. a abordé un sujet qui suscite de vives inquiétudes, particulièrement en ce qui concerne l'équité dans les compétitions sportives. Il a souligné que le domaine de la génétique évolue de la médecine thérapeutique vers la médecine d'amélioration. Les recherches indiquent que le profil génétique peut favoriser le sportif, comme dans le cas de l'expression de l'EPO chez certaines personnes, améliorant ainsi leurs performances en facilitant le transport de l'oxygène. La manipulation des micro-ARNs pourrait modifier les pratiques actuelles du dopage, menaçant ainsi l'intégrité du sport.



Le Dr. MASSOUD KH. a exposé la question du dopage sportif en tant que phénomène préoccupant, susceptible d'avoir des conséquences néfastes sur la santé physique et psychologique. Il a souligné l'importance du profil psychologique du sportif dans la gestion du stress lié à la compétition et, par extension, dans la décision de recourir à des substances dopantes. Selon lui, une intervention préventive efficace contre le dopage sportif devrait accorder la priorité à une approche psychologique.



Dr. EL ABDI S. a exposé la dimension juridique de la lutte antidopage, soulignant son statut particulier conformément à la réglementation mondiale et nationale. Elle a mis en évidence que le contentieux du dopage au niveau national relève de la compétence de l'Agence Marocaine Antidopage, tandis que le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) intervient au niveau international. Elle a également suggéré l'ajout d'autres textes réglementaires à la loi 97-12.



Le Pr KINTZ P. a traité l'apport de la médecine légale à travers l'analyse des cheveux dans le contexte du dopage, mettant en avant son rôle dans la démonstration de l'innocence de l'athlète en cas de résultats anormaux. Il a mis en exergue le rôle de la matrice cheveux dans l'établissement de la vérité, compte tenu de sa spécificité à remonter à la chronologie de la consommation de xénobiotiques, notamment des produits dopants. Il a par ailleurs souligné qu'en opposition aux affaires criminelles, où la charge de la preuve repose sur l'accusation, l'athlète doit démontrer son innocence en fournissant des éléments tels qu'une éventuelle contamination.



La démarche visant à confirmer qu'il s'agit d'une contamination impliquait de vérifier plusieurs aspects, notamment une concentration faible du produit suspect dans l'urine, la possibilité de fournir des ongles en l'absence de cheveux, et l'obligation que les analyses sur ces matrices soient négatives. Un élément crucial était de déterminer l'aspect non intentionnel, en identifiant la source de la contamination, comme par exemple, démontrer que le partenaire utilise la molécule en question. Le conférencier a également soulevé des problèmes liés aux compléments alimentaires, aux médicaments, à la viande, ainsi qu'à la possibilité de contamination par le sang, le sperme, la salive, ou d'autres substances.

Il a souligné que la lutte antidopage présente un véritable défi, car la prévalence estimée des athlètes dopés est de 10%, alors que seulement 1% d'entre eux sont effectivement détectés.

Le Pr. ALVAREZ J-C. a souligné une nette augmentation de l'utilisation abusive des compléments alimentaires tant par les athlètes que par la population générale. Il a également noté une recrudescence des médicaments contrefaits. Malheureusement, pour ces produits, l'absence de contrôle de pureté constitue un problème, la source de contamination pouvant provenir de la chaîne de production utilisée simultanément pour la fabrication de médicaments et de compléments alimentaires.



Le Pr. BERRABAH M a quant à lui montré qu'en matière de lutte contre le dopage et du point de vue analytique, il existe encore des difficultés analytiques selon la nature et le nombre de substances recherchées (liste des interdictions), l'inclusion de nouvelles molécules émergentes dans le dopage ainsi que les molécules de courte demi-vie.



Le Dr KRIBOU.A a présenté les résultats d'une enquête visant à estimer la prévalence de l'utilisation des anabolisants chez les habitués des salles de sport à Casablanca. Il ressort de cette enquête que la consommation des SAA était relativement élevée parmi les utilisateurs des salles de sport à Casablanca ce qui impose une sensibilisation des sportifs sur les effets secondaires des stéroïdes anabolisants en vue de prévenir le dopage.

Le Pr. OMARI F. a souligné que l'approche scientifique de la relation entre l'addiction et le dopage est relativement récente. Ce phénomène est en constante évolution, avec l'émergence de nouveaux profils, de nouvelles substances, de nouvelles drogues et médicaments, ainsi qu'un nouveau statut légal et une nouvelle perception de l'usager. De plus, de nouvelles définitions et approches thérapeutiques des addictions sont en constante développement. Elle a précisé que l'addiction est une maladie bio-comportementale pouvant être liée aux substances ou aux comportements, impactant la cognition, la prise de décision, la réactivité au stress de manière anormale. Cela peut se manifester par des comportements compulsifs, des impulsions, une perte de contrôle, et peut entraîner des conséquences telles que la morbidité et la mortalité.



Actuellement, la problématique réside dans le dépistage précoce et l'inaccessibilité aux soins. C'est pourquoi il est crucial d'explorer la relation entre l'addiction et le dopage, tout en instaurant des approches thérapeutiques variées et efficaces.

Lors de son intervention, le Dr. RHALEM N. a mis en lumière la croissance de l'utilisation des plantes et de compléments alimentaires dans le but d'améliorer les performances sportives. Cependant, les sportifs ignorent souvent que ces produits peuvent contenir des substances dopantes. Elle s'est focalisée sur certaines plantes couramment utilisées au Maroc par les sportifs et la population générale pour améliorer les performances, soulignant qu'elles peuvent contenir des composants figurant sur la liste des interdictions de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).



À travers une recherche bibliographique, 15 plantes ont été identifiées parmi les produits de la pharmacopée traditionnelle marocaine utilisées à la recherche de la performance physique. Elles ont été réparties en plantes à effet défini, contenant des ingrédients actifs ayant un impact sur l'organisme, dont certains sont inscrits sur la liste des substances interdites par l'AMA, et en plantes à effet potentiel, utilisées pour leurs effets actifs, bien que le mécanisme d'action ne soit pas encore clairement défini.

La sensibilisation des sportifs par le biais de l'éducation est soulignée comme moyen de prévention contre le risque de dopage. De plus, la mise en place d'un système d'enregistrement des plantes circulant au Maroc, avec la création d'un registre, doit être préconisée.

Le Dr. BARTEGI Z. a souligné, à partir de la définition du dopage établie par l'AMA et de la liste des interdictions, que tout sportif, tout comme toute autre personne, a le droit de suivre un traitement. Pour ce faire, il doit demander une autorisation d'usage thérapeutique (AUT), un processus assorti de critères de délivrance. Les médecins traitant et les athlètes sont tenus de consulter la liste des interdictions et de solliciter une AUT si nécessaire. L'évaluation du dossier AUT est effectuée par un comité AUT, lequel doit suivre les directives définies dans le standard AUT et peut se faire assister par les lignes directrices des AUT.



De son côté, Mme SAHLI F-Z. a réalisé une revue systématique sur la prévalence du dopage sportif pour comprendre les mécanismes psychosociaux sous-jacents, ainsi que la nécessité de déterminer les facteurs prédictifs des intentions de dopage et des comportements dopants. La photo de Sahli



L'analyse des bases de données regroupant des articles scientifiques parlant de prédiction de dopage a révélé que les comportements dopants peuvent s'expliquer par des variables sociodémographiques et des composantes psychologiques. Elle a conclu qu'il est impératif de mettre en place un programme éducatif de prévention impliquant chercheurs, décideurs et praticiens. La lutte antidopage doit mettre en évidence la spécificité transculturelle et tenir compte des groupes de référence de la population cible.

A la fin de cette 2ème journée, Mme la présidente de l'AMAD, Dr Fatima ABOUALI et M. le président de l'Union Africaine de la Médecine de Sport, Pr. CONSTANT Antoine Roux ont prononcé des discours de remerciement à tous les participants et ont souligné la réussite de cette 33ème édition du Congrès Africain de la Médecine du Sport organisé sous le thème « Le dopage au cœur de la médecine du sport » et qui se déroule pour la première fois au Maroc. Ils ont, par ailleurs annoncé que l'édition francophone du congrès sera organisée, en alternance avec celle anglophone, une fois tous les deux ans au Maroc.



Recommandations

- Soutenir l'établissement de centres médicaux spécialisés dans le sport et nécessité d'une formation continue en médecine du sport ;
- Encourager la recherche génétique dans le domaine sportif à visée préventive ou curative ;
- Protocoliser la prise en charge de toutes les affections du genou, qu'il s'agisse d'une entorse, d'une rupture ligamentaire, tendineuse, d'une fracture ou autre ;
- Adopter une approche méthodique lors de la détection d'une anomalie cardiaque, avec l'importance pour les médecins du sport de maîtriser au moins l'électrocardiogramme (ECG) afin de prendre des décisions éclairées sur la pratique sportive.
- Utiliser la prescription de l'activité physique comme moyen de prévention primaire contre les maladies non transmissibles ;
- Identifier les différents profils pour adapter la communication et les moyens dédiés à la sensibilisation ;
- Prendre les précautions nécessaires dans l'utilisation des plantes médicinales pour éviter tout risque de dopage ;
- Faire une enquête nationale visant à mesurer l'ampleur du problème dont les résultats pourront servir d'outil de plaidoyer pour élaborer une stratégie de santé visant à lutter contre le dopage ;

